

Papiers de recherche

Authors

Jean-François Kobiane

Idrissa Ouili

Sibi Guissou

Coordination

Linda Zanfini (AFD)

Etat des lieux des inégalités multi- dimensionnelles au Burkina Faso

AVRIL 2020
No. 132



Agence française de développement

Papiers de recherche

Les *Papiers de Recherche de l'AFD* ont pour but de diffuser rapidement les résultats de travaux en cours. Ils s'adressent principalement aux chercheurs, aux étudiants et au monde académique. Ils couvrent l'ensemble des sujets de travail de l'AFD : analyse économique, théorie économique, analyse des politiques publiques, sciences de l'ingénieur, sociologie, géographie et anthropologie. Une publication dans les Papiers de Recherche de l'AFD n'en exclut aucune autre.

Les opinions exprimées dans ce papier sont celles de son (ses) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'AFD. Ce document est publié sous l'entière responsabilité de son (ses) auteur(s).

AFD Research Papers

AFD Research Papers are intended to rapidly disseminate findings of ongoing work and mainly target researchers, students and the wider academic community. They cover the full range of AFD work, including: economic analysis, economic theory, policy analysis, engineering sciences, sociology, geography and anthropology. AFD Research Papers and other publications are not mutually exclusive.

The opinions expressed in this paper are those of the author(s) and do not necessarily reflect the position of AFD. It is therefore published under the sole responsibility of its author(s).

Etat des lieux des inégalités multidimensionnelles au Burkina Faso

Jean-François KOBIANE

Institut Supérieur des Sciences de la Population, Université Joseph Ki-Zerbo

Idrissa OUILI

Institut Supérieur des Sciences de la Population, Université Joseph Ki-Zerbo

Sibi GUISSOU

Institut Supérieur des Sciences de la Population, Université Joseph Ki-Zerbo

Résumé

Les différentes politiques de développement au Burkina Faso se sont toujours fondées sur des valeurs de justice et d'équité. Malgré ces engagements politiques, les défis en matière de réduction des inégalités sociales et économiques subsistent. Il convient donc de s'interroger sur la situation de ces inégalités et leur évolution.

Le présent rapport de diagnostic s'inscrit dans ce cadre. La méthodologie repose sur deux démarches : une revue de littérature des inégalités sociales et économiques au Burkina Faso, à travers un examen des travaux scientifiques et des statistiques administratives et une mesure directe de l'évolution des inégalités économiques au cours des deux dernières décennies, en utilisant une série d'indices d'inégalité et recourant à des enquêtes nationales sur les conditions de vie des ménages.

Les résultats permettent de conclure que malgré les progrès observés au cours des décennies 2000, il y a une persistance des inégalités d'accès aux services sociaux. Que ce soit en matière d'éducation, de santé, d'eau potable, d'électricité, d'emploi et de biens durables, des inégalités selon le genre, le statut économique et le lieu de résidence, les inégalités sont toujours courantes.

En ce qui concerne le domaine économique, il ressort une dynamique de réduction des inégalités monétaires entre 2003 et 2014. Les différents types d'indices calculés tendent à confirmer cette

tendance à la baisse des inégalités économiques au niveau national. Mais au niveau régional, seules cinq régions, à savoir le Centre, le Plateau Central, le Nord, les Cascades et le Sahel suivent cette tendance à la baisse des inégalités monétaires.

Un autre enseignement est que la décomposition des inégalités selon un certain nombre de caractéristiques de la population burkinabè (région de résidence, sexe et niveau d'éducation du chef de ménage) révèle que ces inégalités économiques sont essentiellement dues à celles produites au sein des différentes catégories de populations (inégalités intra-groupe).

Mots-clés

Inégalités, Education, Santé, Economie, Emploi, Consommation, Pauvreté, Quintiles, Deciles, Indices de Gini, Courbe de Lorenz, Inégalités monétaires, Services sociaux de base.

Classification JEL

A13, D63, I14, I23, I28, I30, I31, J23, Q41.

Remerciements

Les auteurs remercient l'AFD et l'Union Européenne pour leur appui technique et financier.

Version originale

Français

Acceptée

Avril 2020

Abstract

In Burkina Faso, development policies have always been based on the values of justice and equity. Despite these political commitments, the challenges of reducing social and economic inequalities remain. It is therefore necessary to question the situation of these inequalities and their evolution.

This report fits into this framework. The methodology is based on two approaches: a literature review of social and economic inequalities in Burkina Faso, through a review of scientific work and administrative statistics, and a direct measurement of the evolution of economic inequalities over the last two decades, based on a series of inequality indices and using national surveys on the living conditions of households. The results lead to the conclusion that, despite the progress observed during the 2000s, there is a persistence of inequalities in access to social services. Whether in education, health, access to clean water and electricity, employment, or durable goods, inequalities by gender, economic status and place of residence are still common.

With regard to the economic field, a dynamic of reduction of monetary inequalities emerges between 2003 and 2014. The various types of indices tend to confirm this downward trend in economic inequalities at the national level. But at the regional level, only five regions, namely the Center, the Central Plateau, the North, the Cascades and the Sahel follow this downward trend in monetary inequality.

Another lesson is that the decomposition of inequalities according to a certain number of characteristics of the Burkinabè population (region of residence, gender and level of education of the head of household) reveals that these economic inequalities are essentially due to those produced within the different population categories (intra-group inequalities).

Keywords

Inequalities, Education, Health, Economy, Employment, Consumption, Poverty, Quintiles, Deciles, Gini Index, Lorenz Curve, Monetary inequalities, Basic social services.

Original version

French

Introduction

« Une société juste est une société dans laquelle aucune sphère d'activité - économique, politique, culturelle, scolaire, etc. - ne doit déterminer les inégalités produites dans une autre sphère : s'il est normal qu'il y ait des riches, des puissants, des cultivés, des bons élèves..., il n'est pas juste que les plus riches soient aussi les plus puissants, les plus cultivés et les meilleurs élèves. » (Walzer, 1997 cité par Dubet, 2016)

Les valeurs de justice et d'équité sont au cœur des agendas internationaux et régionaux de développement. Ainsi, l'objectif 10 des Objectifs du développement durable (ODD) vise la réduction des inégalités entre et au sein des pays. Au niveau africain, l'une des sept aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, vise « Une Afrique de bonne gouvernance, de respect des droits de l'homme, de justice et d'État de droit » (aspiration 3). En outre, la Déclaration d'Addis Abeba sur Population et Développement élaboré dans le cadre de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) post-2014, compte parmi ses six piliers, un pilier sur « Dignité et égalité » (pilier 1).

Les différentes politiques de développement au Burkina Faso se sont toujours fondées sur ces valeurs de justice et d'équité. En prenant l'exemple du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020 qui est actuellement le cadre de référence des politiques de développement au Burkina Faso, il stipule que dans « la perspective d'un développement humain inclusif et durable, les principales problématiques qui se posent sont relatives à la persistance des inégalités sociales, aux insuffisances du

système productif national, à la faible qualité des ressources humaines, à l'inefficacité et à l'inefficience de la gouvernance » (Burkina Faso - PNDES, 2016, p. 4).

Parmi les principes directeurs du PNDES, il y a celui de « l'équité et du genre » dans la mesure où il est mentionné que « La réduction des inégalités sociales, régionales et la solidarité nationale seront le fil conducteur déterminant, pour assurer l'équité intra et intergénérationnelle, la prise en compte du genre, ainsi que la prise en compte des spécificités régionales par la valorisation de leurs potentialités, pour plus d'équité spatiale et de paix sociale » (Burkina Faso-PNDES, 2016, p. 27).

Malgré ces engagements politiques, les défis en matière de réduction des inégalités sociales et économiques subsistent, en témoigne le rang qu'occupe le pays sur l'Indice de développement humain (IDH), soit 46^e rang africain sur 52 et 183^e mondial sur 189 pays. Il convient donc de s'interroger sur l'état des inégalités sociales et économiques au Burkina et leur évolution. Le présent document de diagnostic s'inscrit dans ce cadre et comporte deux parties : une première partie porte sur une revue de littérature des inégalités sociales et économiques au Burkina Faso, à travers un examen de la littérature scientifique et des statistiques administratives. La deuxième partie donne une mesure directe de l'évolution des inégalités économiques en utilisant une série d'indices d'inégalité et recourant à quelques enquêtes nationales sur les conditions de vie des ménages au cours des deux dernières décennies.

1. Revue de littérature sur les inégalités au Burkina Faso

1.1 Méthodologie de la recherche documentaire

La recherche documentaire a couvert à la fois les publications scientifiques dans les bases de données numériques et la littérature grise. Les bases de données numériques consultées sont JSTOR¹, DOAJ², ERIC³, Erudit, OpenEdition Freemium, BDSP ; Google. La littérature grise a été accessible à la documentation de l'ISSP, sur le site de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) et du Conseil National de la Statistique (CNS) ainsi que sur Google.

Les mots clés utilisés (comprenant chaque fois le suffixe « Burkina Faso ») sont : « inégalités », « pauvreté », « accès aux services sociaux », « pauvreté et accès aux services sociaux », « inégalités dans l'éducation », « inégalités dans la santé », « accès au marché de l'emploi », « inégalités de revenus », « inégalités selon le genre », « accès à l'eau ». Les correspondances en anglais de ces mots clés ont été également utilisées. Cette première recherche a donné une gamme variée de résultats. Nous avons donc considéré des critères supplémentaires d'inclusion pour les téléchargements et la sélection finale des publications. Ainsi nous avons privilégié les critères suivants :

- Le titre qui ressort de la recherche incorpore au moins un des mots clés ;
- Le Burkina Faso est couvert par l'étude (échantillon, données, résultats).

Après avoir traité et organisé les références sélectionnées, l'étape suivante a consisté en une exploitation des textes à l'aide d'une grille de lecture.

1.2 Inégalités face aux services sociaux de base au Burkina Faso

1.2.1 Inégalités dans l'éducation

A l'examen de la littérature, il ressort de prime abord qu'il n'existe pas de limites bien tracées dans le domaine de l'éducation entre les concepts « d'inégalités », « de disparités » et « d'équité ». La plupart des auteurs utilisent l'un ou l'autre terme pour désigner les écarts absolus ou relatifs qui existent entre plusieurs groupes que ce soit dans l'instruction, l'alphabétisation, la déscolarisation (Kobiané *et al.*, 2009 ; Ouedraogo, 2013 ; Boly, 2017) ou la réussite scolaire (Coulidiati-Kiélem, 2009). A titre illustratif, le rapport sur la scolarisation et l'alphabétisation de l'Enquête Multisectorielle Continue (EMC) de 2014, laisse observer qu' « *en plus des inégalités spatiales de la fréquentation scolaire, on note aussi des disparités de la scolarisation liées aux caractéristiques des ménages... Quant aux inégalités de scolarisation liées au sexe de l'individu scolarisable, elles se sont considérablement*

1 Journal Storage

2 Directory of Open Access Journals

3 Education Resources Information Center

réduites » (INSD⁴, 2015, p. 9). C'est également le cas de la littérature anglophone ; « *By contrast, there remain wide social disparities in the likelihood of children continuing in school after the primary level. Inequalities between girls and boys in terms of access to school appear to be minor or even non-existent* » (Lachaud *et al.*, 2014, p. 8 & 15).

L'analyse des différents travaux sur les inégalités dans la demande d'éducation montre que ces inégalités se situent à différents niveaux : l'accès, les parcours scolaires, les résultats et la réussite sociale. Par ailleurs, les facteurs d'inégalités les plus étudiés sont le genre, le statut économique et le lieu de résidence.

a. Les inégalités d'accès à l'éducation primaire

Un faible accès des filles à l'éducation avant la mise en œuvre du Plan Décennal de Développement de l'Éducation de Base (PDDEB) en 2002 et de fortes disparités spatiales.

En plus des études faisant la synthèse des travaux sur la demande scolaire avant les années 2000 (Kaboré *et al.* 2001; Kobiané, 2001b), les documents de synthèse des statistiques scolaires et les documents de référence des politiques sous-sectorielle de l'éducation de base (MEBA⁵, 1999a ; MEBA, 1999b ; MEBA, 2002 ; MEBA, 2004a ; MEBA, 2004b) font ressortir des inégalités d'accès à la scolarisation au détriment des filles. Cette réalité d'une sous-scolarisation systématique des filles par rapport aux garçons a orienté la recherche sur l'éducation. Ainsi, selon la synthèse de Kaboré *et al.* (2001, p. 112), « *la majeure partie de toutes ces études concerne explicitement dans leur intitulé, la scolarisation des filles* ». La plupart des auteurs expliquent cette sous scolarisation par l'absence de politiques adéquates, les difficultés économiques au niveau global et au sein des ménages, les pesanteurs socioculturelles, les obstacles liés au système éducatif lui-même, les facteurs liés aux structures démographiques des ménages et le mode de production dans lequel est impliqué le ménage.

A cette inégalité d'accès à l'éducation selon le sexe s'ajoute de fortes disparités entre régions, avant la mise en place du PDDEB (MEBA, 2000). Ainsi, en 1999-2000 les régions du sahel, de l'Est, du Centre Nord se distinguent par des niveaux de scolarisation très faibles (respectivement 19,7%, 21,8% et 29,2%) par rapport aux régions du Centre, des Hauts Bassins et du Sud-Ouest (respectivement, 77,3%, 57,9% et 43,2%). Les inégalités de genre dans l'accès à l'éducation primaire varient également de manière très nette entre régions avant la mise en place du PDDEB. Ainsi, alors qu'en 1999-2000, l'indice de parité entre les sexes (IPS) sur le Taux Brut de Scolarisation (TBS), est de 0,54 au Nord, de 0,56 au Centre-Nord et de 0,67 au Sahel, il ressort que celui du Centre, des Hauts Bassins et du Centre-Sud est nettement plus élevé (respectivement 0,90 ; 0,79 ; et 0,75).

4 Institut National de la Statistique et de la Démographie

5 MEBA : Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation

Selon le milieu de résidence, les résultats de l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages montrent une scolarisation très faible en milieu rural. Tandis que le TBS du milieu rural n'est que de 27,7%, celui du milieu urbain est plus de trois fois supérieur (92,5 %). Les inégalités sexuelles sont bien prononcées en milieu rural (IPS=0,64) par rapport au milieu urbain (IPS=0,93).

Ces disparités spatiales qui apparaissent également au niveau provincial, justifieront l'identification de « vingt provinces prioritaires »⁶ dans le cadre de la conception du PDDEB.

Des inégalités sexuelles d'accès à l'enseignement primaire qui se réduisent sensiblement depuis la mise en œuvre du PDDEB.

Les études sont unanimes sur la réduction sensible des inégalités entre les sexes en matière d'accès au primaire, depuis les années 2000 (INSD, 2015b, 2018b, 2007a, MENA, 2015 ; Wayack-Pambé *et al.*, 2017 ; Kobiané *et al.*, 2018, INSD et UNICEF, 2015 ; Akresh, 2004; Kaboré *et al.*, 2003; Pilon *et al.*, 2003; Kobiané, 2001). Le graphique 2 permet de voir le schéma de rapprochement entre fréquentation scolaire des filles et celle des garçons à partir des données des enquêtes auprès des ménages. Les tableaux a1.1 à a1.3 en annexe font apparaître un indice de parité entre les sexes autour de 1 en 2017/2018 alors qu'il était de 0,70 au début des années 2000, quel que soit l'indicateur d'accès considéré (le Taux Brut de Scolarisation [TBS], le Taux Brut d'Admission [TBA] ou le Taux Net de Scolarisation [TNS]).

La plupart des auteurs expliquent cette baisse des inégalités par les énormes efforts consacrés à l'éducation de base à travers les politiques sous-sectorielles telles que le PDDEB (2002-2011) et le PDSEB (2012-2021). L'enquête nationale d'opinion sur la mise en œuvre du PDDEB révèle que les acteurs de l'éducation reconnaissent l'apport des actions mises en œuvre, notamment la construction des infrastructures dans la réduction des inégalités entre filles et garçon dans l'enseignement primaire (Kobiané *et al.*, 2018).

Une persistance des inégalités spatiales malgré des progrès notables dans l'accès. Des inégalités spatiales importantes d'accès à l'éducation au détriment du milieu rural et des régions du Sahel et de l'Est.

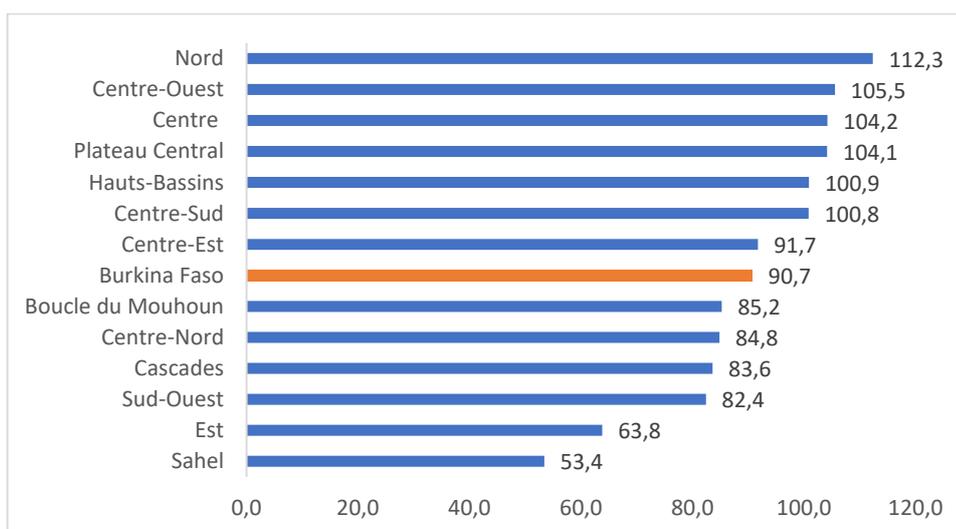
Si la réduction des écarts entre filles et garçons en termes d'accès à l'éducation primaire est nette, il ressort de la littérature une persistance des inégalités spatiales (Kamano *et al.* 2010 ; Gnoumou Thiombiano *et al.*, 2017 ; INSD et UNICEF, 2015) surtout à des entités territoriales plus fines (Boly, 2017; MENA, 2015). On peut retenir, globalement, des disparités régionales dans l'accès à l'éducation en défaveur des régions de l'Est et du Sahel, ainsi que des disparités selon le milieu de résidence. Les données du ministère en charge de l'éducation permettent de voir la persistance de ces inégalités quel que ce soit l'indicateur d'accès considérée (TBS, TBA et TNS). Le Graphique 1 permet de percevoir les écarts entre

6 Sur la base d'un taux brut de scolarisation inférieur au taux national qui était de 39,54% en 1997.

régions à partir du taux brut de scolarisation. En effet, alors que les régions comme le Nord, le Centre-Ouest, le Centre, le Plateau Central, les Hauts-Bassins et le Centre-Sud sont à plus de 100%, les régions du Sahel et de l'Est présentent un TBS strictement inférieur à 65%, en 2017-2018. Les autres indicateurs comme le TBA et le TNS en annexe illustrent les mêmes disparités régionales dans l'accès à l'enseignement primaire.

Graphique 1 : Taux brut de scolarisation au primaire par régions pour l'année scolaire 2017-2018

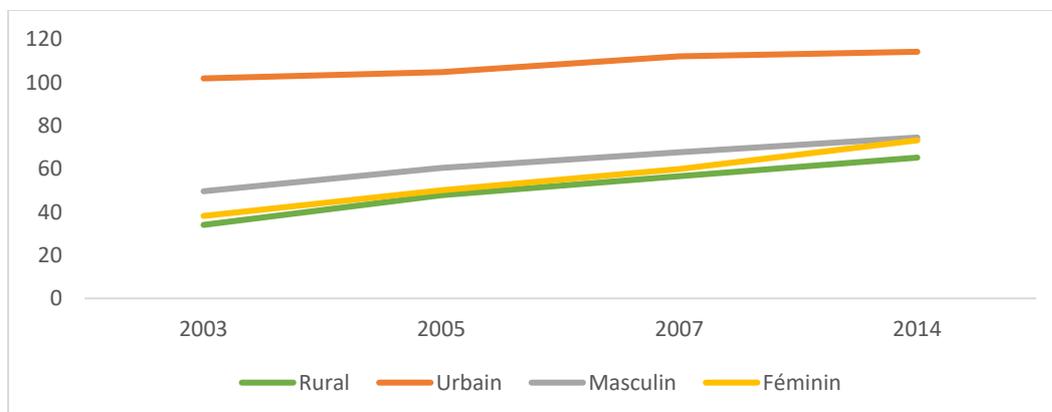
Source : construit par les auteurs à partir des données de l'annuaire statistique 2017-2019 (MENA, 2018, p. 25-26)



Il ressort de la revue de littérature une sous-scolarisation du milieu rural par rapport au milieu urbain. Les rapports d'enquêtes sur les conditions de vie des ménages permettent de constater par ailleurs que l'écart entre le milieu rural et le milieu urbain en termes de scolarisation dans l'enseignement primaire reste toujours énorme (Graphique 2). On observe néanmoins un léger rapprochement des TBS des deux milieux : l'écart entre le TBS du milieu urbain et celui du milieu rural est passé de près de 68 points en 2003 à 49 points en 2014.

Graphique 2 : Evolution du taux brut de fréquentation scolaire au primaire de 2003 à 2014, selon le milieu et le sexe de l'individu

Source: Construit par les auteurs à partir des données des rapports de EBCVM 2003 (INSD, 2003, p. 26), EA/QUIBB 2005 (INSD, 2005, p. 174), EA/QUIBB 2007 (INSD, 2007, p. 34) et EMC 2014 (INSD, 2015, pp. 25-26).



b. Inégalités d'accès au post-primaire et au secondaire

Les filles rattrapent actuellement leur retard au post-primaire (premier cycle du secondaire) mais demeurent encore moins scolarisées que les garçons dans l'enseignement secondaire. Des disparités spatiales qui se creusent au fil des cycles.

Le post-primaire est destiné aux sortants de l'enseignement primaire et concerne les classes de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Il ressort des rapports d'enquêtes du Ministère en charge de l'éducation des indicateurs d'accès (TBA et TBS) au post-primaire plus faibles que ceux observés au primaire. On note également que la réduction des inégalités de genre observées au niveau du primaire s'est répercutée au post-primaire par une baisse sensible de la sous-scolarisation des filles, au cours des dix dernières années. Ainsi, l'indice de parité qui traduit l'écart relatif de scolarisation des filles par rapport à celle des garçons est passé de 0,79 en 2010/2011 à 0,98 en 2014/2015 (MESSRS, 2011 ; MESS, 2015, 2016). Depuis 2014-2015, la parité entre les sexes semble atteinte. Les données des enquêtes auprès des ménages confortent également les résultats d'une baisse des inégalités liées au sexe à ce niveau d'enseignement (Graphique 4).

Pour l'ensemble du post-primaire on peut apprécier positivement un accès non différencié par sexe, mais il faut souligner que selon le type d'enseignement il existe encore des défis à relever. En 2014/2015 tandis que le poids des filles dans l'enseignement général était de 49%, ces dernières ne représentaient que 33,4% dans l'enseignement post-primaire technique et professionnel (MESS, 2016).

Si le problème des inégalités de genre semble se résoudre au primaire et au post-primaire, dans l'enseignement secondaire, par contre, il se pose avec acuité. En effet, jusqu'en 2015-

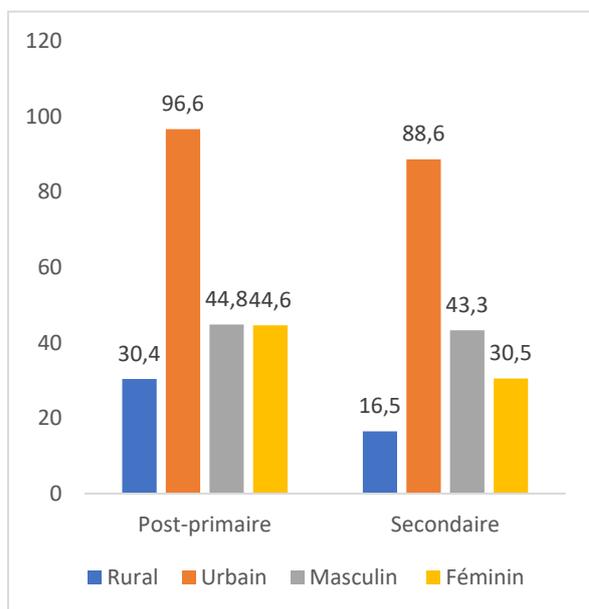
2016, l'indice de parité au secondaire n'était que de 0,65, et ceci dans un contexte où l'accès au secondaire demeure faible (TBS national de seulement 15%). Les données de l'enquête multisectorielle continue (EMC) de 2014, confirment la persistance de l'inégalité d'accès au secondaire en défaveur des filles (Graphique 4).

Il ressort par ailleurs que les disparités régionales et selon le milieu de résidence observées dans les cycles inférieurs se maintiennent au niveau du secondaire. Ainsi, les trois régions au bas de l'échelle dans l'accès au primaire (Est, Sahel et Centre-Nord) présentent également les taux bruts de scolarisation les plus faibles au secondaire (MENA, 2016a, MENA, 2016b).

Les résultats des enquêtes sur les conditions de vie des ménages confortent la sous scolarisation au secondaire en milieu rural depuis le début des années 2000. En effet, comme nous l'avons constaté au niveau de l'enseignement primaire, les niveaux de fréquentation au post-primaire ou au secondaire du milieu urbain sont restés largement au-dessus de ceux du milieu rural (Graphiques 3 et 4).

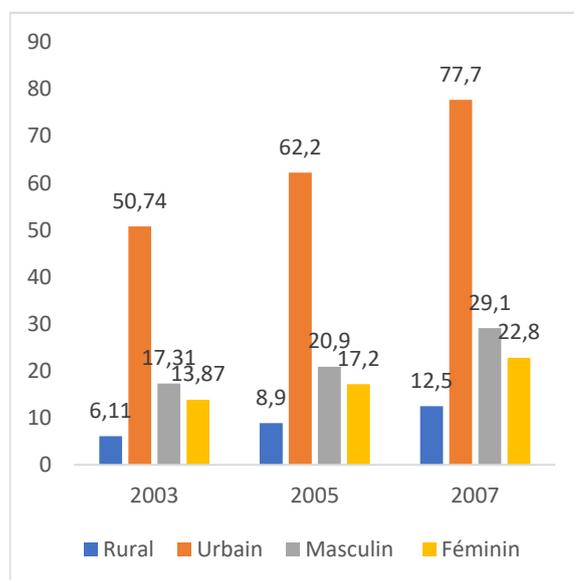
Graphique 4 : Taux brut de fréquentation au post-primaire et au secondaire second cycle en 2014

Source : Construit par les auteurs à partir des données des rapports de EMC 2014 (INSD, 2014, pp. 27, 28, 30)



Graphique 3 : Taux brut de fréquentation au secondaire (post-primaire + second cycle) de 2003 à 2007

Source : Construit par les auteurs à partir des données des rapports de EBCVM 2003 (INSD, 2003, p. 27), EA/QUIBB 2005 (INSD, 2005, p174) et EA/QUIBB 2007 (INSD, 2007, p. 36)



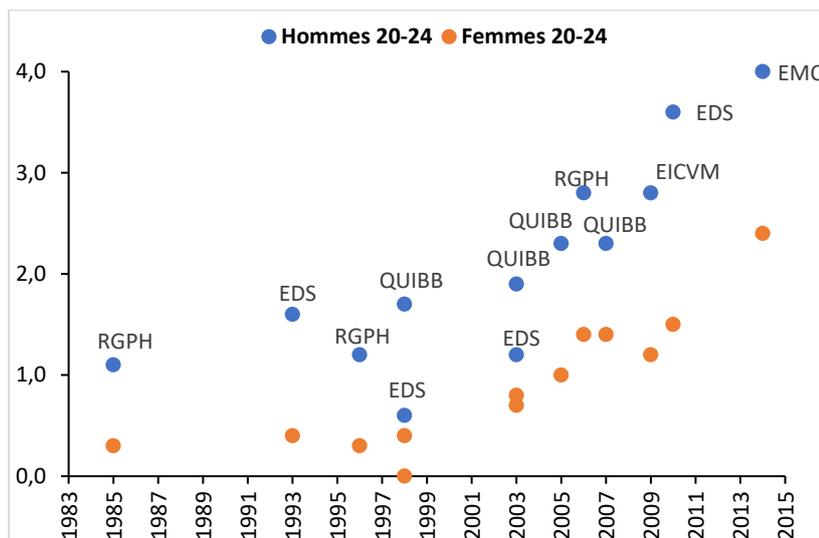
c. Inégalités d'accès à l'enseignement supérieur

Un accès au supérieur principalement réservé aux hommes et à quelques provinces comme le Kadiogo, le Houet et le Boulkiemdé.

Que l'on considère les sources émanant des enquêtes auprès des ménages ou des recensements, les femmes sont défavorisées dans l'accès au supérieur (Graphique 5).

Graphique 5 : Taux nets de fréquentation au supérieur calculés selon le sexe à partir des recensements et enquêtes auprès des ménages

Source : Wayack-Pambé *et al.* (2019, p. 64)



Légende :

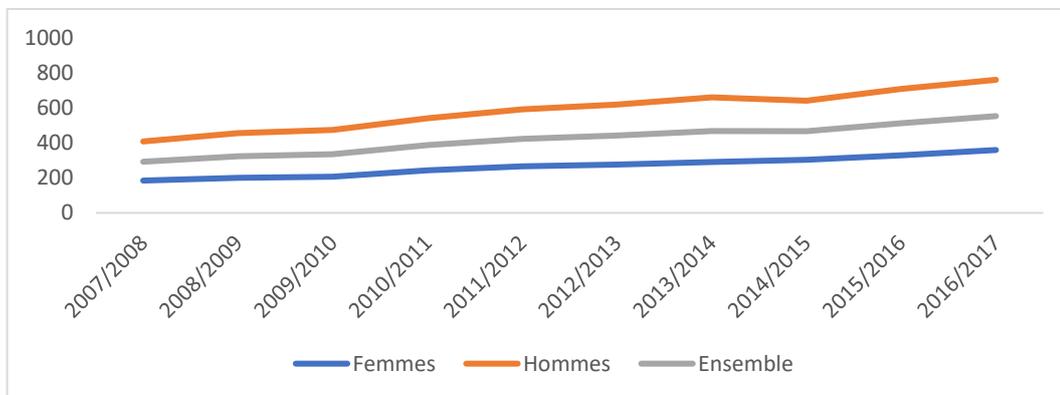
EDS : Enquête Démographique et de Santé ; EMC : Enquête Multisectorielle Continue ; EICVM : Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages ; QUIBB : Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base de Bien-être ; RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitation

Les sources administratives notamment les annuaires statistiques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur permettent d'observer des résultats similaires. Avec ces sources statistiques, deux indicateurs sont présentés comme étant des indicateurs d'accès (MESRSI, 2017). Il s'agit du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants et les taux de transition entre le secondaire et le supérieur.

Concernant le premier indicateur (nombre d'habitants pour 100 000 habitants), la synthèse des annuaires illustre bien un accès au supérieur en nette évolution avec des inégalités hommes-femmes qui se creusent au fil du temps (Graphique 6).

Graphique 6 : Evolution du nombre d'étudiants pour 100000 habitants selon le sexe de 2007/2008 à 2016/2017

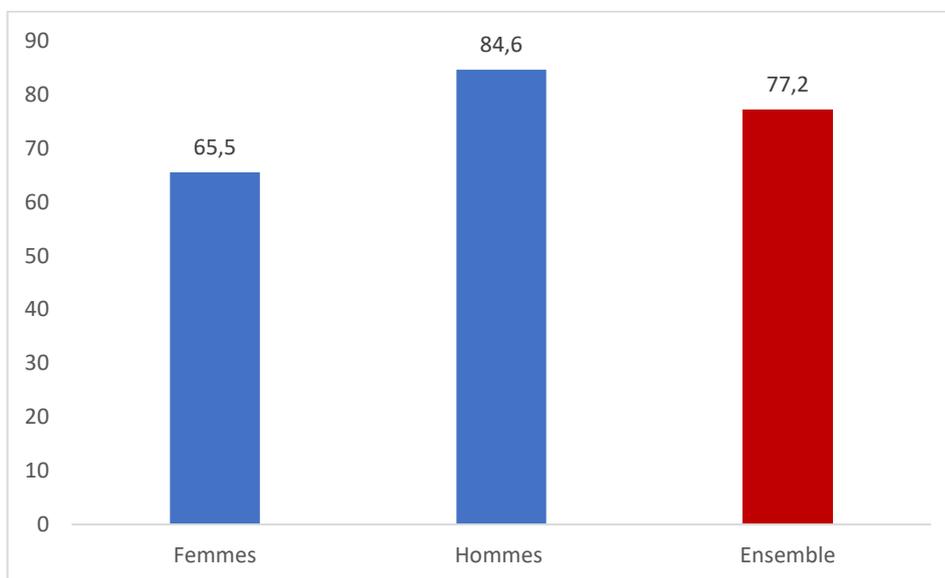
Sources : Construit par les auteurs à partir des données des annuaires statistiques (MESRI, 2017, p. 3), (MESRSI, 2016 p. 2), (MESRSI, 2016b, p. 1), (MESRSI, 2016c, p. 3), (MESS, 2013, p. 8), (MESS, 2012 p. 8), (MESS, 2011, p. 8), (MESS, 2012b, p. 16), (MESS, 2013b, p. 16)



Les taux de transition entre le secondaire et le supérieur révèlent également un accès au supérieur défavorable à la jeune fille. En 2016-2017, alors que 85 % des hommes qui ont réussi au baccalauréat (l'année précédente) accèdent à une institution d'enseignement supérieur, seulement 66% de leurs homologues femmes y accèdent (Graphique 7).

Graphique 7 : Taux de transition entre le secondaire et le supérieur pour l'année académique 2016-2017

Source : Construit par les auteurs à partir des données des annuaires statistiques (MESRI, 2017, p. 3)



La structure par sexe et par année académique des apprenants montre que la part des étudiants de sexe féminin est presque stable et gravite autour de 30 % depuis 2010 (Tableau 1).

Tableau 1 : Evolution des effectifs d'étudiants dans l'enseignement supérieur public selon le sexe

Source : Construit par les auteurs à partir des données du tableau de bord social (INSD, 2018b, p. 109) et de l'annuaire statistique du supérieur (MENA, 2017, p. 11)

Années	Hommes	Femmes	Ensemble	% Femmes
2010-2011	33 660	13 944	47 604	29,3%
2011-2012	38 173	15 926	54 099	29,4%
2012-2013	41 301	17 265	58 566	29,5%
2013-2014	44 685	19 257	63 942	30,1%
2014-2015	44 150	20 327	64 477	31,5%
2015-2016	49 248	22 253	71 501	31,1%
2016-2017	56 914	25 673	82 587	31,1%

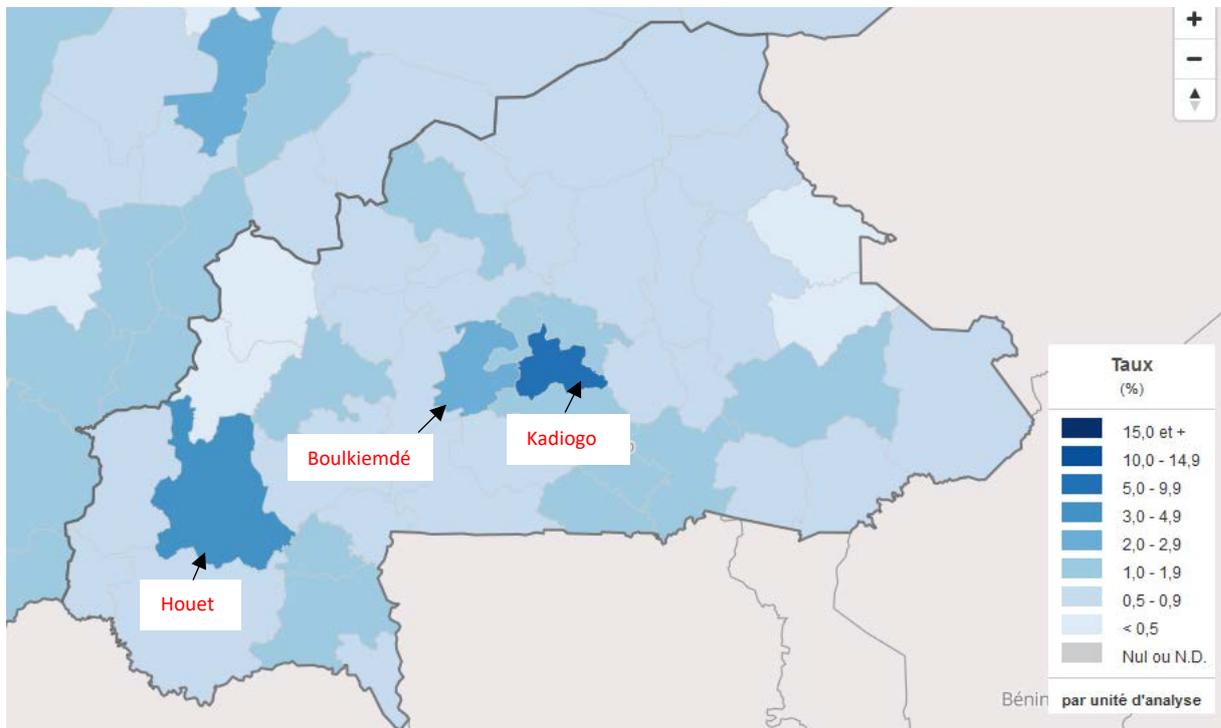
Les données de l'Institut de Statistique de l'UNESCO (ISU) confortent également cette inégalité par genre en présentant un taux brut de scolarisation de 4,09 % pour les femmes et de 7,86 % pour les hommes (soit un indice de parité de 0,52)⁷ en 2017.

L'analyse en termes d'inégalités spatiales au supérieur comporte des limites, dans la mesure où l'offre de l'enseignement supérieur est généralement confinée dans les grands centres urbains. Les sortants de l'enseignement secondaire qui proviennent de l'ensemble des régions du pays et qui souhaitent poursuivre au supérieur sont amenés à rejoindre les principales universités publiques, notamment à Ouagadougou (province du Kadiogo), Bobo-Dioulasso (province du Houet) et Koudougou (province du Boulikemdi). Ces trois provinces abritent les plus grands centres urbains du pays. La carte 1 illustre cette prédominance de ces trois provinces en termes de niveau d'accès au supérieur (ODSEF, 2018).

7 <http://data.uis.unesco.org/?lang=fr#>

Figure 1 : Proportions des personnes de la génération 1970–1979 ayant accédé au supérieur selon la province

Source : Atlas en ligne : <http://www.atlasds.fss.ulaval.ca/H.html>

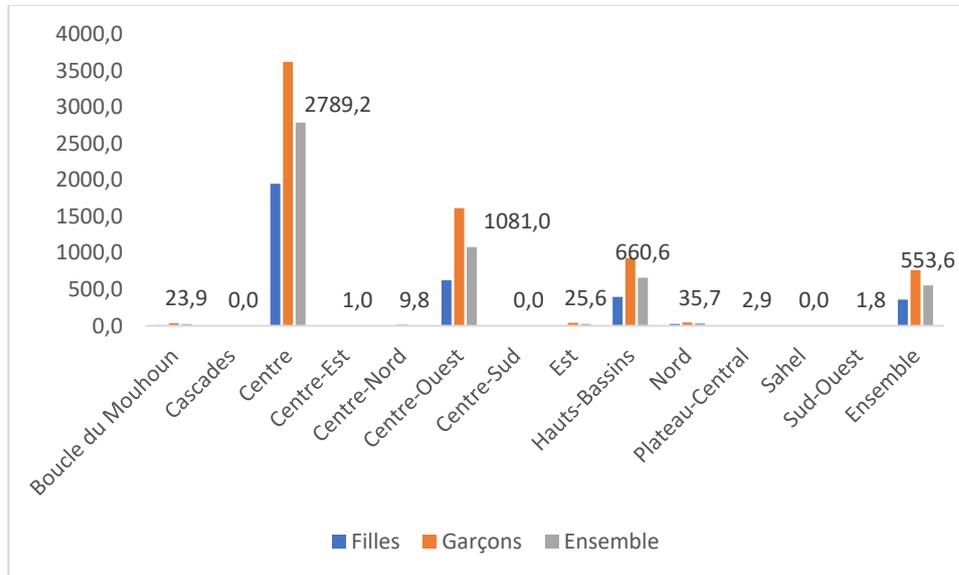


Pour résorber le problème de l'accès au supérieur, l'Etat burkinabè a procédé au renforcement de l'offre publique de formation au niveau du supérieur à travers l'ouverture d'institutions d'enseignement supérieur. Ainsi après l'université de Koudougou en 2005, on a assisté à l'ouverture d'autres nouvelles institutions publiques à Fada N'Gourma (à l'Est), à Ouahigouya (au Nord) et à Dédougou (Nord-ouest). Malgré cela beaucoup d'efforts restent à faire pour réduire les disparités régionales dans l'enseignement supérieur.

Le graphique 8 montre que pour l'ensemble, l'accès au supérieur reste très marginal avec des disparités régionales importantes. Ainsi à l'exception des régions du Centre (2789,2), du Centre Ouest (1081,0) et des Hauts Bassins (660,5), le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est presque nul.

Graphique 8 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants par région et selon le sexe en 2016-2017

Source : Construit par les auteurs à partir des données des annuaires statistiques (MESRI, 2017, p. 23) et des données des projections démographiques de 2007



d. Inégalités de participation à l'éducation selon les groupes socio-économiques ou l'origine sociale

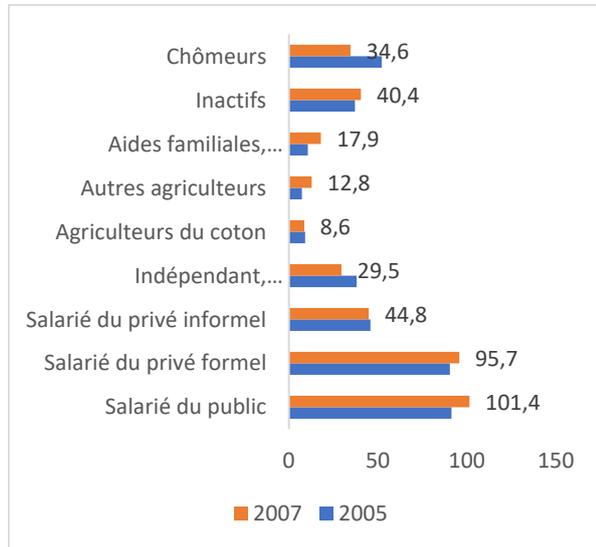
Des inégalités de participation en défaveur des enfants des pauvres, des enfants des parents non instruits et des enfants de parents divorcés ou séparés.

A partir des années 2000, les thèmes abordés dans la littérature sur les inégalités scolaires touchent non seulement les inégalités de genre et spatiales, mais de plus en plus les inégalités liées au statut économique et à l'origine sociale.

Selon la catégorie sociale des parents ou des tuteurs, on note dans l'ensemble que les enfants dont le chef de ménage est moins nanti (pauvres, cultivateurs ou non-salariés) ont moins accès à l'enseignement primaire ou secondaire (Boly, 2017 ; INSD et UNICEF, 2015 ; Pilon *et al.*, 2003 ; Ouedraogo, 2013 ; Wayack-Pambè *et al.*, 2011, INSD, 2005, 2007b). Cependant l'étude de Ouedraogo (2013), suggère que les inégalités d'accès à l'enseignement primaire ou secondaire, selon la catégorie sociale des parents se réduisent. D'autres résultats des enquêtes auprès des ménages vont également dans le sens d'une fréquentation scolaire nettement supérieure chez les enfants de salariés et des employeurs au primaire comme au secondaire (Graphique 9 et 10). Les résultats de l'EMC confirment ces disparités d'accès. On constate avec ces derniers résultats que l'accès à l'éducation est plus important dans les catégories sociales de statut élevé, à savoir les cadres moyens ou supérieurs de l'administration publique ou privée, que dans les catégories à statut plus faible, comme les aides familiales, les travailleurs à leur propre compte ou les ouvriers (INSD, 2015).

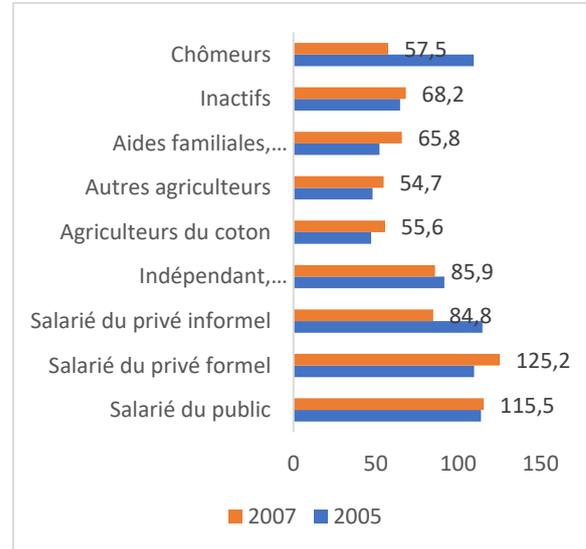
Graphique 9 : Taux brut de fréquentation au secondaire selon le groupe socio-économique du chef de ménage en 2005 et 2007

Source: Construit par les auteurs à partir des données des rapports de EA/QUIBB 2005 (INSD, 2005, p. 174) et EA/QUIBB 2007 (INSD, 2007, p. 111)



Graphique 10 : Taux brut de fréquentation au primaire selon le groupe socio-économique du chef de ménage en 2005 et en 2007

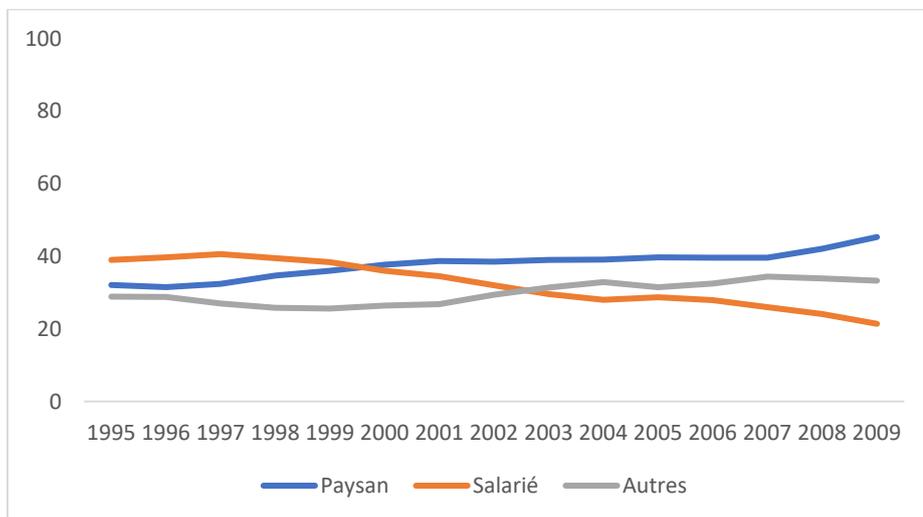
Source: Construit par les auteurs à partir des données des rapports de EA/QUIBB 2005 (INSD, 2005, p. 174) et EA/QUIBB 2007 (INSD, 2007, p. 111)



Au niveau de l'enseignement supérieur cependant, on semble assister de plus en plus à une sorte de démocratisation dans l'accès. En effet, l'étude de Kobiané et Pilon (2013), suggère que depuis les années 2000, la part des étudiants dont le père est paysan est restée bien au-dessus de celle dont le père est salarié ou caractérisé par d'autre type de catégorie socioprofessionnelle (Graphique 11). Il ressort de leur étude une baisse continue de la part d'étudiants dont le père est salarié, ce qui traduirait un accès de plus en plus accru des couches sociales les moins nanties à l'enseignement supérieur. Il reste cependant difficile de tirer des conclusions du fait que la variable activité du père reste « grossière » (la catégorie « paysan » peut renfermer des employeurs agricoles ou encore des personnes exerçant une activité rémunérée dans le secteur informel). Il serait donc mieux d'approfondir la recherche à ce niveau en questionnant davantage la catégorie socio-professionnelle du père.

Graphique 9 : Répartition (%) des étudiants de Ouagadougou selon leur origine sociale de 1995-1996 à 2009-2010

Source : Kobiané & Pilon (2013, p. 51)



En matière d'inégalités liées au sexe du chef de ménage, les résultats sont mitigés: l'apport des femmes chefs de ménage dans la scolarisation est important (Kobiané *et al.*, 2009 ; Gansaonré *et al.*, 2016 ; Kaboré *et al.*, 2003 ; Wayack-Pambé & Moussa, 2014 ; Wayack-Pambé & Pilon, 2011). Les enfants des ménages dirigés par des femmes ont des chances élevées de participation au système éducatif. Il ressort finalement de l'étude de Gnomou Thiombiano *et al.* (2013) que les parents divorcés ou séparés disposent nettement de moins de chance de scolariser leurs enfants par rapport à ceux vivant toujours en union.

A propos du niveau de vie des ménages, l'enquête multisectorielle continue montre que plus le niveau de vie des ménages augmente, plus l'accès physique à une école primaire ou secondaire est élevé (Tableau 2).

Tableau 2 : Accès physique aux écoles primaires selon le quintile de dépenses en 2014

Source : INSD (2015d, pp. 56-57)

	Temps mis	1 ^{er} quintile	2 ^e quintile	3 ^e quintile	4 ^e quintile	5 ^e quintile	Ensemble
Primaire	Moins de 30 mn	69,9	73,5	73,8	77	85,6	77,5
	30 mn à moins d'une heure	23,1	20,5	18,6	16,9	10,3	16,6
	Une heure et plus	7	6	7,6	6,1	4	5,8
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Secondaire	Moins de 30 mn	22,7	26,2	31,9	37,9	63	40,5
	30 mn à moins d'une heure	31,6	28,8	26,2	27,3	18,9	25,4
	Une heure et plus	45,7	45	41,9	34,8	18,1	34,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

e. Les inégalités de parcours et de résultats dans l'éducation**Des élèves et des étudiants plus chanceux que d'autres en termes de résultats selon le sexe et certaines variables de l'origine sociale.**

Les indicateurs de résultats scolaires généralement retenus dans la littérature sont, entre autres, le taux d'achèvement, les taux de flux (promotion, abandon, redoublement), les scores des élèves dans les différents niveaux d'enseignement ou encore les résultats aux examens.

Les travaux réalisés au Burkina Faso montrent que dans les premières années de l'enseignement primaire, il ne semble pas exister de différences significatives entre filles et garçons en termes de performances scolaires (PASEC, 2009, 2015 ; MENA, 2013). Cependant, les résultats des examens du CEP montrent qu'en fin de cycle primaire, la réussite semble être en défaveur de la jeune fille (MENA, 2015). L'explication donnée à cette faible performance des filles en fin de cycle est l'augmentation de la charge des travaux domestiques que celles-ci sont amenées à réaliser, surtout en milieu rural. Cette inégalité dans les résultats s'étend à l'enseignement post-primaire avec des performances scolaires faibles chez les filles. En effet, tandis que l'écart moyen des taux de succès n'a été que de 6 points au CEP entre 2010 et 2015, celui du BEPC atteint 9 points de pourcentage en défaveur des filles au cours de la même période. Si la plupart des auteurs tentent de lier l'échec scolaire des filles aux charges domestiques⁸, l'étude de Couldiati-Kiélem (2009) fait apparaître des explications faisant appel aux rapports de genre dans la classe. En effet, selon son étude portant sur les élèves de 3^{ème}, les filles appartenant à une classe où leur nombre est relativement élevé présentent plus de chance de réussite par rapport à leurs homologues des autres classes.

8 Etudes PASEC.

Quant aux inégalités de résultats liées à l'origine sociale⁹ de l'élève, il ressort que si pour l'ensemble, on ne peut pas conclure sur l'influence de cette variable sur la performance au primaire (à travers les scores ou les notes), la littérature révèle néanmoins des effets bénéfiques de l'instruction des parents (PASEC, 2009, 2015 ; Gansaonré *et al.*, 2016). On note également une persistance des difficultés de rétention des élèves dans les familles pauvres (Boly, 2013).

Au niveau du secondaire, les inégalités imputables à l'origine sociale semblent plus nettes. Couldiati-Kiélèm (2009) parle « *d'effet de sélection sociale* » lorsqu'elle constate que les élèves dont la classe est constituée majoritairement d'enfants de cadres obtiennent les meilleurs scores. L'auteur explique ce résultat par la tendance à choisir les meilleures écoles chez les parents fortunés ou l'accompagnement extra-scolaire par l'appui aux cours à domicile.

Dans les premières années de scolarité au supérieur, on constate des inégalités de réussite plutôt en défaveur des enfants de salariés (Kobiané *et al.*, 2013). Selon cette même source, le risque d'abandon et celui de connaître un premier redoublement avant les trois premières années universitaires semble également élevé chez étudiants dont le père est « salarié » comparativement à ceux dont le père est « paysan ».

1.2.2 Inégalités dans le secteur de la santé

a. Inégalités face à la morbidité

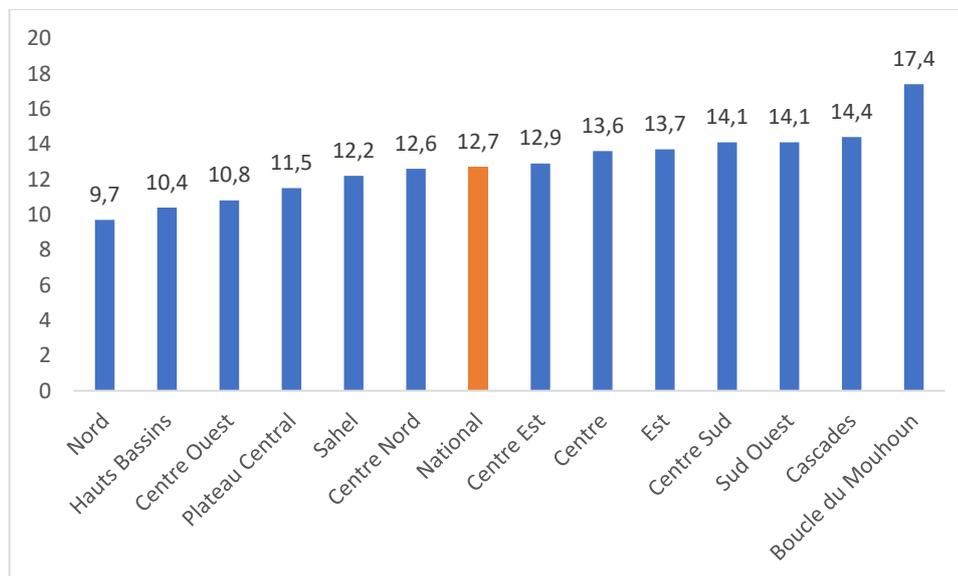
Des régions dont la population souffre plus de problèmes de santé que d'autres.

Avant de nous intéresser à l'accessibilité physique des services de santé, il est important d'examiner les inégalités en termes de morbidité générale au sein de la population burkinabè. L'EMC 2014 a produit des résultats sur la morbidité, à travers la proportion des individus qui ont eu des problèmes de santé, suite à une maladie ou à un accident. Il ressort de cette analyse que quelle que soit la période de référence (15 ou 30 derniers jours), la prévalence de la morbidité globale est presque la même en milieu rural et en milieu urbain. Cependant, il semble que les populations de certaines régions, souffrent plus que d'autres, tous problèmes de santé confondus. En effet, les régions du Centre Sud (14,1%), du Sud-Ouest (14,1%), des Cascades (14,4%) et de la Boucle du Mouhoun (17,4%), présentent en 2014 une forte prévalence de morbidité générale, tandis que le Nord (9,7%), les Hauts Bassins (10,4%) et le Centre Ouest (10,8%) ont des niveaux plus faibles (Graphique 12).

⁹ Du fait que l'origine sociale peut être analysée à partir des groupes-socioéconomiques des parents, de leur groupe ethnique, de leur niveau d'instruction, de leur culture, etc.

Graphique 10 : Prévalence de la morbidité des quinze derniers jours selon les régions

Source : Construit par les auteurs à partir des données du rapport de EMC 2014 (INSD, 2015, p. 13)



b. Accessibilité des services de santé

Une amélioration de l'accessibilité des services de santé, mais des inégalités régionales toujours importantes.

Le Burkina Faso a mis en œuvre au cours des deux dernières décennies deux plans nationaux de développement sanitaire (PNDS) dont le but est de contribuer au bien-être de la population, avec l'accès universel de la santé comme un de ses principes directeurs (Ministère de la santé, 2011). Il s'agit du PNDS 2001-2010 et du PNDS 2011-2020. En outre, « l'accès aux services de santé de qualité garanti à tous » est un objectif opérationnel à atteindre à l'horizon 2020 dans le cadre du PNDES (PNDES, 2016).

Les enquêtes nationales sur les conditions de vie des ménages réalisées par l'INSD considèrent qu'un ménage a un accès physique à la santé lorsque celui-ci est à 30 mn d'un établissement de santé fonctionnel, quel que soit le moyen de transport utilisé (INSD, 2005 ; 2003 ; INSD, 2007b). Sur la base de cette définition de l'accessibilité, le taux d'accessibilité est passé de 35,3% en 2003 (INSD, 2003) à 40,8% en 2007 (INSD, 2007b) avec d'énormes disparités régionales en faveur du Centre, des Hauts Bassins et des Cascades et une forte discrimination au détriment du monde rural.

L'enquête multisectorielle continue (EMC) de 2014, donne une définition basée sur la distance, en considérant le fait de résider à moins de 5 km d'un centre de santé comme le critère d'une accessibilité acceptable à la santé. Ainsi, il ressort que 71,2% des ménages burkinabès sont dans des conditions d'accessibilité acceptable à la santé avec des niveaux très faibles pour les régions du Sahel (53,2%), de la Boucle du Mouhoun (57,0%), de

l'Est (57,5%) et des Cascades (63%) (INSD, 2015b). Ces inégalités spatiales sont confirmées par les données du ministère de la santé lorsqu'elles présentent des rayons moyens d'action théoriques (RMAT) élevés pour ces 4 régions (Ministère de la santé, 2016).

c. Statut économique et accès aux services de santé

Les couches vulnérables sont en marge du système de santé malgré les progrès dans la couverture sanitaire.

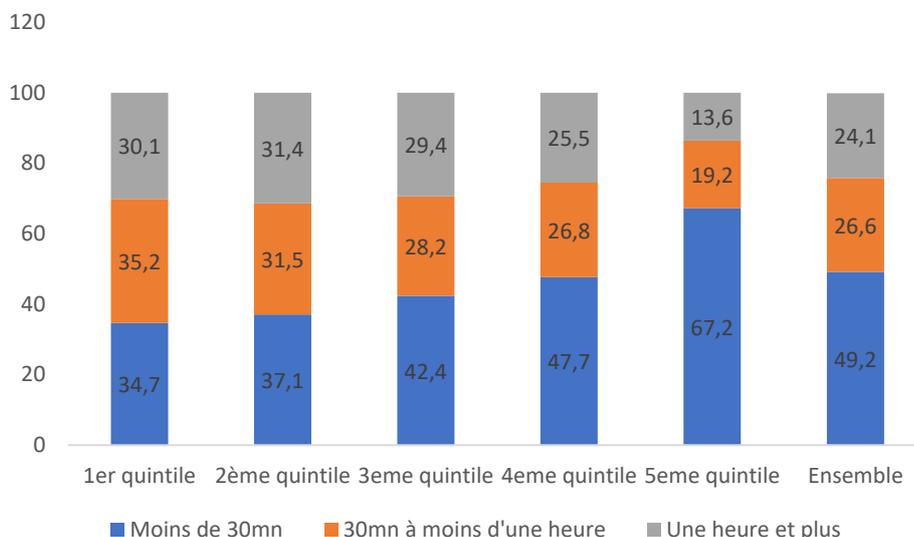
Il ressort de la littérature scientifique une persistance des inégalités d'accès aux soins de santé en fonction du niveau de vie (Allegri *et al.*, 2012 ; Dong *et al.*, 2008 ; Haddad *et al.*, 2004; Nitiéma *et al.*, 2003) . L'étude de Haddad *et al.* (2004), portant sur trois régions révèle non seulement de fortes disparités spatiales mais également des inégalités d'accès aux services publics de santé au détriment des populations vulnérables, en l'occurrence les pauvres et les femmes (Haddad *et al.*, 2004). Les résultats de cette étude révèlent par ailleurs que plus de la moitié des personnes qui proviennent des ménages les plus riches ont utilisé un service public de santé avant la fin d'un épisode de maladie contre moins du quart des personnes des ménages les plus pauvres. Par ailleurs, un homme malade sur deux, a également fréquenté une formation sanitaire publique tandis que c'est le cas chez moins d'une femme sur deux.

Les résultats de l'EMC 2014 vont également dans le sens du faible accès physique à la santé au sein de la population pauvre. Selon les résultats du graphique 13, seulement 35% des ménages les plus pauvres sont à moins de 30 mn d'un service de santé contre plus de 67% chez les ménages les plus riches.

Un des principaux obstacles qui limitent l'accès aux soins de santé au sein des populations moins nanties et mentionné par la plupart des auteurs est la contrainte financière.

Graphique 11 : Accessibilité physique des services de santé par quintile de niveau de vie

Source : Construit par les auteurs à partir des données du rapport sur le profil de pauvreté et d'inégalités (INSD, 2015d, p. 56)



Si pour l'ensemble des services de santé, ce diagnostic a pu identifier l'existence d'inégalités d'accès physique de la population aux services de santé, plusieurs questions demeurent et méritent une attention particulière. En effet, en quoi l'accès à certains services spécifiques comme les services de la santé de la reproduction sont-ils assurés pour tous ? Quelles sont les couches de la population où le problème de morbidité se pose avec acuité ?

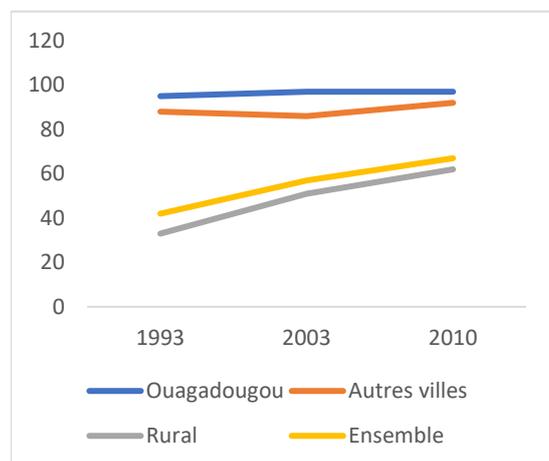
d. Les inégalités en matière de santé de la reproduction

Le plan national de développement sanitaire 2011-2020, a identifié en 2011 un certain nombre de problèmes prioritaires parmi lesquels figure notamment « *un état de santé de la population caractérisé par une forte charge de morbidité et une surmortalité chez la mère et l'enfant* » (Ministère de la santé, 2020, p. 23). L'accès de ces catégories aux services de santé maternelle et infantile de qualité est une condition de l'amélioration de l'état de santé de la population.

En termes d'inégalités face aux soins prénatals par un personnel formé, les enquêtes démographiques et de santé, révèlent que dans les années 1990, le milieu rural était de loin défavorisé, comparativement à la capitale Ouagadougou ou aux autres villes. Les disparités d'accès aux soins prénatals ont considérablement diminué en 2010, deux décennies après (Graphique 15). Quant à l'assistance à l'accouchement par un personnel formé, malgré la réduction de l'écart entre milieu rural et milieu urbain, les accouchements assistés par un personnel de santé dans les villes sont toujours plus courants qu'à la campagne (Graphique 14).

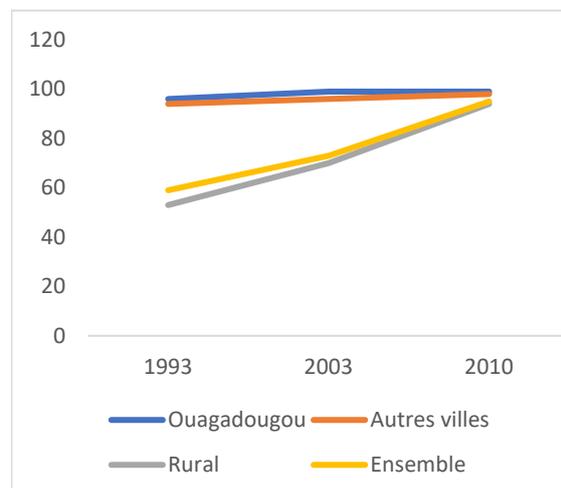
Graphique 124 : Assistance à l'accouchement, EDSBF 1993, EDSBF 2003 et EDSBF-MICS 2010

Source : Construit par les auteurs à partir des données du rapport EDSBF-MICS 2010 (INSD, 2012, p. 119)



Graphique 15 : Soins prénatals par du personnel formé, EDSBF 1993, EDSBF 2003 et EDSBF-MICS 2010

Source : Construit par les auteurs à partir des données du rapport EDSBF-MICS 2010 (INSD, 2012, p. 111)



L'accessibilité des soins postnatals est également faible en milieu rural. En 2010, alors que 75% des naissances¹⁰, en milieu rural n'ont reçu aucun soin postnatal, ce chiffre se situe à environ 68% en milieu urbain (INSD, 2012). L'analyse selon la région révèle que la part des naissances n'ayant pas bénéficié d'un suivi postnatal atteint 92% dans la région du Sahel, 87% dans la région des Hauts-Bassins et 61% dans la région de l'Est.

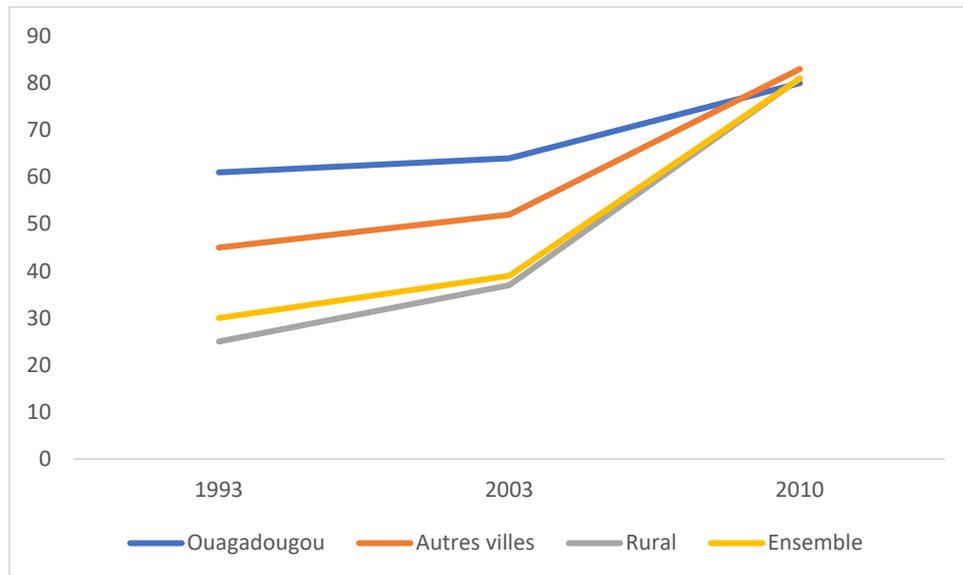
Les différences selon le statut économique ne semblent pas très élevées : parmi les couches les plus pauvres cet indicateur est de 77% contre 71% chez les plus riches.

En ce qui concerne la vaccination des enfants, les résultats des enquêtes démographiques et de santé révèlent une tendance à l'amélioration de la couverture vaccinale. Les EDS montrent que l'accès à la vaccination chez les enfants est non seulement en augmentation, mais que cet accès qui était très marginal en milieu rural dans les années 1990 a fini par atteindre le niveau du milieu urbain en 2010 (Graphique 16).

¹⁰ Naissances des deux années ayant précédé l'enquête.

Graphique 13 : Proportions d'enfants complètement vaccinés, EDSBF 1993, EDSBF 2003 et EDSBF-MICS 2010

Source : Construit par les auteurs à partir des données du rapport EDSBF-MICS 2010 (INSD, 2012, p. 132)

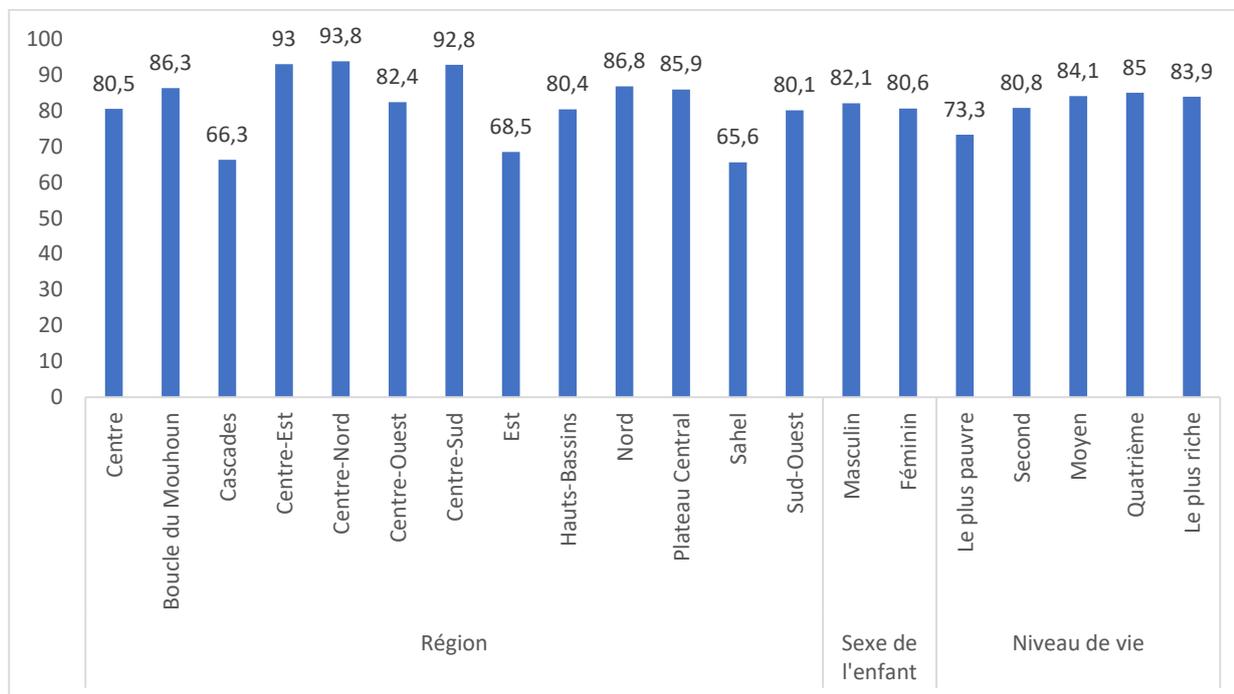


En 2010, il n'y a pas de différences entre filles et garçons en matière de couverture vaccinale. Cependant, il ressort que les inégalités sont marquées lorsque l'analyse est faite selon le niveau de vie des ménages et la région de résidence (Graphique 17). En effet, alors que parmi la population la plus riche, jusqu'à 84% des enfants ont reçu la totalité des vaccins, moins de 3 enfants sur 4 des ménages les plus pauvres ont été complètement vaccinés.

Les régions comme les cascades (66,3%), l'Est (68,5%) et le Sahel (65,6%) occupent le bas de l'échelle avec moins de 70% de leurs enfants accédant à une vaccination complète, alors que des pics d'une vaccination complète sont observés au Centre-Est (93%), au Centre-Nord (93,8%) et au Centre-Sud (92,8%).

Graphique 14 : Pourcentage d'enfants de 12 à 23 mois ayant reçus tous les vaccins à n'importe quel moment avant l'enquête, selon la région, le sexe de l'enfant et le niveau de vie

Source : Construit par les auteurs à partir des données du rapport EDSBF-MICS 2010 (INSD, 2012, p. 133)



1.2.3 Accès à l'eau potable

Une majorité des régions (9/13) sont défavorisées. Le milieu rural est fortement discriminé et les pauvres supportent des coûts plus élevés en milieu urbain.

L'eau potable est un service essentiel de base compte tenu de son importance dans l'alimentation et la santé des populations ; analyser les facteurs à la base de l'accès à ce service et les inégalités qui y sont associées revêt un intérêt public majeur (WHO/UNICEF, 2000 ; Dos Santos, 2006, 2007). Selon la définition retenue dans les enquêtes courantes de l'INSD, « on entend par source d'eau potable ou améliorée, les sources d'eau constituées des puits busés ordinaires équipés d'un système de pompage, des forages et des robinets » (INSD, 2018b, p. 269). Sur la base sur cette définition, il ressort des progrès quantitatifs vers l'accès à l'eau potable mais avec une persistance des inégalités entre régions et milieux de résidence. A titre illustratif, en 2014, 9 régions sur les 13 présentent un accès strictement faible par rapport à la moyenne nationale, si l'on se réfère à une norme de trente minutes pour atteindre la source d'eau potable la plus proche¹¹. Ces inégalités spatiales s'expliquent par l'offre de source d'eau potable et d'autres facteurs aggravants comme la rareté naturelle de l'eau (Dos Santos, 2006).

11 Tableau de bord social 2018 de l'INSD.

Le milieu rural est de loin défavorisé par rapport à la ville¹². Si la ville offre plus de chances dans l'accès à l'eau, on ne devrait pas ignorer la croissance urbaine rapide de la population urbaine qui joue sur les capacités des fournisseurs d'eau à satisfaire la demande. Cet obstacle est réel, ce qui amène Dos Santos (2006) à le qualifier de « *facteur contextuel aggravant* ». Dans le besoin d'arimer offre et demande d'eau dans les grandes villes peuvent naître d'autres formes d'inégalités, surtout quand il s'agira de gérer les pénuries d'eau. Il faudrait donc creuser davantage cet aspect dans les grandes villes en interrogeant les inégalités face aux heures d'approvisionnement, aux quantités, à l'usage, à la qualité et aux coûts.

En termes d'inégalités sociales, il ressort que les pauvres sont de loin négativement discriminés (INSD, 2005) et paient un lourd tribut (coût d'achat élevé, paiement de facture commune, etc.)¹³. Le tableau 3 illustre la persistance des inégalités d'accès à l'eau potable selon le niveau de vie des ménages. En effet, en 2014, 91,5% des plus riches sont à moins de 30 mn d'une source d'eau potable ; tandis que chez les ménages les plus pauvres, ce chiffre est de près de 77%. Le tableau 4 montre également que depuis 2009, les ménages dirigés par les femmes ont plus accès à une source d'eau potable que ceux dirigés par un homme.

Tableau 3 : Accès physique des ménages (%) à l'eau potable par quintile de consommation en 2014

Source : INSD (2015d, p. 54)

Temps mis	1 ^{er} quintile	2 ^e quintile	3 ^e quintile	4 ^e quintile	5 ^e quintile	Ensemble
Moins de 30 mn	76,6	79,9	80,1	84	91,5	83,9
30 mn à moins d'une heure	16,6	13,1	12,4	10,7	4,8	10,4
Une heure et plus	6,8	7	7,4	5,4	3,7	5,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 4 : Taux d'accès des ménages à une source d'eau potable selon le sexe du chef de ménage

Source : INSD (2018b, p. 34)

Milieu de résidence	2009-2010		2014		2016	
	F	H	F	H	F	H
Urbain	88,3	87,2	94,2	93,4	93,7	95,6
Rural	49,9	48,1	74,4	68,8	76,4	68,1
Burkina Faso	62,9	59,3	80,7	75,6	81,1	75,4

12 Tableau de bord social de l'INSD, 2018.

13 Dos Santos (2006).

1.3. Synthèse des travaux sur les inégalités économiques

Les sections précédentes ont mis en exergue les inégalités dans les secteurs sociaux, notamment dans l'éducation, la santé et l'accès à l'eau potable. Il s'agit ici de procéder à une synthèse des inégalités dans le domaine économique, à travers l'analyse de l'accès à l'emploi, la pauvreté monétaire et la possession de certains avoirs par les ménages.

a. Inégalités dans l'emploi

Des inégalités persistantes au détriment des femmes dans l'emploi en termes d'accès, de nature d'emploi et de revenu. Des taux d'emplois faibles chez les personnes instruites quel que soit le sexe. Un temps d'activité global des femmes 1,6 fois supérieur à celui des hommes.

L'emploi constitue une priorité nationale, surtout celui des jeunes et des femmes. Cette priorité s'est traduite en 2008 par l'adoption d'une politique nationale de l'emploi dans laquelle la lutte contre les inégalités apparaît à travers la promotion de l'emploi des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap (MJE, 2008). Cependant, ce qui ressort des données des enquêtes auprès des ménages, est la persistance des inégalités (INSD, 2016, 2007b, Richard *et al.*, 2017 ; MJFIP, 2018).

Les villes présentent un portrait meilleur¹⁴ par rapport au milieu rural et les femmes comme les diplômés sont toujours en marge d'un emploi décent ou sont touchés par des taux de chômage élevés (Lachaud, 1997; INSD, 2015c ; Calvès *et al.*, 2014 ; INSD, 2016). Par exemple, l'étude de Calvès *et al.* (2014) à Ouagadougou montre des schémas d'insertion dans l'emploi très différenciés pour les jeunes hommes et les jeunes femmes: les jeunes femmes ont non seulement moins accès aux emplois salariés, mais sont souvent cantonnées dans des emplois qui prolongent leurs rôles domestiques (petit commerce alimentaire, services de « bonnes », etc.). L'étude SIGI (2016) de l'INSD donne des résultats similaires (INSD, 2017d). A l'examen du tableau 5 par exemple, on se rend compte que les travaux comme la collecte d'eau ou de bois, faire la cuisine, l'entretien de la maison ou du linge, les courses alimentaires ou la garde des enfants reviennent aux personnes de sexe féminin, que se soit en termes de volume horaire moyen consacré à ces tâches ou en termes de proportions de personnes qui les exercent. Une autre étude faite à partir d'une synthèse des données du ministère en charge du genre conforte ce résultat d'une prédominance des femmes dans le petit commerce, la restauration, les activités de transformation agroalimentaire et l'artisanat alors que les hommes s'investissent davantage dans des secteurs plus rentables comme le BTP et le « commerce de gros » (MPFG, 2014).

14 Le taux de chômage au sens large du BIT est faible en milieu urbain selon l'EMC 2014 et les emplois formels sont plus répandus en ville, selon l'ENESI 2015.

En termes de revenu dans l'emploi, l'enquête SIGI révèle qu'en 2016, le revenu¹⁵ moyen annuel des hommes en emploi est de près de 3 fois plus élevé que celui des femmes. Le graphique 18, montre que les inégalités entre actifs occupés restent confirmées en défaveur des femmes, quel que soit le groupe d'âge considéré.

Alors que l'on s'attendrait à un temps de travail réduit du fait du faible revenu tiré de leur emploi, il ressort du tableau 5 que le temps d'activité global des femmes est 1,6 fois supérieur à celui des hommes.

15 Revenu de l'activité, de la propriété, des transferts et des dons.

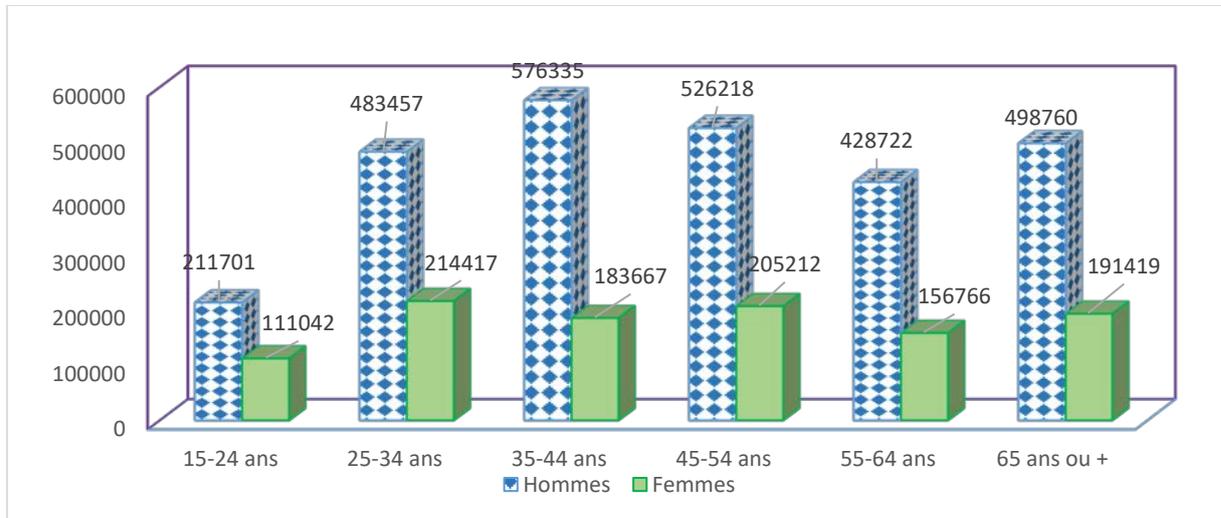
Tableau 3 : Temps hebdomadaire moyen en minutes et part de temps (en %)

Source : INSD (2017b, p. 27)

	Temps hebdomadaire moyen en minutes et part de temps (en %)			
	Homme		Femme	
	Temps moyen (en mn)	Part (en %)	Temps moyen (en mn)	Part (en %)
Travail rémunéré	191,8	9,3	87,5	2,7
Collecte de l'eau pour les besoins du ménage (boisson, cuisine, toilette, lessive, arrosage)	26,6	1,3	220,6	6,7
Collecte du bois de chauffage	13,8	0,7	121,9	3,7
Faire la cuisine pour le ménage	14,7	0,7	426,7	13,1
Entretien de la cour/maison	8,6	0,4	117,6	3,6
Entretien du linge	23	1,1	168,9	5,2
Soin personnel (se laver, s'habiller, se maquiller, etc.)	147,9	7,1	181,2	5,5
Course alimentaire (achat de condiments et autres produits alimentaires, moudre la farine)	24,5	1,2	142,6	4,4
Loisir (aller au cinéma/vidéo club, aller danser, suivre la télévision, aller à un spectacle, etc.)	343,2	16,6	209,5	6,4
Travail non rémunéré sur les parcelles agricoles	624,8	30,2	573,8	17,6
Travail non rémunéré dans les entreprises familiales non agricoles	168,7	8,2	153,5	4,7
Fournir des services à la communauté/autres ménages sans recevoir de rémunération	59,2	2,9	51,7	1,6
Éducation et formation pour soi-même	203,4	9,8	134,4	4,1
Éducation et formation pour les autres	55,4	2,7	30	0,9
Garde des enfants	71,7	3,5	525,1	16,1
S'occuper des personnes âgées	48,4	2,3	75,7	2,3
S'occuper des personnes malades	41,9	2,0	45,5	1,4
Total	2067,6	100,0	3266,2	100,0

Graphique 15 : Revenu annuel moyen par actif employé

Source : INSD (2017a, p. 30)

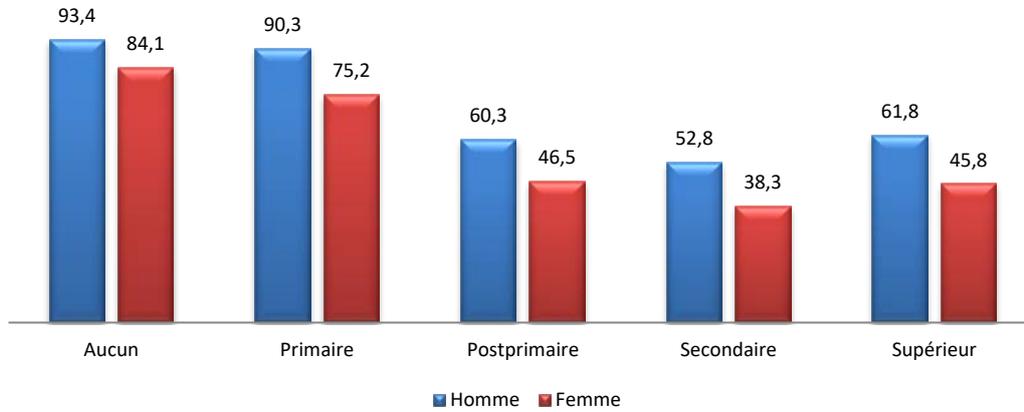


Les données de l'Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel (ENESI) de 2015 montrent que d'une manière globale, les taux d'emploi baissent lorsque le niveau d'instruction augmente, même si on observe un relèvement des taux au niveau du supérieur, à des niveaux semblables à ceux du post-primaire. L'une des explications de ce résultat est la nature de l'offre des filières dans l'enseignement supérieur qui est très peu en adéquation avec les besoins de l'économie (Kobiané *et al.*, 2017; Kobiané, 2017), un faible niveau de compétences des sortants et également une économie moins diversifiée et peu structurée qui peine à favoriser l'emploi dans divers domaines (Banque Mondiale, 2012). Une analyse des filières de formation dans l'enseignement supérieur en 2015-2016 (Kobiané, 2017) révèle que la proportion des nouveaux entrants dans les filières de l'agriculture n'est que de 0,4% et plus de trois quart des entrants s'orientent en « sciences sociales », en « commerce et droit » ; en « lettres et art » ou en « sciences ». Une part très marginale des filières relevant de l'agriculture qui interpelle au regard de la place qu'occupe le secteur agricole dans l'économie burkinabè (Kobiané, 2017). Ces dernières années, l'administration publique embauche très peu. Par exemple, l'offre des postes de la fonction publique n'a représentée que 1% de la demande d'emplois en 2016 (INSD, 2018b).

Sous l'angle du genre, il ressort que quel que soit le niveau d'instruction, le taux d'emploi des hommes reste plus élevé que celui des femmes (Graphique 19). L'examen du graphique 20 permet de comprendre que l'emploi formel est presque inexistant en milieu rural. La quasi-totalité des actifs occupés dans ce milieu exercent leurs activités dans un ménage ou dans une entreprise privée non formelle.

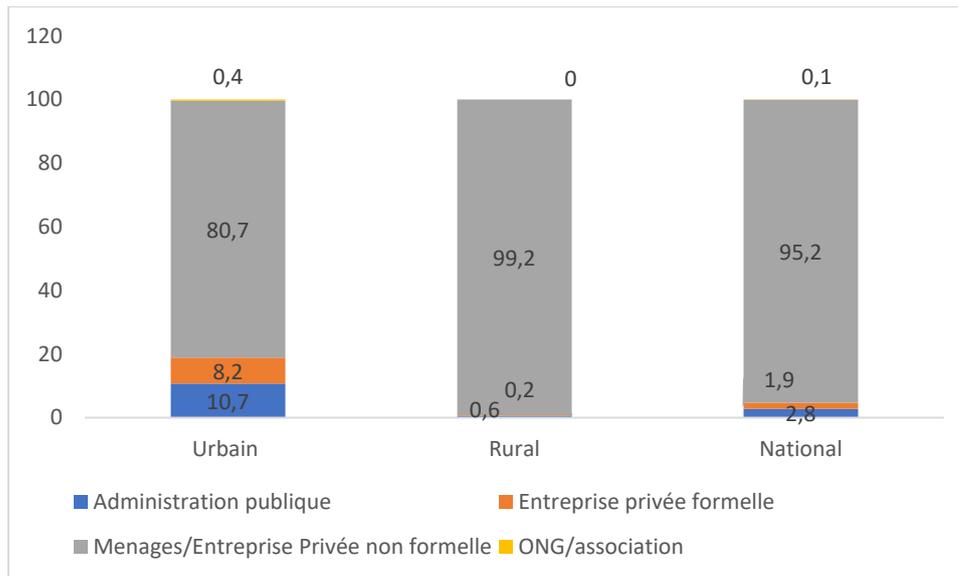
Graphique 19 : Taux d'emploi par sexe et selon le niveau d'instruction

Source : INSD(2016, p.17)



Graphique 20 : Répartition (en%) des actifs occupés suivant le secteur institutionnel d'embauche

Source : Construit par les auteurs à partir des données du rapport ENESI 2015 (INSD, 2016, p. 21)



b. Pauvreté et inégalités monétaires : dépenses de consommation et revenu des ménages

Une pauvreté monétaire en baisse avec cependant des inégalités qui persistent : des riches cinq fois plus riches que les pauvres et qui concentrent près de la moitié des dépenses de consommation.

La lutte contre la pauvreté a été depuis longtemps une préoccupation de l'Etat burkinabè. Les politiques les plus récentes dans ce sens sont le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (MED, 2004), la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (PM/SCADD, 2011) et le Plan national de développement économique et social (PM/PNDES, 2016). Ainsi, le document du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté a consacré un point important à la « *nécessité d'une croissance de qualité fondée sur l'équité [p. 11]* » et un des objectifs visés par la SCADD est de « *de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes [p. 36]* ». Le PNDES quant à lui fait de la lutte contre les inégalités un de ses principes directeurs (« Equité et Genre ») en soulignant que « *La réduction des inégalités sociales, régionales et la solidarité nationale seront le fil conducteur déterminant, pour assurer l'équité intra et intergénérationnelle, la prise en compte du genre, ainsi que la prise en compte des spécificités régionales par la valorisation de leurs potentialités, pour plus d'équité spatiale et de paix sociale [p. 36]* »

Cette section met l'accent sur la pauvreté et les inégalités monétaires en examinant les rapports des enquêtes sur les conditions de vie des ménages et d'autres travaux de la littérature scientifique. Rappelons qu'il existe plusieurs définitions de la pauvreté, qui demeure une réalité multidimensionnelle. En ce qui concerne la pauvreté monétaire, Ravallion (1996, p. 4) estime que « la pauvreté existe dans une société donnée lorsque le bien-être d'une ou de plusieurs personnes n'atteint pas un niveau considéré comme un minimum raisonnable selon les critères de cette même société ». La pauvreté renvoie ainsi au niveau de déprivation d'un individu ou d'un groupe. Quant aux inégalités économiques, elles « sont des différences entre individus ou groupes sociaux portant sur des avantages ou des désavantages économiques et qui fondent une hiérarchie entre ces individus ou entre ces groupes »¹⁶.

Avant d'évoquer la question des inégalités monétaires, on peut noter que pour l'ensemble du pays, on observe une baisse de la pauvreté monétaire. L'incidence de pauvreté qui est la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté¹⁷ est passée de 48,6% en 2003 à 40,1% en 2014 soit une baisse de plus de huit (08) points de pourcentage. Cette baisse est sensible quel que soit le milieu de résidence même si elle s'avère plus lente en zone rurale (Tableau 6).

¹⁶ <http://ses.webclass.fr/notion/inegalites-economiques>.

¹⁷ Estimé à 153 530 f CFA /an en 2014.

Tableau 4 : Evolution de l'incidence de la pauvreté monétaire selon le milieu

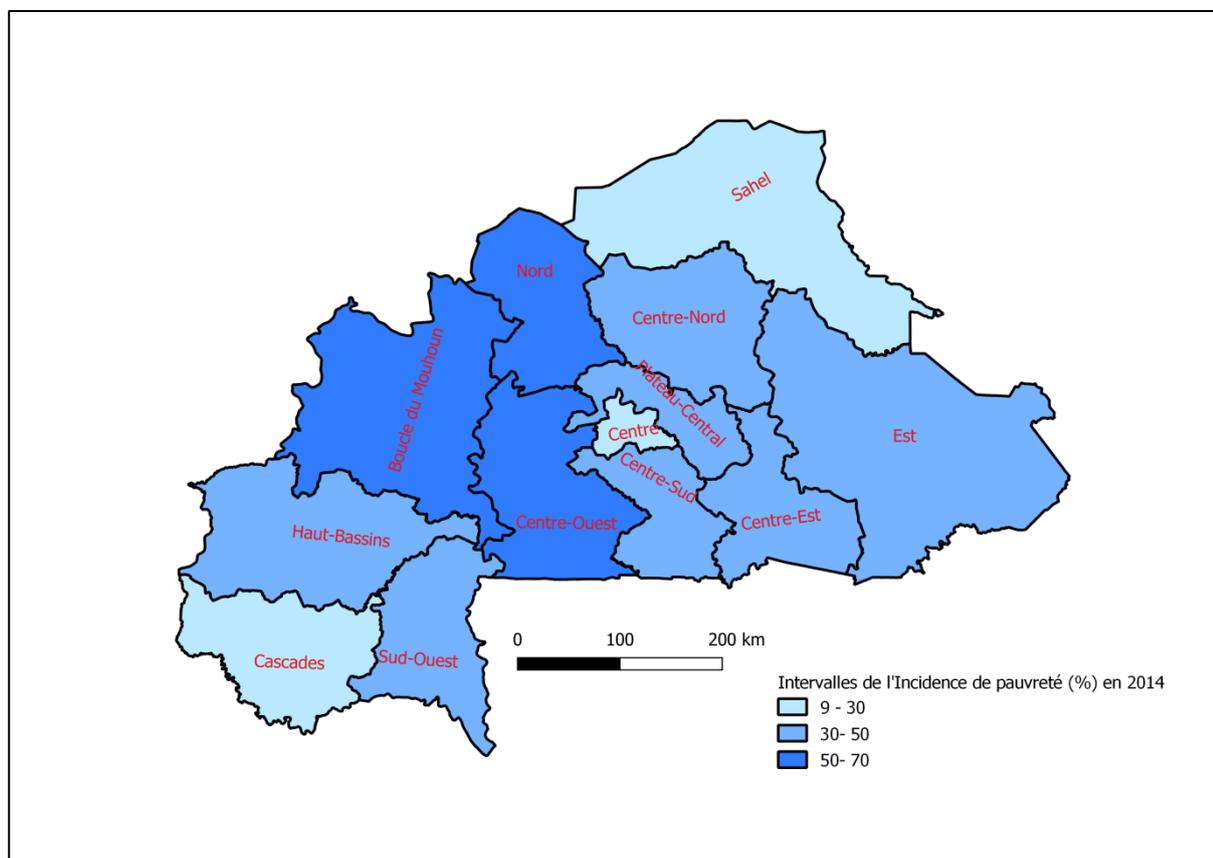
Source : INSD (2018b, p. 232)

Année	Urbain	Rural	Ensemble	Seuil national de pauvreté
2003	21,7	54,6	48,6	82 672
2009	25,2	52,8	46,7	130 735
2014	13,7	47,5	40,1	153 530

Le tableau 6 montre que le milieu rural est de très loin défavorisé avec près de la moitié de sa population vivant en dessous du seuil de pauvreté, comparativement à celle des zones urbaines. La même source met en lumière des disparités régionales. En effet, pendant que les régions comme le Centre (9,6%), le Sahel (20,6%) et les Cascades (22,6%) présentent des niveaux de pauvreté nettement inférieurs à la moyenne nationale (40,1%), l'Est (50,1%), le Centre-Ouest (51,6%), la Boucle du Mouhoun (59,7%) et le Nord (70,4%) sont largement au-dessus de cette moyenne. La figure 2 illustre ces disparités régionales.

Figure 2 : Incidence de la pauvreté selon la région en 2014

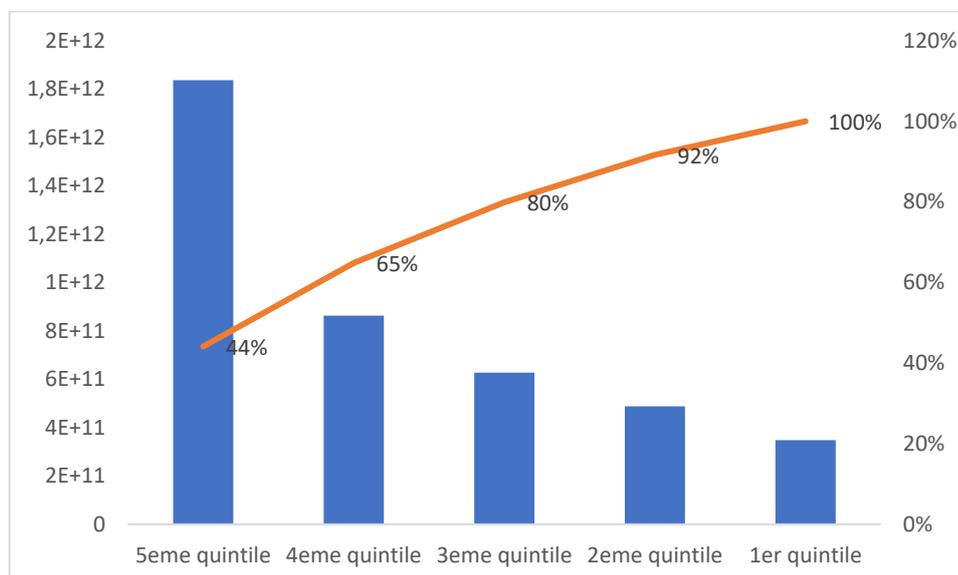
Sources : -Fond de carte : www.gadm.org - Données sur l'incidence de pauvreté : (INSD, 2018, p. 232)



Concernant les indices de mesure des inégalités économiques, on peut retenir un certain nombre d'enseignements. D'abord l'indice de Gini montre que bien qu'en baisse, l'écart entre riches et pauvres demeure toujours élevé (en termes de dépenses de consommation). Au niveau national et au cours de la dernière décennie, il a régressé de 0,45 à 0,35¹⁸, traduisant la contribution des politiques à la réduction des inégalités. Cette baisse est encourageante mais les inégalités sont réelles dans le sens où 44,1% des dépenses de consommation sont effectuées par les 20% les plus nantis¹⁹ (contre seulement 8,4% par les 20% les plus pauvres²⁰) (INSD, 2015d). Par ailleurs, le diagramme de Pareto (Graphique 21) montre qu'en 2014, 40% de la population se partage 65% de la dépense totale.

Graphique 21 : Diagramme de Pareto sur les dépenses de consommation en 2014

Source : Construits par les auteurs à partir des données du rapport de l'EMC 2014 (INSD, 2015, p. 85)

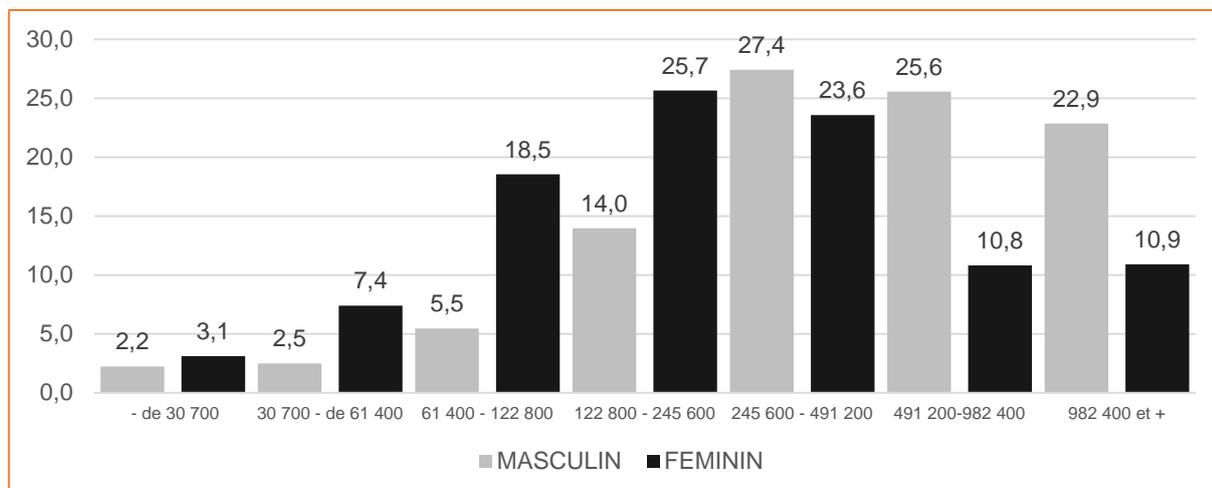


Concernant le revenu et à l'examen du graphique 22, on s'aperçoit des disparités dans la distribution des revenus des ménages selon le sexe du chef de ménage. Il ressort que dans les tranches de revenu les plus basses, on enregistre relativement plus de ménages dirigés par des femmes. Mais à partir du seuil de 245.000 CFA/an, les ménages dirigés par les hommes sont proportionnellement plus nombreux que ceux dirigés par les femmes.

18 L'indice de Gini varie de 0 à 1. Zéro signifie une absence d'inégalité et 1 équivaut à une inégalité parfaite.
 19 Quintile le plus élevé en termes de dépenses de consommation (5ème quintile).
 20 Quintile le plus bas en termes de dépenses de consommation (1er quintile).

Graphique 162 : Distribution du revenu total des ménages selon le sexe du chef de ménage (%)

Source : INSD (2017b, p. 13)



c. Analyse des inégalités liées à la possession des biens dans les ménages

Dans les enquêtes auprès des ménages, le niveau de vie de la population est également analysé en captant l'information sur les avoirs des ménages ou des individus. Cette section aborde les inégalités dans la possession d'un certain nombre de biens comme les terres agricoles, les moyens de locomotion, les outils d'information, les équipements électroménagers, et l'accès aux services financiers. L'idée à la base est que les inégalités dans la possession de ces biens peuvent se répercuter sur d'autres formes d'inégalités notamment les inégalités monétaires

- *Les terres agricoles*

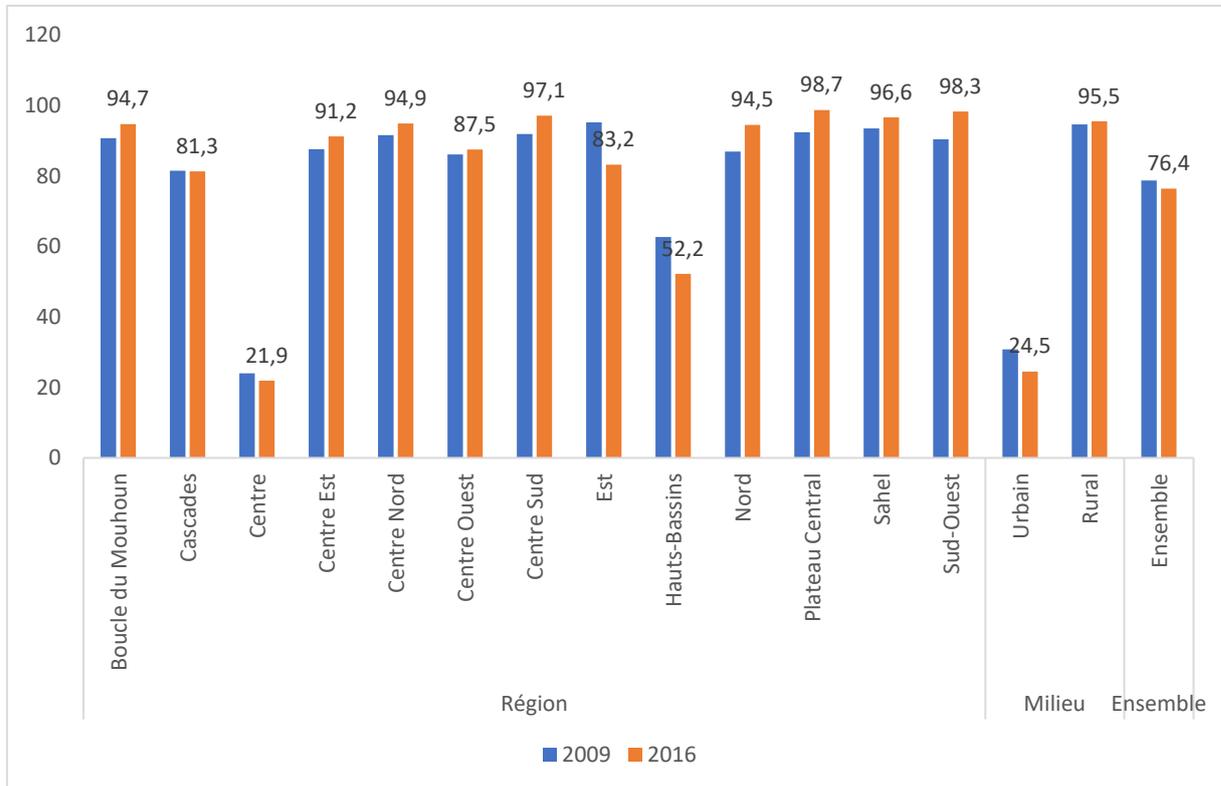
Le Burkina Faso est un pays où le secteur primaire de l'économie reste prédominant. En effet, le rapport de l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel de 2015 réalisée par l'INSD souligne que « *trois quarts de la population occupée exerce dans le secteur primaire contre 8,3% dans le secteur secondaire. Le secteur tertiaire occupe 16,1% de la population active* » (INSD, 2016, p. 20). Dans un tel contexte, l'accès à la terre par les populations, comme moyen de production agricole reste vital. Le graphique 23 illustre bien une bonne possession des terres dans un sens où plus de trois ménages sur quatre possèdent une terre agricole. Mais si cette possession peut être jugée acceptable il faut veiller sur la répartition des terres agricoles selon les espaces géographiques et bien sûr d'autres caractéristiques des ménages afin qu'une seule catégorie sociale ne s'accapare pas tout.

L'agriculture étant une activité essentiellement rurale, c'est en milieu rural qu'on observe la plus grande proportion de ménages possédant une terre agricole (96%) contre 25% en

milieu urbain en 2016. A propos des régions, le Centre et les Hauts-Bassins qui abritent les deux grandes villes du pays présentent des proportions faibles de ménages ayant accès à la terre (Graphique 23).

Graphique 173 : Proportions (%) des ménages possédant une terre agricole

Source : INSD (2018b, p. 143)



- *Les inégalités d'accès aux services financiers*

L'analyse de la distribution de certaines ressources économiques comme le compte bancaire, le crédit ou l'épargne selon le niveau de vie de la population fait ressortir que ces dernières sont l'apanage des plus riches. Les données du tableau ci-dessous font apparaître des inégalités visibles dans la répartition de ces ressources au sein de la population. En 2014, tandis que moins de 2% de la population la plus pauvre possède un compte bancaire, plus du quart de celle la plus riche dispose de cette ressource (Tableau 7). La possession d'une épargne et l'accès à un crédit croissent également à mesure que le niveau de vie de la population augmente.

Tableau 5 : Accès aux services financiers par type de service et selon le niveau de pauvreté en 2014

Source : INSD (2015, pp. 80 ; 82)

		1 ^{er} quintile	2 ^e quintile	3 ^e quintile	4 ^e quintile	5 ^e quintile	Ensemble
Possession de compte bancaire	oui	1,8	3,2	4,6	9,2	26,3	9,8
	non	98,2	96,8	95,4	90,8	73,7	90,2
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Possession d'une épargne	oui	40,2	42,9	44,5	48,3	52,8	46,2
	non	59,8	57,1	55,5	51,7	47,2	53,8
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Obtention d'un crédit	oui	5,9	7,2	7,6	8,3	10,8	8,1
	non	94,1	92,8	92,4	91,7	89,2	91,9
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

- *Moyens de locomotion*

Le moyen le plus répandu est la bicyclette (plus de trois quarts des ménages entre 2010 et 2016). La possession des motocyclettes et celle des voitures ont été en nette croissance au cours de la même période, la voiture demeurant néanmoins un bien rare (tableau 8).

La distribution de ces biens selon la région, le milieu de résidence et l'année, montre la persistance d'inégalités spatiales. Premièrement selon le milieu de résidence, l'enquête récente sur les institutions sociales discriminatoires de 2016 (INSD, 2017b), fait ressortir la prédominance des motocyclettes en milieu urbain (80,1% des ménages en possèdent). Le milieu rural est plus enclin à utiliser la bicyclette comme moyen de déplacement.

Tableau 6 : Proportions (%) des ménages possédant au moins une bicyclette, une motocyclette, ou une voiture, de 2009 à 2016

Source : INSD (2018b, p. 144)

		Moyens	2010	2014	2016
Régions	Boucle du Mouhoun	Bicyclette	91,3	89	93,4
		Motocyclette	32,8	44,3	57,2
		Voiture	0,8	0,3	- ²¹
	Cascades	Bicyclette	87,3	74,8	78,5
		Motocyclette	51,4	52,3	70
		Voiture	0,8	1,6	-
	Centre	Bicyclette	79	62,9	78,8
		Motocyclette	56,5	69,3	85,8
		Voiture	9,6	13	-
	Centre-Est	Bicyclette	88	88,5	93,3
		Motocyclette	22	33,5	31,8
		Voiture	0,7	0,7	-
	Centre-Nord	Bicyclette	89,8	79,3	90,9
		Motocyclette	30,9	37,6	55,5
		Voiture	0,4	0,9	-
	Centre-Ouest	Bicyclette	92,7	87,2	93,6
		Motocyclette	31,9	40	56,8
		Voiture	0,5	1,2	-
	Centre-Sud	Bicyclette	90,1	89,3	96
		Motocyclette	79	33,4	49,3
		Voiture	0,6	0,6	-
	Est	Bicyclette	87,8	86,3	81,6
		Motocyclette	26,9	32,5	34,9
		Voiture	0,8	0,6	-
	Hauts-Bassins	Bicyclette	77,2	74,9	75,4
		Motocyclette	45,1	55,5	68,5
		Voiture	1,9	3,9	-
	Nord	Bicyclette	87,8	85,4	90,4
		Motocyclette	36,9	52,9	57,9
		Voiture	0,6	0,5	-
	Plateau-Central	Bicyclette	90,1	89,4	93,5
		Motocyclette	39,5	50,8	51,2
		Voiture	0,1	0,4	-
	Sahel	Bicyclette	60,7	61	63,3
		Motocyclette	18,6	31	35,2
		Voiture	0,6	0,1	-
Sud-Ouest	Bicyclette	86,3	68,1	84	
	Motocyclette	13,4	22,7	39,9	
	Voiture	0,1	0,8	-	
Milieu	Urbain	Bicyclette	73,5	62,4	73,3
		Motocyclette	54,5	65,6	80,1
		Voiture	6,7	10,2	14,4
	Rural	Bicyclette	87,8	84,3	88,9
		Motocyclette	24,8	38,3	48,4
Voiture		0,3	0,5	1,1	
National	National	Bicyclette	84,3	78,1	84,7
		Motocyclette	34,5	46	56,9
		Voiture	1,9	3,2	4,6

21 Données non publiées selon la région

- *Accès aux moyens d'information*

Sur ce point des outils d'information, les données montrent, au plan national, une bonne évolution de la possession de ces biens. Cependant, cette possession demeure faible au sein de la population, au regard de l'indicateur présenté au tableau 9. Par exemple, jusqu'en 2014, moins de la moitié des ménages (43,2%) burkinabé possèdent une radio, 21,4% ont une télévision et seulement 12,4% un lecteur DVD.

En plus de ce faible niveau de possession, la répartition des outils d'information n'est pas uniforme. De 2009 à 2014, le milieu rural est resté de loin négativement discriminé surtout en termes d'accès à la télévision et au lecteur DVD. Il ressort également que les inégalités se creusent davantage en défaveur du milieu rural, quel que soit le type d'outil. Alors que l'écart entre ville et campagne était de 36 points de pourcentage en 2009 en matière de possession de télévision, il est passé à 48 points en 2014.

Des inégalités se font aussi observer entre régions. En effet, en 2014 tandis que dans la région du Centre, plus de la moitié des ménages (56,1%) disposent d'un poste téléviseur, huit régions (Centre-Nord, Centre-Sud, Est, Plateau Central, Sahel, Sud-Ouest) se retrouvent avec moins de 10% des ménages disposant de ce bien. Parmi ces régions, celles du Sahel (26,4%), du Sud-Ouest (32,2%), du Centre-Nord (37,8%) ont également des couvertures en radio faibles.

Tableau 7 : Proportion (%) des ménages possédant un moyen d'information par région et par milieu en 2009 et 2014

Source : INSD (2018, p. 146)

		Outils	2009	2014
Régions	Boucle du Mouhoun	Radio	44	45,8
		Télévision	12,1	18,6
		Lecteur CD/DVD	5,8	8,7
	Cascades	Radio	33,8	44,3
		Télévision	17,3	24,4
		Lecteur CD/DVD	9,9	16,4
	Centre	Radio	48,3	46,6
		Télévision	41,5	56,1
		Lecteur CD/DVD	24,4	29,3
	Centre-Est	Radio	33,2	43,1
		Télévision	8	8,7
		Lecteur CD/DVD	5,1	5,7
	Centre-Nord	Radio	43,2	37,8
		Télévision	4,7	8
		Lecteur CD/DVD	3,1	6,3
	Centre-Ouest	Radio	45,2	42,1
		Télévision	8,7	10,1
		Lecteur CD/DVD	5,2	5,3
	Centre-Sud	Radio	44,1	48,5
		Télévision	5,5	5
		Lecteur CD/DVD	2,8	4,3
	Est	Radio	42,7	43,4
		Télévision	6,9	4,9
		Lecteur CD/DVD	4,2	4,2
	Hauts-Bassins	Radio	44,5	51,9
		Télévision	23,3	37,2
		Lecteur CD/DVD	13,7	22,8
	Nord	Radio	40,3	45,1
		Télévision	6,8	13,3
		Lecteur CD/DVD	4,7	7,4
Plateau-Central	Radio	51,3	43,4	
	Télévision	8,1	5,8	
	Lecteur CD/DVD	4,6	7,8	
Sahel	Radio	37,2	26,4	
	Télévision	4	5,2	
	Lecteur CD/DVD	3	2,8	
Sud-Ouest	Radio	38,2	32,2	
	Télévision	9,8	8,7	
	Lecteur CD/DVD	7,4	6	
Milieu	Urbain	Radio	46,6	47,5
		Télévision	41,2	55,8
		Lecteur CD/DVD	24,9	31
	Rural	Radio	41,4	41,5
		Télévision	5,4	7,8
		Lecteur CD/DVD	3	5
National	National	Radio	42,9	43,2
		Télévision	15,3	21,4
		Lecteur CD/DVD	9,1	12,4

- *Accès à l'électricité*

L'accès à l'électricité reste globalement faible pour l'ensemble de la population même s'il évolue d'une manière positive. La part des ménages utilisant l'électricité comme principale source d'éclairage est passée de 14,9% en 2009 à 24,4% en 2014. En raison de cette faiblesse d'accès de la population à cette ressource, la politique récente de développement économique et sociale envisage réduire le coût du KWH de 25 f CFA pour 2020 (PNDES, 2016). En plus de ce faible accès des ménages, les données d'enquêtes montrent que ces dernières années les écarts se creusent selon le sexe du chef de ménage dans la distribution d'électricité, et ce en défaveur des ménages dirigés par les femmes quel que soit le milieu de résidence (Tableau 10). A titre illustratif, alors que l'écart entre ménages dirigés par les hommes et ceux dirigés par les femmes, en termes de proportions d'accès à l'électricité (au niveau national), n'était que de 0,5 points en 2014, il a atteint 13,4 points en 2016. Même si la littérature évoque peu les raisons de ces inégalités au Burkina Faso, l'explication serait les coûts élevés du raccordement au réseau d'électricité en milieu urbain africain et un contexte de faibles niveaux de revenu des ménages. En effet, Blimpo et Cosgrove-Davies (2020) présentent ces éléments comme des obstacles majeurs liés à la demande d'accès à cette ressource. Or les ménages dirigés par des femmes sont ceux ayant les plus faibles revenus comme le montre le graphique 22.

Tableau 8 : Pourcentage des ménages utilisant de l'électricité pour l'éclairage selon le sexe du chef de ménage

Source : INSD (2018a, p. 34)

Milieu de résidence	2009-2010		2014		2016	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Urbain	45,7	46,1	66,8	61,9	67,1	77
Rural	2,3	3,1	4,2	10,1	15	30,3
Burkina Faso	17,1	14,7	24	24,5	29,2	42,6

Cette revue de littérature sur les inégalités socio-économiques au Burkina Faso met en lumière deux constats majeurs. Le premier est que malgré les progrès dans différents domaines sociaux et économiques, des inégalités importantes demeurent, notamment dans le domaine du genre, entre lieux de résidence et entre catégories socio-économiques. Le deuxième constat est qu'il semble y avoir une certaine corrélation entre les différents types d'inégalités : par exemple, ce sont quasiment les mêmes régions qui présentent les niveaux les plus faibles d'accès aux différents services sociaux et les plus fortes inégalités. Il ressort explicitement que certaines régions qui peinent à garantir un accès à l'éducation pour tous, connaissent également des problèmes de santé, de manque d'eau et d'emploi avec une persistance des inégalités économiques même si elles semblent baisser.

2. Mesure des inégalités monétaires au Burkina Faso

La première partie de cette recherche a mis en lumière, les principaux enseignements issus de la littérature scientifique et des sources de données administratives sur les inégalités dans les domaines sociaux et économiques. Les disparités (ou inégalités) socioéconomiques mises en évidence peuvent être le reflet d'inégalités dans les revenus. Examiner comment les inégalités monétaires ont évolué dans le temps ou dans l'espace peut contribuer à mieux comprendre les inégalités sociales. Cette partie tente d'apporter un éclairage dans ce sens, en mobilisant les indicateurs d'inégalités monétaires courants tels que les quintiles, les déciles, l'indice de Gini, l'indice de Theil et les coefficients de variations.

2.1 Méthodes et données

2.1.1 Méthodes de mesure des inégalités économiques

La méthodologie de mesure est basée principalement sur les différentes propositions du guide sur la mesure des inégalités économiques produit dans le cadre du programme d'étude comparative des inégalités financé par l'AFD (Shifa & Ranchhod, 2019). Ce guide donne une synthèse des indices de mesure des inégalités selon une double approche descriptive et normative. Pour les indices de mesure descriptive, on peut retenir les quintiles, les déciles et les ratios. Cette catégorie d'indices permet de déterminer le niveau ou la part de biens (revenu ou consommation) affectée à chaque quintile ou décile.

Toujours en termes descriptifs, cette recherche mobilise l'indice de Gini ainsi que les courbes de Lorenz. L'indice (ou coefficient) de Gini encore appelé indice de concentration est un indicateur synthétique de mesure des inégalités de possessions de biens (salaires, revenus, consommation, etc.) qui révèle la divergence entre la répartition de ces biens au sein d'une population et une répartition parfaitement équitable. Il varie de 0 (où tout le monde détiendrait la même quantité du bien considéré), à 1 (lorsqu'une seule personne posséderait la totalité de ce bien) (Shifa & Ranchhod, 2019). Etant donné que deux groupes de personnes ou de ménages peuvent avoir des indices de Gini identiques et cacher des inégalités, nous recourons également à la courbe de Lorenz. Cette dernière est une manière graphique d'analyser les inégalités dans la répartition d'un bien donné : plus elle est concave, plus la répartition du bien dans le groupe étudié est inégalitaire.

La variable d'étude est la dépense de consommation par tête pour chacune des trois bases de données. Cette dépense par tête a été déflatée afin d'annuler l'effet « trompe l'œil » de la variation des prix et les données ont été pondérées pour chaque base. Mais avant de procéder à l'estimation des inégalités, il a fallu vérifier que la variable dépense

par tête (déflatée) correspond à celle utilisée pour le calcul de l'incidence de pauvreté et publié dans les rapports nationaux (48,6% pour 2003 ; 46,7% en 2009 et 40,1% en 2014)²².

2.1.2 Données

La mesure des inégalités utilise ici les données des enquêtes auprès des ménages de l'Institut national de la statistique et de la démographie qui contiennent des informations sur les dépenses de consommation des ménages. L'enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages (EBCVM) de 2003, l'enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (EICVM) de 2009, et l'enquête multisectorielle continue (EMC) de 2014 font partie de cette catégorie d'enquête.

L'EBCVM s'est déroulée du 10 mai au 15 juillet 2003 (INSD, 2003). Les sections du questionnaire ménage, en plus de celles sur les caractéristiques sociodémographiques des membres ont également concerné les dépenses rétrospectives, la production agricole de la campagne en cours, les entreprises et activités non agricoles, les dépenses alimentaires au cours des 15 derniers jours, les dépenses sur les produits non-alimentaires au cours des 30 derniers jours ainsi que le revenu du ménage.

L'EICVM quant à elle est une enquête à quatre (4) passages réalisés entre juillet 2009 et août 2010. Le premier passage appelé phase principale a théoriquement couvert 9 075 ménages. Après traitement, 8 404 ménages offrent une possibilité d'exploitation de leurs données. En plus du module de base, le questionnaire du premier passage comporte un module sur les dépenses quotidiennes des 12 derniers jours et un module sur les dépenses rétrospectives et revenus des 12 derniers mois (Zida & Kambou, 2014).

Concernant l'EMC, elle s'est déroulée du 17 janvier au 24 novembre 2014 en quatre passages avec près de 10800 ménages. Le champ des biens et services de l'EMC, a couvert *« l'ensemble des biens, quel que soit leur état à l'acquisition (neuf ou usagé) et des services consommés par les ménages. Ces biens et services concernent aussi bien les achats, les transferts (cadeaux versés ou reçus) que l'autoconsommation. L'EMC a collecté également les prix des biens alimentaires aux fins de calcul d'indices temporels et régionaux de ces biens pour la construction de l'agrégat de consommation utilisé dans l'analyse de la pauvreté monétaire. »* (INSD, 2015, p20). A chaque visite de l'EMC, un noyau d'informations sur la situation d'emploi des personnes adultes et les dépenses alimentaires et non alimentaires des ménages ont été récoltées.

Les trois enquêtes ont été représentatives pour chacune des 13 régions et chaque milieu de résidence (urbain et rural). En plus, leurs plans de sondage ont consisté en un tirage à deux degrés avec pour unités primaires les Zone de Dénombrement et pour unités secondaires les ménages.

22 Voir Tableau de Bord social de l'INSD 2018.

2.2 Résultats

2.2.1 Les quintiles et les ratios 80/20

Une manière simple d'analyser les inégalités est l'utilisation des quantiles. Le tableau II permet de constater un fait encourageant, celui de la réduction des inégalités. L'examen des quintiles de dépenses de consommation, montre que bien qu'en baisse, les inégalités demeurent fortes au Burkina Faso. Jusqu'en 2014, il ressort que 20% de la population la plus riche c'est-à-dire celle ayant les consommations les plus chères, se partage 44,3% des dépenses de consommation. En termes de ratio cette population est 5 fois plus riche que les plus pauvres (premier quintile).

Tableau 9 : Quintiles des dépenses de consommation de 2003 à 2014

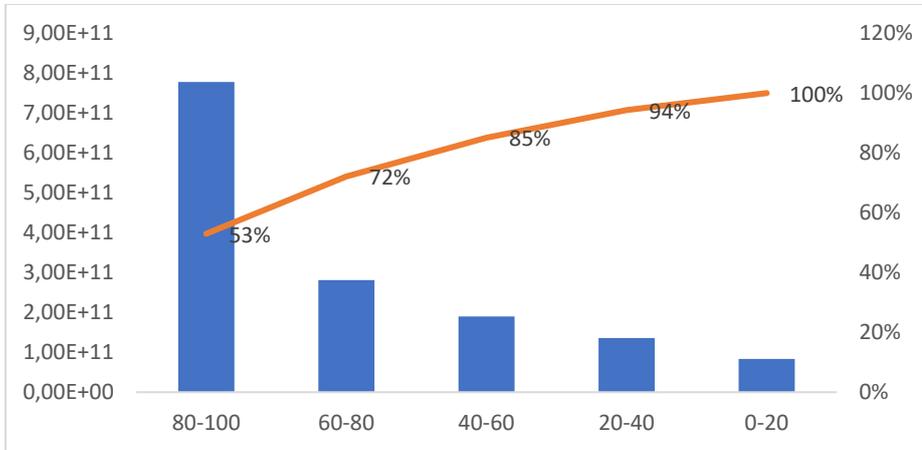
Source : Construit par les auteurs à partir des données des enquêtes EBCVM 2003, EICVM 2009 et EMC 2014

Quintiles	2003	2009	2014
0-20	5,7	6,7	8,3
20-40	9,3	10,7	11,7
40-60	13,0	14,7	15,0
60-80	19,1	20,9	20,6
80-100	53,0	47,1	44,3
Ratio 80/20	9,3	7,0	5,3

L'examen des graphiques 24 à 26, indique qu'en 2003, 40% de la population concentrent près de 72% des dépenses de consommation au niveau national. Au fil des années, ce pourcentage se réduit et atteint 65% en 2014 ; ce qui confirme davantage l'amointrissement des inégalités monétaires.

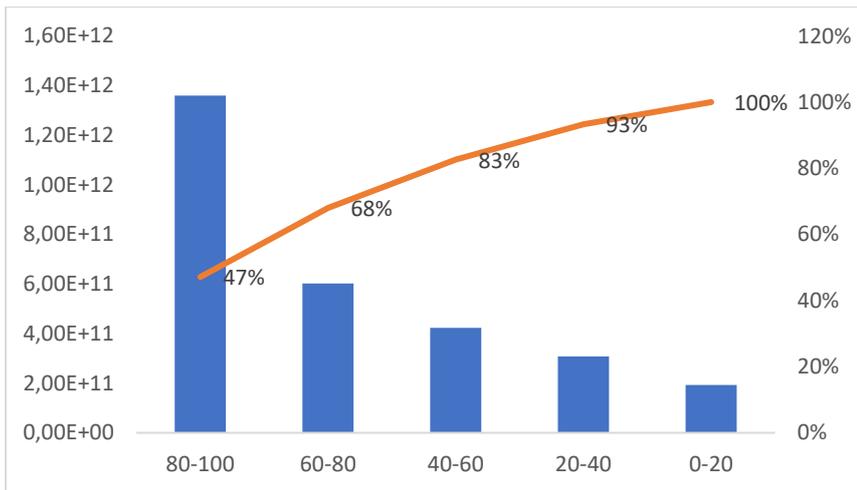
Graphique 184 : Diagramme de Pareto sur les dépenses de consommation en 2003

Source : Construit par les auteurs à partir des données de l'enquête EBCVM 2003



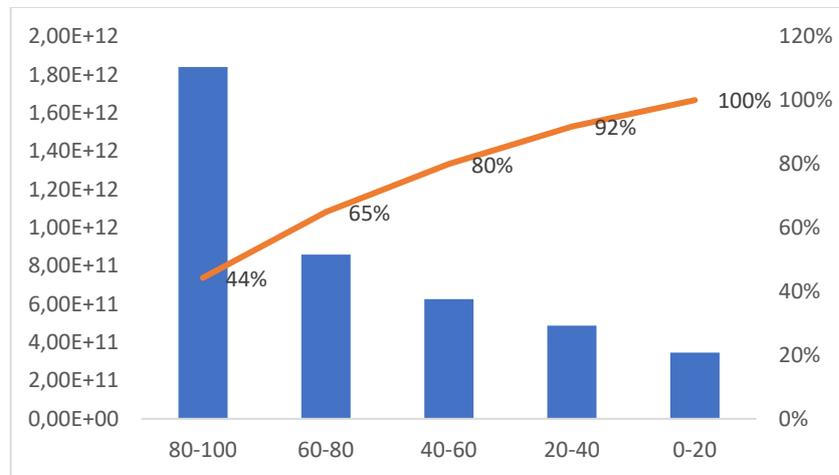
Graphique 25 : Diagramme de Pareto sur les dépenses de consommation en 2009

Source : Construit par les auteurs à partir des données de l'enquête EICVM 2009



Graphique 26 : Diagramme de Pareto sur les dépenses de consommation en 2014

Source : Construit par les auteurs à partir des données de l'enquête EMC 2014



2.2.2 Les déciles et les ratios 90/10

La subdivision de la population en quintiles peut dissimuler des inégalités du fait de la grande taille des différents groupes (20%). Il est donc important de se référer à des groupes de taille plus réduite.

Les déciles offrent la possibilité d'analyser des groupes de tailles plus réduites comparativement aux quintiles. On constate que même en utilisant une subdivision plus fine de la distribution des dépenses de consommation, on aboutit aux mêmes résultats, c'est-à-dire l'existence d'une forte inégalité au niveau national, qui se réduit néanmoins depuis la dernière décennie (Tableau 12).

Tableau 10 : Déciles des dépenses de consommation de 2003 à 2014

Source : Construit par les auteurs à partir des données des enquêtes EBCVM 2003, EICVM 2009 et EMC 2014

Déciles	2003	2009	2014
0-10	2,3	2,7	3,6
10-20	3,4	4,0	4,7
20-30	4,2	4,9	5,5
30-40	5,1	5,8	6,2
40-50	5,9	6,7	7,0
50-60	7,0	7,9	8,0
60-70	8,5	9,4	9,3
70-80	10,6	11,5	11,3
80-90	14,7	15,0	14,7
90-100	38,2	32,1	29,6
Ratio 90/10	16,8	11,7	8,2

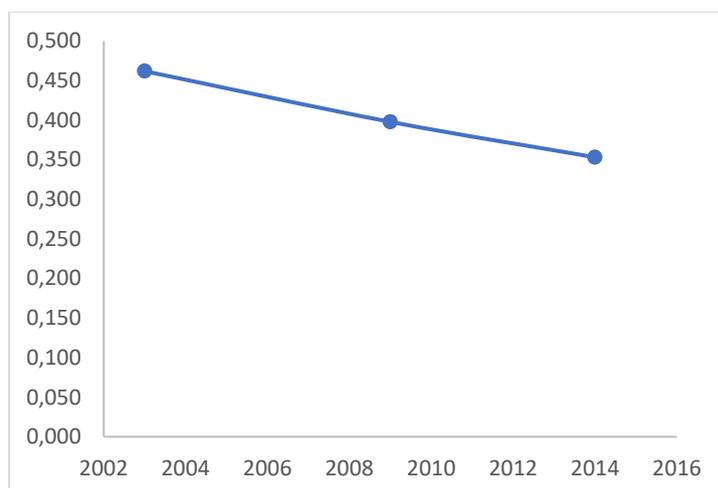
2.2.3 Indicateurs synthétiques de mesure des inégalités

a. Indice de Gini

Les travaux de J.P. Lachaud (1998) ont montré que pendant la seconde partie des années 1990, il a existé une stabilité des inégalités sur les dépenses de consommation par tête, l'indice de Gini ayant seulement décliné de 0,534 à 0,530 entre 1994 et 1998. Les résultats de la présente recherche suggèrent un constat différent depuis les années 2000. En effet, l'indice de Gini est passé de 0,46 en 2003 à 0,35 en 2014 au plan national (Graphique 27). On peut donc affirmer que, de manière globale, la distribution des dépenses de consommation reste inégalitaire, mais que la baisse des inégalités est sensible (baisse de près de 24%).

Graphique 197 : Evolution de l'indice de Gini de 2003 à 2014 au niveau national

Source : Construit par les auteurs à partir des données des enquêtes EBCVM 2003, EICVM 2009 et EMC 2014



L'analyse selon le milieu de résidence (tableau 13) montre que les inégalités sont plus prononcées en milieu urbain comparativement au milieu rural. L'amélioration de la situation dans les villes a également été moins rapide. Ces résultats sont similaires à ceux qui sont mis en lumière avant les années 2000²³. La littérature explique cette faible inégalité en milieu rural ainsi que la réduction rapide des inégalités qu'on y observe, par la contribution des politiques de croissance économique dont le caractère « pro-pauvres » serait uniquement confirmé dans ce milieu²⁴.

23 Déjà cité : Lachaud (1998).

24 Lachaud 2003 cité par Lachaud (1998).

Tableau 11 : Indice de Gini sur les dépenses de consommation selon le milieu et la région de résidence

Source : Construit par les auteurs à partir des données des enquêtes EBCVM 2003, EICVM 2009 et EMC 2014

	Group	2003	2009	2014	% de réduction entre 2003/2014
Milieu	Urbain	0,49	0,44	0,38	22,4
	Rural	0,41	0,35	0,27	34,1
Région	Hauts Bassins	0,44	0,41	0,35	20,5
	Boucle du Mouhoun	0,36	0,33	0,25	30,6
	Sahel	0,45	0,44	0,24	46,7
	Est	0,38	0,37	0,25	34,2
	Sud-Ouest	0,38	0,37	0,34	10,5
	Centre Nord	0,38	0,36	0,28	26,3
	Centre Ouest	0,43	0,35	0,26	39,5
	Plateau Central	0,42	0,33	0,24	42,9
	Nord	0,38	0,38	0,24	36,8
	Centre Est	0,43	0,37	0,32	25,6
	Centre	0,52	0,44	0,38	26,9
	Cascades	0,50	0,33	0,30	40,0
	Centre Sud	0,36	0,31	0,28	22,2
Ensemble		0,46	0,40	0,35	23,9

Quelle que soit la région de résidence, les données permettent de constater une réduction des inégalités liées aux dépenses de consommation. Depuis 2009, les régions des Hauts Bassins et du Centre sont restées au-dessus du niveau national et présentent les niveaux d'inégalités les plus élevés (Figure 3 à 5). Ces deux régions abritent les plus grandes villes du pays (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) et confirment les tendances haussières des inégalités en milieu urbain.

Un autre constat se dégageant des données exploitées est la forte amélioration de la situation économique²⁵ dans certaines régions comme le Sahel, le Plateau Central et les Cascades où l'indice de Gini s'est réduit respectivement de 46,7%, 42,9% et 40,0%, soit près de 2 fois la baisse relative observée au niveau national.

25 Du fait du lien entre inégalités et allocation des ressources (à voir au point sur l'analyse de l'Indice d'Atkinson)

Figure 3 : Indice de Gini sur les dépenses de consommation en 2003, par région

Sources : Fond de carte : www.gadm.org ; Données de base : Calculées par les données auteurs à partir de l'enquête EBCVM 2003

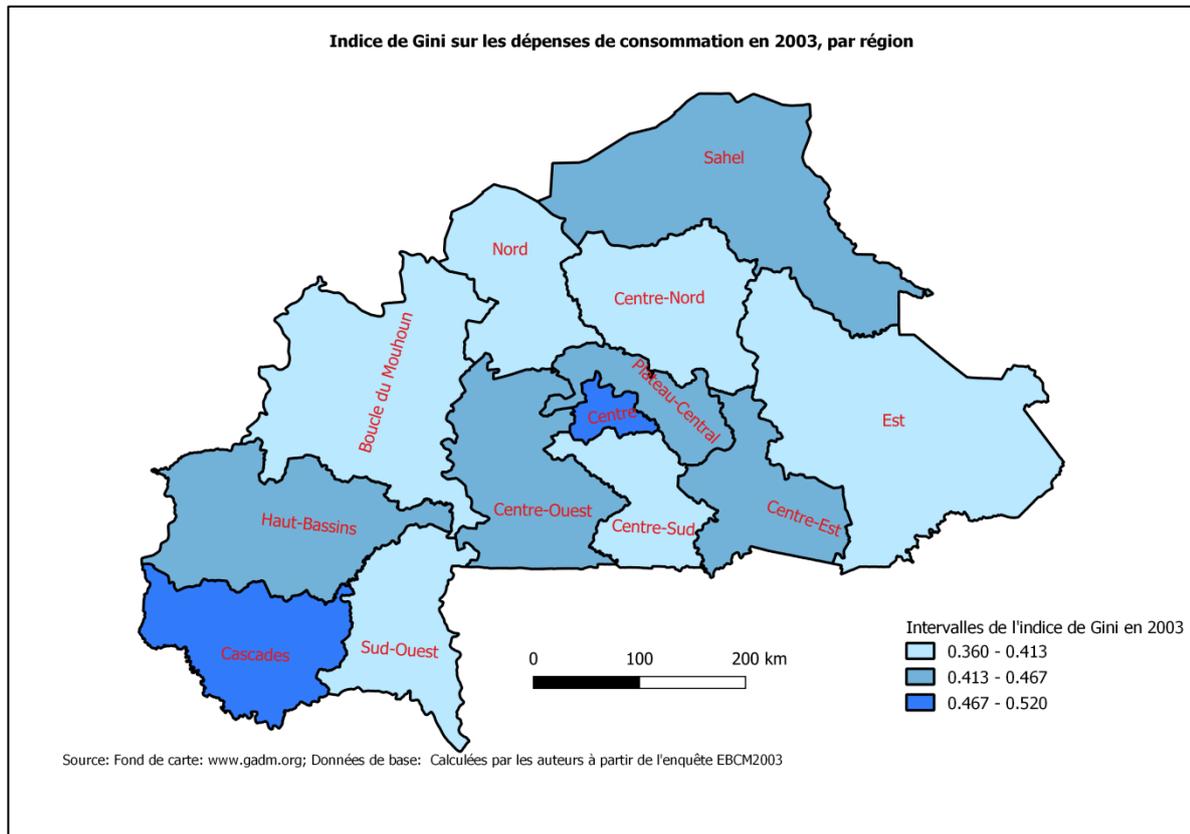


Figure 4 : Indice de Gini sur les dépenses de consommation par région en 2009

Sources : Fond de carte : www.gadm.org ; Données de base : Calculées par les données auteurs à partir de l'enquête EICVM 2009

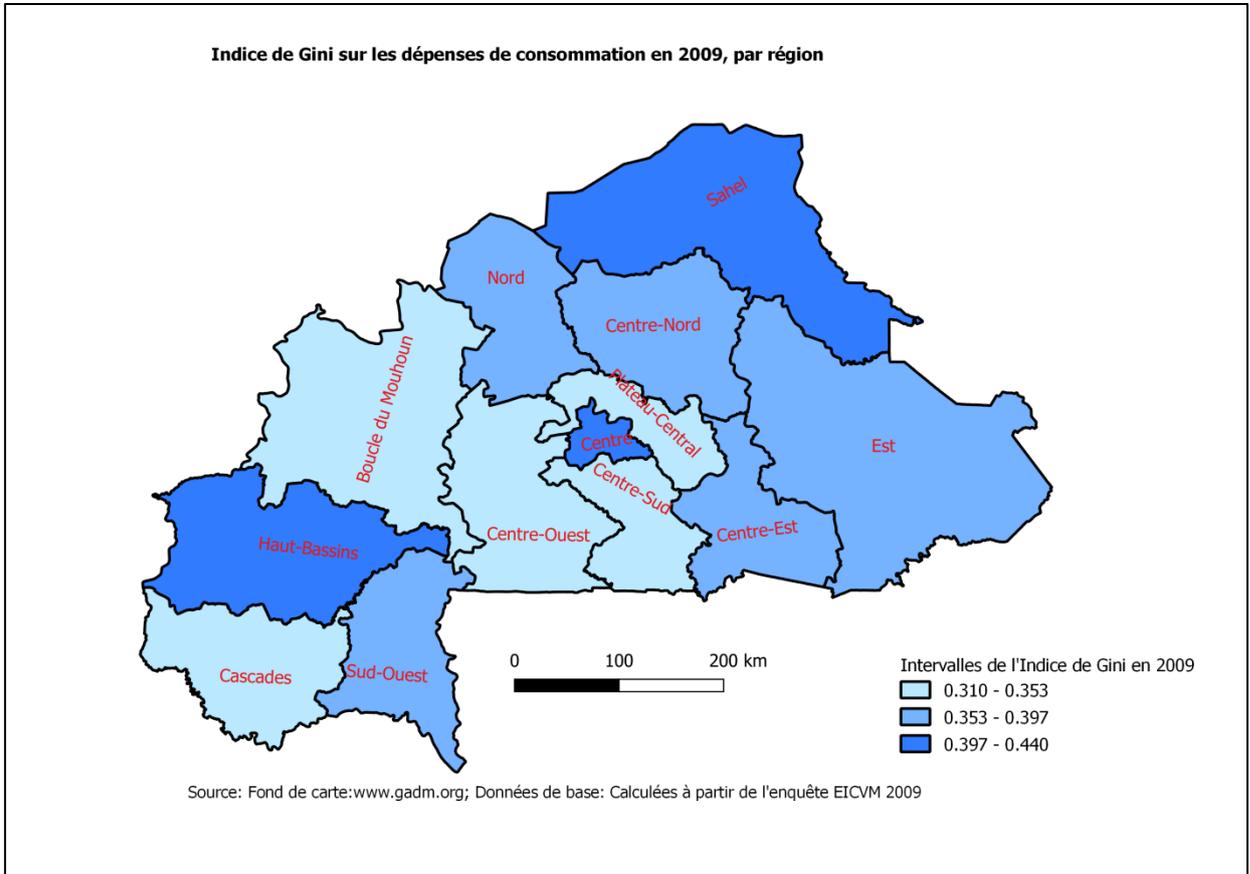
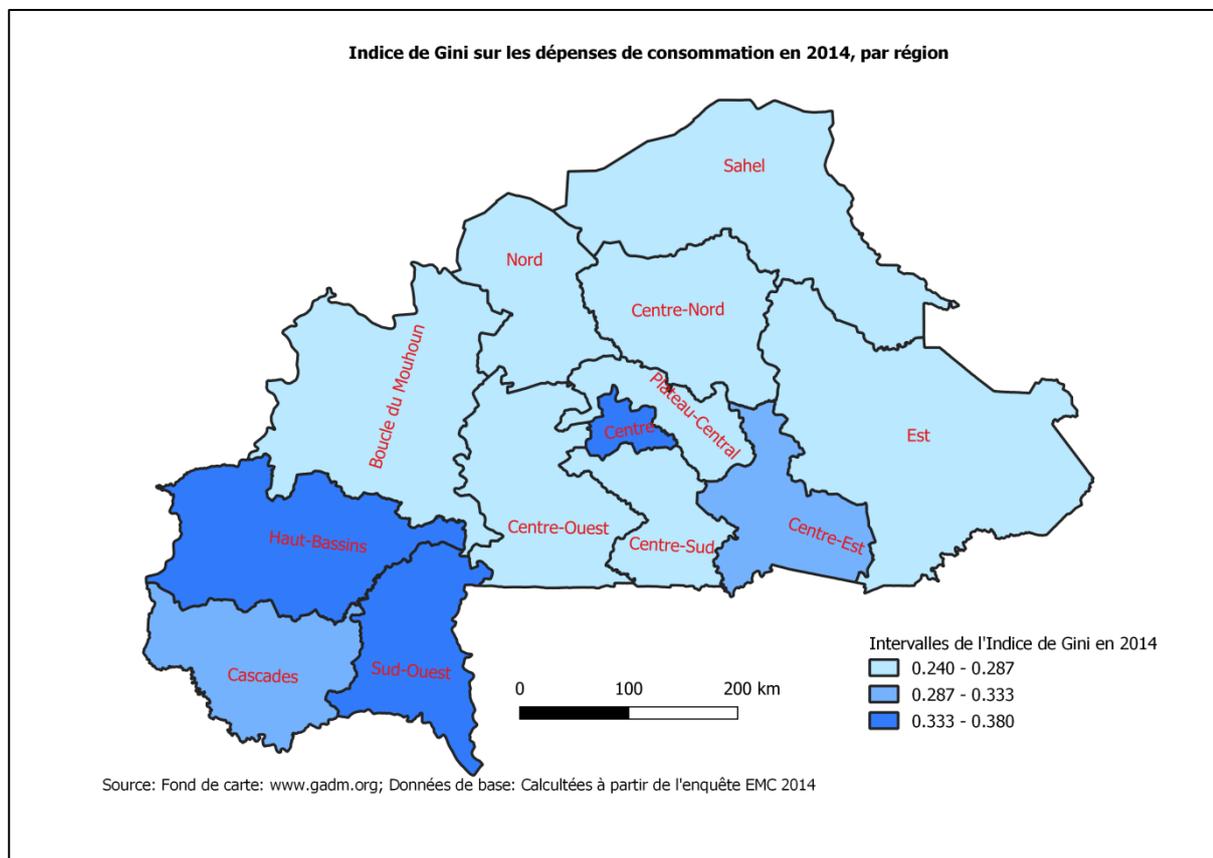


Figure 5 : Indice de Gini sur les dépenses de consommation en 2014, par région

Sources : Fond de carte : www.gadm.org ; Données de base : Calculées par les données auteurs à partir de l'enquête EMC 2014



Concernant les caractéristiques sociodémographiques de la population, notamment ceux du chef de ménage (sexe, niveau d'instruction et catégorie socio-professionnelle), on peut retenir que les inégalités ont été plus fortes au sein de la population dont les ménages sont dirigés par des femmes. Ces dernières années, il semble ne plus exister une différence fondamentale selon le sexe du chef de ménage en matière d'inégalités de dépenses de consommation (tableau 14). Les courbes de Lorenz montrent effectivement des situations très proches (annexe : graphique a2.1). Les courbes généralisées de Lorenz (annexe : graphique a2.2) montrent cependant que la dépense moyenne de consommation en 2014 dans les ménages qui sont dirigés par des femmes est largement supérieure à celle observée dans les ménages dirigés par les hommes.

En ce qui concerne le niveau d'instruction (tableau 14), on constate que bien que les inégalités persistent, la consommation a été moins inégalitaire parmi la population dirigée par des personnes sans niveau d'instruction (comparativement aux Indices nationaux). En outre, les ménages dirigés par des personnes sans niveau d'instruction ont connu la plus forte progression vers l'égalité (30% de réduction).

Alors qu'en 2003, les inégalités semblaient moins élevées lorsque le chef de ménage est en emploi, on se rend compte que depuis 2009, la situation s'est inversée (tableau 14). Les chômeurs et les inactifs contribuent à une expansion des inégalités lorsqu'ils sont chefs de ménage. En effet, on constate que parmi les ménages dirigés par des personnes au chômage ou inactives, l'indice de Gini a baissé respectivement de 29% et 30% contre seulement 24% dans les ménages dont le chef est en emploi.

Tableau 12 : Indice de Gini selon les caractéristiques sociodémographiques du Chef de ménage de 2003 à 2014

Source : Construit par les auteurs à partir des données des enquêtes EBCVM 2003, EICVM 2009 et EMC 2014

Caractéristiques/années		2003	2009	2014
Sexe	Homme	0,46	0,45	0,35
	Femme	0,52	0,46	0,37
Niveau d'instruction	Aucun	0,40	0,38	0,28
	Primaire	0,44	0,44	0,33
	Secondaire	0,45	0,43	0,36
	Supérieur	0,41	0,45	0,30
Statut d'occupation	En emploi	0,46	0,46	0,35
	Au chômage	0,49	0,34	0,35
	Inactifs	0,49	0,43	0,34
Ensemble		0,46	0,40	0,35

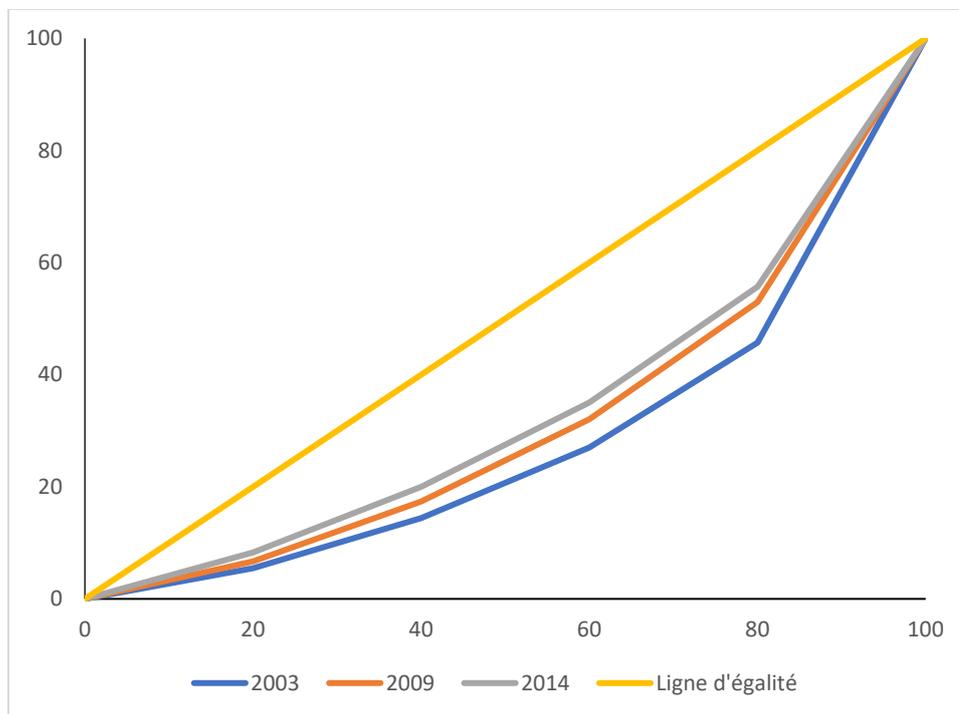
b. Courbes de Lorenz

- *Constat et dynamique nationale*

L'analyse graphique des inégalités par la courbe de Lorenz conforte les résultats précédents, notamment la baisse plus ou moins confirmée des inégalités au fil des années au niveau national. Les trois courbes de Lorenz présentées sur un même graphique, illustrent bien cette dynamique. On constate que malgré leurs formes concaves, elles se rapprochent de plus en plus de la ligne de parfaite égalité (Graphique 28). Les courbes de 2009 et de 2014 sont bien distinctes de celle de 2003 et sont plus proches de la ligne d'égalité ; ce qui traduit une bonne dynamique vers la réduction des inégalités.

Graphique 28 : Courbe de Lorenz sur les dépenses de consommation de 2003 à 2014, au niveau national

Source : Construit par les auteurs à partir des données des enquêtes EBCVM 2003, EICVM 2009 et EMC 2014

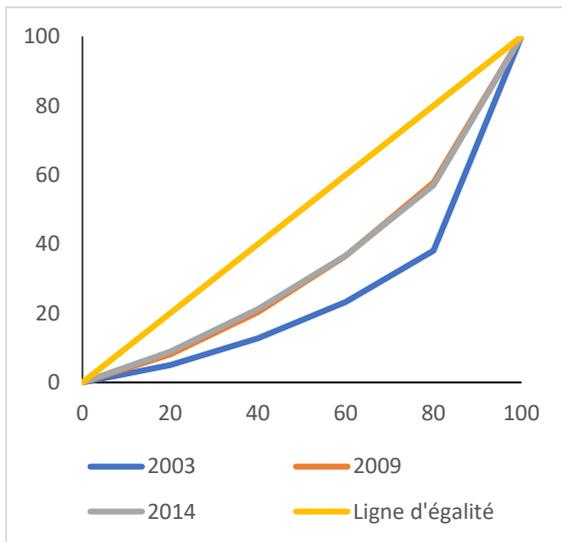


- *Dynamique régionale*

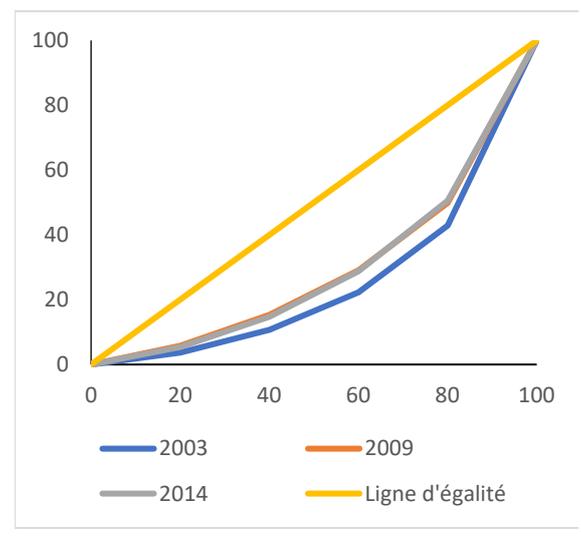
Nous avons voulu comprendre si la baisse des inégalités monétaires peut être généralisée pour chacune des 13 régions du pays. Pour ce faire, des courbes de Lorenz ont été générées pour chacune d'elle, de 2003 à 2014 (Graphiques 29 à 41). L'examen des treize (13) graphiques permet de catégoriser les régions en deux grands groupes :

- Le premier groupe est caractérisé par une réduction globale des inégalités monétaires entre le début des années 2000 et la dernière décennie. Il est constitué des régions du Centre, du Plateau Central, du Nord, des Cascades et du Sahel.
- Le deuxième groupe s'identifie à travers une stabilité des inégalités depuis 2003 et est représenté par le Centre-Nord, l'Est, les Hauts-Bassins, la Boucle du Mouhoun, le Centre-Est, le Centre-Sud, le Sud-Ouest et le Centre-Ouest.

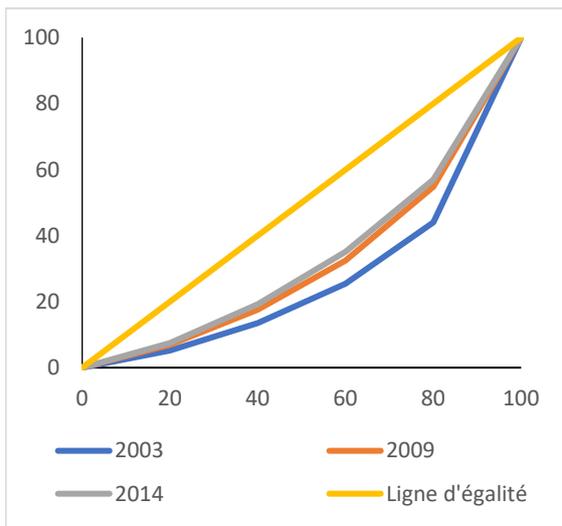
Graphique 20 : Courbe de Lorenz sur les dépenses de consommation de 2003 à 2014 de la région du Plateau Central



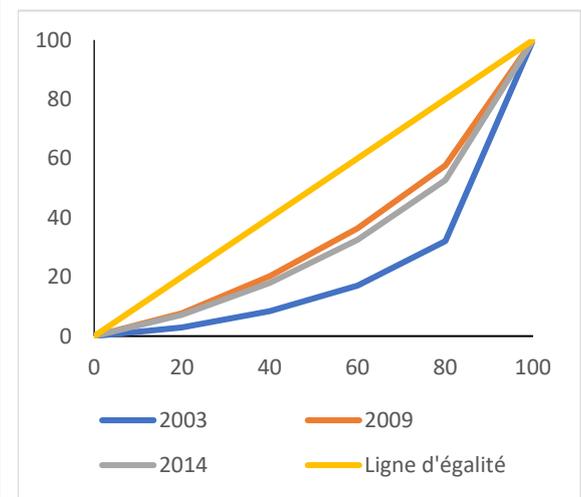
Graphique30 : Courbe de Lorenz sur les dépenses de consommation de 2003 à 2014 de la région du Centre



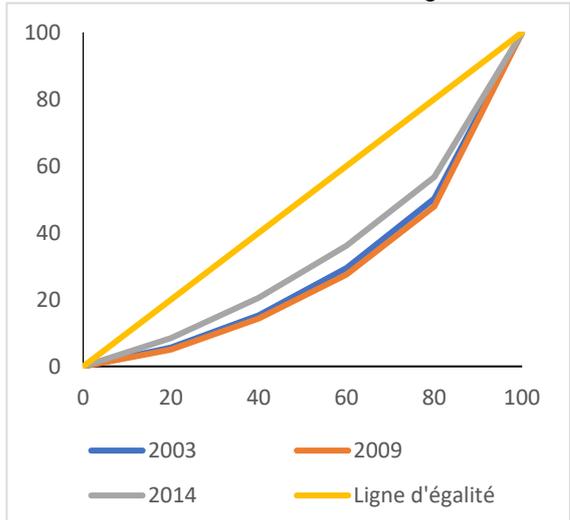
Graphique 21 : Courbe de Lorenz sur les dépenses de consommation de 2003 à 2014 de la région du Nord



Graphique 32 : Courbe de Lorenz sur les dépenses de consommation de 2003 à 2014 de la région des Cascades



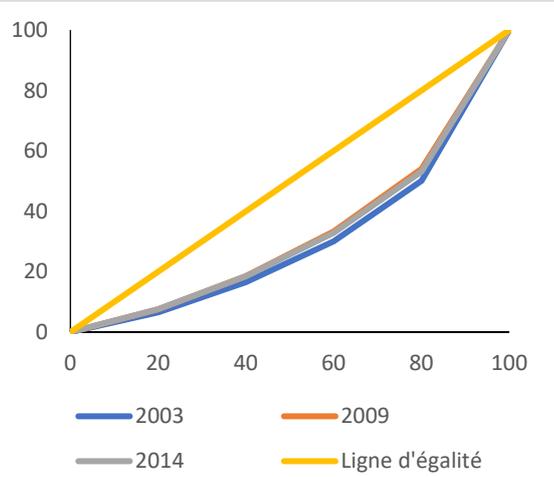
Graphique 223 : Courbe de Lorenz sur les dépenses de consommation de 2003 à 2014 de la région du Sahel



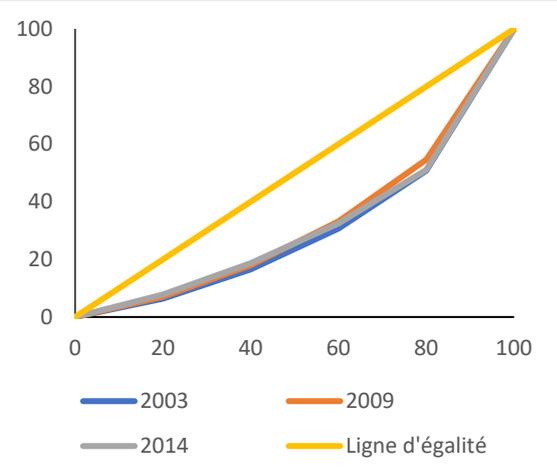
Source groupe 1 : Construit par les auteurs à partir des données des enquêtes EBCVM 2003, EICVM 2009 et EMC 2014

Groupe 2

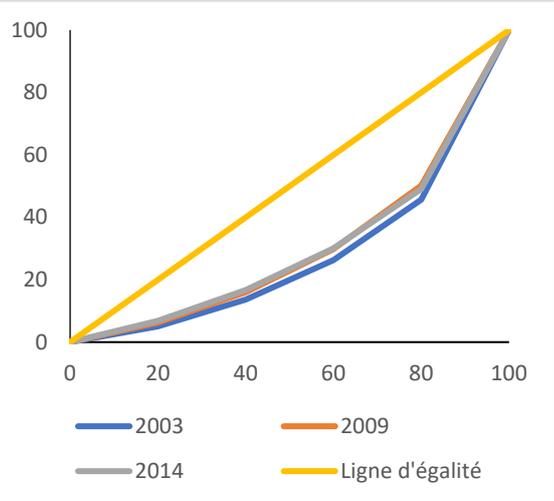
Graphique 34 : Courbe de Lorenz sur les dépenses de consommation de 2003 à 2014 de la région du Centre-Nord



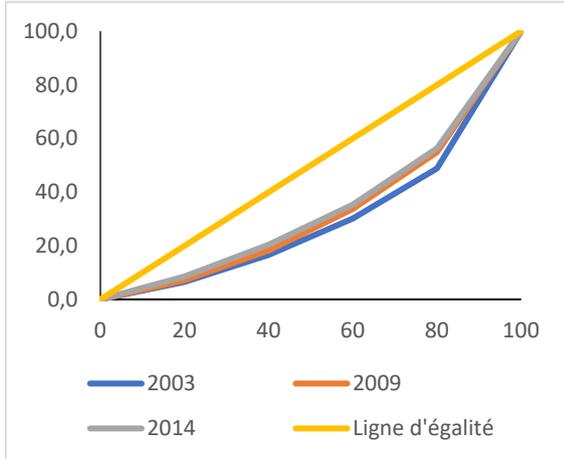
Graphique 35 : Courbe de Lorenz sur les dépenses de consommation de 2003 à 2014 de la région de l'Est



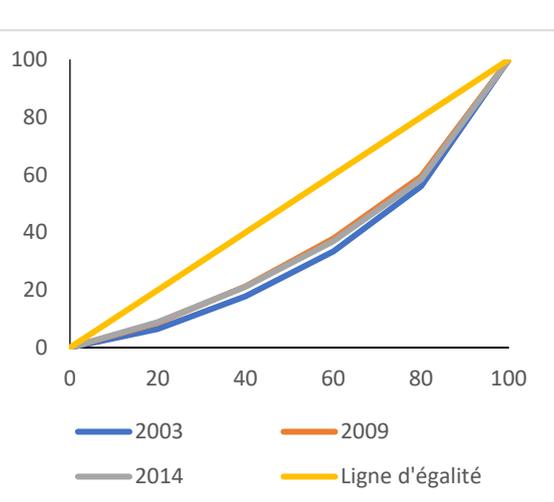
Graphique 36 : Courbe de Lorenz sur les dépenses de consommation de 2003 à 2014 de la région des Hauts-Bassins



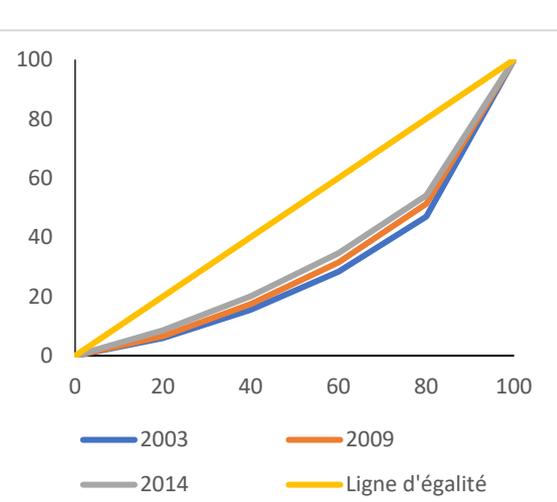
Graphique 37 : Courbe de Lorenz sur les dépenses de consommation de 2003 à 2014 de la région de la Boucle du Mouhoun



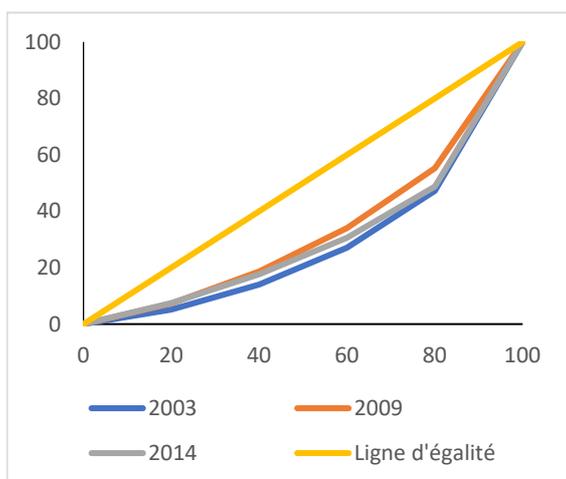
Graphique 38 : Courbe de Lorenz sur les dépenses de consommation de 2003 à 2014 de la région du Centre-Sud



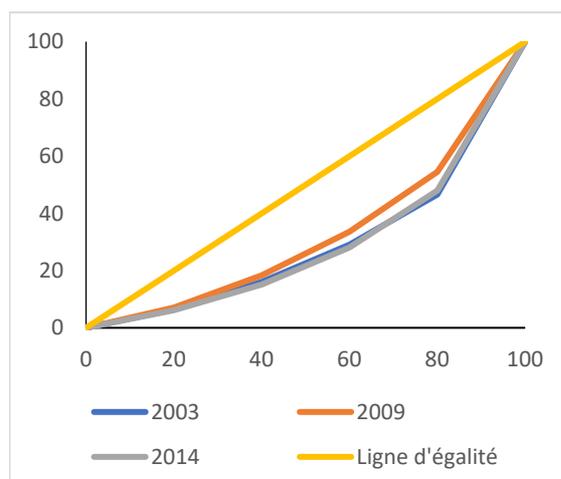
Graphique 39 : Courbe de Lorenz sur les dépenses de consommation de 2003 à 2014 de la région du Centre Est



Graphique 40 : Courbe de Lorenz sur les dépenses de consommation de 2003 à 2014 de la région du Centre-Ouest



Graphique 4123 : Courbe de Lorenz sur les dépenses de consommation de 2003 à 2014 de la région du Sud-Ouest



Source groupe 2 : Construit par les auteurs à partir des données des enquêtes EBCVM 2003, EICVM 2009 et EMC 2014

c. Entropie générale

L'indice de Gini et les courbes de Lorenz qui ont synthétisé l'information sur les inégalités nous ont révélé la persistance d'une répartition inégalitaire des dépenses de consommation. En termes de progrès vers l'égalité, la situation semble s'améliorer en milieu rural, dans les ménages dirigés par des personnes économiquement vulnérables ou par des personnes non instruites. Nous recourons à d'autres indicateurs pour confirmer ou infirmer ces tendances, notamment les indices de Theil- $GE(0)$ et $GE(1)$.

La mesure des inégalités à travers les deux indices de Theil ($\Theta=0$, et $\Theta=1$) confirme également une situation de réduction des inégalités au fil des années (Tableau 15). Ces inégalités semblent être également imputables à un certain nombre de facteurs comme la région et le milieu de résidence, le sexe, le niveau d'instruction et le statut d'occupation du chef de ménage. Il reste à savoir le niveau de contribution de chacune de ces variables dans la production des inégalités par la décomposition des indices de Theil. Nous nous limiterons à l'année la plus récente et à l'indice à paramètre $\theta=1$.

Tableau 13 : Evolution des indices de Theil de 2003 à 2014

Source : Construit par les auteurs à partir des données des enquêtes EBCVM 2003, EICVM 2009 et EMC 2014

		GE (0)			GE(1)		
		2003	2009	2014	2003	2009	2014
Région	Hauts Bassins	0,33	0,28	0,19	0,41	0,33	0,23
	Boucle du Mouhoun	0,22	0,18	0,11	0,27	0,21	0,12
	Sahel	0,34	0,33	0,09	0,46	0,37	0,10
	Est	0,25	0,22	0,10	0,29	0,25	0,12
	Sud-Ouest	0,25	0,24	0,18	0,39	0,29	0,22
	Centre Nord	0,23	0,22	0,13	0,27	0,26	0,15
	Centre Ouest	0,31	0,20	0,12	0,34	0,23	0,15
	Plateau Central	0,31	0,19	0,10	0,48	0,23	0,11
	Nord	0,24	0,24	0,09	0,30	0,28	0,11
	Centre Est	0,31	0,22	0,16	0,39	0,26	0,17
	Centre	0,47	0,33	0,23	0,52	0,39	0,25
	Cascades	0,44	0,18	0,15	0,52	0,21	0,17
	Centre Sud	0,21	0,16	0,12	0,22	0,18	0,13
	Milieu	Urbain	0,40	0,32	0,24	0,46	0,37
Rural		0,28	0,20	0,12	0,36	0,23	0,13
Sexe	Homme	0,35	0,35	0,20	0,44	0,42	0,24
	Femme	0,46	0,35	0,22	0,59	0,42	0,25
Niveau d'instruction	Aucun	0,26	0,24	0,13	0,32	0,27	0,15
	Primaire	0,32	0,34	0,18	0,37	0,40	0,19
	Secondaire	0,38	0,32	0,22	0,38	0,33	0,22
	Supérieur	0,29	0,34	0,15	0,32	0,36	0,15
Statut d'occupation	En emploi	0,35	0,35	0,20	0,45	0,43	0,24
	Au chômage	0,41	0,19	0,20	0,49	0,20	0,22
	Inactifs	0,41	0,32	0,19	0,54	0,41	0,23
Ensemble		0,36	0,26	0,20	0,46	0,31	0,24

La décomposition de l'indice de Theil (avec $\Theta=1$) sur les données de l'enquête multi-sectorielle continue de 2014, informe sur la variabilité *intra* et *inter groupes* des inégalités. En plus les résultats montrent que 73,4% des inégalités sur les dépenses de consommation en 2014 sont dus aux inégalités au sein des régions et seulement 26,6% de celles-ci peuvent être expliquées par la variabilité régionale (tableau 16).

En ce qui concerne la variable milieu de résidence, il ressort que 74,9% des inégalités des dépenses de consommation s'expliquent par les inégalités à l'intérieur de chacun des milieux de résidence, contre 25,1% entre les milieux (annexe : tableau a2.30).

Tableau 16 : Décomposition de l'entropie theta(i)

Source : Construit par les auteurs à partir des données de l'enquête EMC 2014

Régions	Entropie	Contribution relative
Hauts Bassins	0,23	0,109
	0,03	0,02
Boucle du Mouhoun	0,12	0,034
	0,01	0,004
Sahel	0,1	0,029
	0,01	0,003
Est	0,12	0,033
	0,01	0,004
Sud-Ouest	0,22	0,037
	0,02	0,004
Centre-Nord	0,15	0,042
	0,01	0,005
Centre-Ouest	0,15	0,039
	0,02	0,006
Plateau-Central	0,11	0,017
	0,01	0,003
Nord	0,11	0,024
	0,01	0,003
Centre-Est	0,17	0,054
	0,01	0,006
Centre	0,25	0,265
	0,02	0,016
Cascades	0,17	0,032
	0,02	0,004
Centre-Sud	0,13	0,02
	0,01	0,003
Intra groupe		0,734
Intergroupe		0,266
Population	0,24	1
	0,01	0

d. Coefficient de variation

Le coefficient de variation est un autre indicateur couramment utilisé dans l'analyse des inégalités économiques. Il est utilisé en particulier pour détecter les inégalités spatiales et horizontales. Selon Stewart *et al.* (2010) et Stewart (2017), les inégalités horizontales sont celles qui sont observées entre des groupes bien déterminés, alors que les inégalités verticales sont les inégalités entre tous les individus d'une même société ou groupe

d'individus. Nous nous limitons ici à la mesure des inégalités verticales à travers le coefficient de variation. On retient à partir des résultats du tableau 17 que la baisse des inégalités se confirme et est une réalité quelle que soit la variable de caractérisation (région, milieu de résidence, niveau d'instruction et sexe du chef de ménage).

**Tableau 17 : Evolution du coefficient de variation intra-groupe de 2003 à 2014
sur les dépenses de consommation des ménages**

Source : Construit par les auteurs à partir des données des enquêtes EBCVM 2003, EICVM 2009 et EMC 2014

		2003	2009	2014
Région	Hauts Bassins	1,32	1,07	0,86
	Boucle du Mouhoun	1,03	0,81	0,58
	Sahel	1,65	1,10	0,49
	Est	0,97	0,85	0,59
	Sud-Ouest	1,71	1,04	0,82
	Centre Nord	0,94	1,04	0,66
	Centre Ouest	1,04	0,86	0,75
	Plateau Central	2,14	0,96	0,57
	Nord	1,10	0,97	0,60
	Centre Est	1,26	0,90	0,66
	Centre	1,41	1,26	0,82
	Cascades	1,61	0,82	0,72
	Centre Sud	0,75	0,77	0,57
Milieu	Urbain	1,33	1,18	0,86
	Rural	1,35	0,84	0,60
Sexe	Homme	1,46	1,33	0,89
	Femme	1,65	1,26	0,87
Niveau d'instruction	Aucun	1,20	0,93	0,66
	Primaire	1,21	1,28	0,73
	Secondaire	1,09	0,95	0,74
	Supérieur	1,03	1,02	0,58
Statut d'occupation	En emploi	1,49	1,33	0,89
	Au chômage	1,46	0,69	0,77
	Inactifs	1,59	1,42	0,92
Ensemble		1,49	1,10	0,89

Conclusion générale

Ce diagnostic sur les inégalités dans les secteurs socio-économiques au Burkina Faso permet de conclure que malgré les progrès observés au cours des décennies 2000, il y a une persistance des inégalités d'accès aux services sociaux. Que ce soit en matière d'éducation, de santé, d'eau potable, d'électricité, d'emploi et de biens durables, des inégalités selon le genre, le statut économique et le lieu de résidence sont toujours courantes.

L'analyse des inégalités monétaires à partir des données d'enquêtes auprès des ménages révèle un certain nombre d'enseignements. Comme l'accès aux services de base, il ressort une bonne dynamique de réduction des inégalités monétaires entre 2003 et 2014. Les différents types d'indices mobilisés tendent à confirmer cette tendance à la baisse des inégalités économiques au niveau national. Mais au niveau régional, seules quatre régions à savoir le Centre, le Plateau Central, le Nord, les Cascades et le Sahel suivent cette tendance à la baisse des inégalités monétaires. Il ressort pour ces quatre régions une nette démarcation des niveaux d'inégalités au début des années 2000 et ceux de la dernière décennie. Le niveau d'inégalités des autres régions n'a presque pas bougé tout au long de la période d'analyse (2003-2014).

Un autre enseignement est que la décomposition des inégalités selon un certain nombre de caractéristiques de la population burkinabè (région de résidence, sexe et niveau d'éducation du chef de ménage) révèle que ces inégalités économiques sont essentiellement dues à celles produites au sein des différentes catégories de populations (inégalités *intra-groupe*).

Cette première analyse des inégalités socio-économiques ouvre d'autres pistes de recherche, parmi lesquelles :

- Poursuivre l'analyse des inégalités en procédant à un croisement simultané de plusieurs situations de privation ;
- Dans le secteur de l'éducation, examiner dans quelle mesure l'accès à l'éducation offre la même chance à tous les bénéficiaires d'accéder à un emploi décent ou plus globalement de cheminer vers la réussite sociale ;
- Analyser davantage les inégalités liées à l'accès à l'eau potable en mettant l'accent sur les coûts (abonnements, installation, achat, factures, etc.) et l'utilisation (conservation, traitement, récipients, etc.)
- Questionner davantage les inégalités dans le secteur de la santé notamment sur l'accès aux médicaments, aux soins, aux conditions d'hospitalisations et d'accueil.

Recommandations

L'état des lieux sur les inégalités socio-économiques au Burkina Faso permet de formuler quelques recommandations à l'endroit des décideurs politiques :

A l'endroit du Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales

- Malgré les progrès dans l'enseignement primaire, deux régions méritent une attention particulière en ce qui concerne l'accès : la région du Sahel et celle de l'Est ;
- Des progrès énormes ont été réalisés dans la réduction des inégalités de genre dans l'accès au primaire. Toutefois, il y a lieu de mettre en place ou de renforcer les stratégies spécifiques destinées aux filles pour améliorer leur accès et leur rétention dans les cycles au-delà du primaire (post-primaire et secondaire) ;
- Mettre en place et renforcer les politiques existantes d'accès des couches vulnérables à l'éducation, notamment les enfants et adolescents des catégories sociales les plus démunies, des ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction ;
- Faire de l'accès au post-primaire et au secondaire une priorité en milieu rural par une dotation massive et adéquate en infrastructures scolaires, en équipements et en personnel.

A l'endroit du Ministère l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation

- Accélérer et renforcer les politiques actuelles de création et développement d'universités régionales afin d'accroître l'offre de formation dans l'enseignement supérieur tout en ayant comme ligne directrice une offre de filières diversifiées et en lien en les besoins des économies régionales ;
- Mettre en place une plateforme de collaboration continue entre le secteur public et le secteur privé relative à cette politique de développement de l'enseignement supérieur au niveau régional, avec une politique spécifique pour promouvoir l'accès des filles ;
- Réaliser (en collaboration avec le ministère de l'économie et des finances) des études prospectives régulières sur les potentialités de l'économie nationale et des économies régionales en termes de création d'emplois et de développement de filières adaptées dans l'enseignement supérieur.

A l'endroit du Ministère de la santé

- Œuvrer à réduire les inégalités régionales qui subsistent en matière d'accès aux services de santé (une attention particulière aux régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, de l'Est et des Cascades) ;
- Elargir le système de protection sociale et d'assurance maladie aux couches vulnérables car malgré l'amélioration de la couverture sanitaire, elles restent en marge du système de santé ;
- En collaboration avec le ministère en charge de l'environnement, promouvoir les politiques de prévention et d'éducation en matière de santé (assainissement de l'environnement de vie, hygiène...).

A l'endroit du Ministère de l'économie et des finances

- Accélérer la politique de création des pôles de croissance économique en priorisant la création des emplois (avec des approches pour les jeunes et les femmes), tout en accordant un accent particulier aux régions à forte prévalence de la pauvreté monétaire, comme la région du Nord, de la Boucle du Mouhoun et des Cascades ;
- En collaboration avec le ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales et le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation, mettre en place une politique de développement et de diversification de la chaîne de valeurs dans le secteur agricole, afin d'en faire un secteur davantage productif pour l'économie du pays ;
- Susciter au niveau régional, le développement de politiques locales de réduction des inégalités sociales et économiques, avec l'implication de l'ensemble des acteurs du développement.

Bibliographie

Akresh, R. (2004)

Adjusting Household Structure : School Enrollment Impacts of Child Fostering in Burkina Faso (Discussion papers series No. 1379).

Allegrì, M. De, V. Ridde, V. R. Louis, M. Sarker, J. Tiendrebéogo, M. Yé, A. Jahn (2012)

The impact of targeted subsidies for facility-based delivery on access to care and equity Evidence from a population-based study in rural Burkina Faso. *Journal of Public Health Policy*, 33(4), 439–453. www.jstor.org/stable/23319418

Banque Mondiale (2012)

Burkina Faso: Employment and Skills Development. Human Development Department, Social Protection Unit, Africa Region, Report No. 69635-BF

Blimpo, M. P., M. Cosgrove-Davies (2020)

Accès à l'électricité en Afrique subsaharienne: Adoption, fiabilité et facteurs complémentaires d'impact économique. Washington, DC. <https://doi.org/10.1596>

Boly, D. (2013)

Evolution de l'achèvement scolaire dans les catégories socio-économiques au Burkina Faso : quelles sont les sources de changement ? In XXVII IUSSP International Population Conference. Busan.

Boly, D. (2017)

Effets contextuels et individuels des inégalités de scolarisation au primaire dans la ville de Ouagadougou. <http://www.complementdirect.ca>

Calvès A.E. et J. F. Kobiané (2014)

Genre et nouvelles dynamiques d'insertion professionnelle chez les jeunes à Ouagadougou. Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) | *Autrepart*, 2014/3(71), 33–56. <http://www.cairn.info/revue-autrepart-2014-3-page-33.htm>

Couliadiati-Kiélem, J. (2009)

Les effets du contexte scolaire sur les performances des élèves au collège au Burkina Faso : analyse multiniveau (No. 149). Bordeaux.

DEMOSTAF/ODSEF (2018)

Atlas interactif sous régional sur l'éducation (Burkina Faso , Mali , Sénégal). Indicateur: Ayant accédé au supérieur. Québec. <http://www.atlasds.fss.ulaval.ca/pdf/h.pdf>

Dong, H., A. Gbangou,

M. De Allegrì, S. Pokhrel and R. Sauerborn (2008)

The Differences in Characteristics between Health-Care Users and Non-Users : Implication for Introducing Community-Based Health Insurance in Burkina Faso. *The European Journal of Health Economics*, 9(1), 41–50. <https://doi.org/10.1007/s10198-006-0031-4>

Dos Santos, S. (2006)

Accès à l'eau et enjeux socio-sanitaires à Ouagadougou – Burkina Faso. *Espace Populations Sociétés*, 2(3), 271–285. <https://doi.org/10.4000/eps.1519>

Dos Santos, S. (2007)

L'eau courante à Ouagadougou. Équité et durabilité de l'accès à un service de base. In D. Ouédraogo et V. Piché (Eds.), *Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso: Au-delà de la houe* (L'Harmattan Burkina Faso). Ouagadougou.

Dubet, F. (2016)

Penser les inégalités scolaires. In M. Duru-Bellat & A. V. Zanten (Eds.), *Sociologie du système éducatif* (Quadrige Manuels, pp. 17–33). Paris

Gansaonré, R. J., J.-F. Kobiané et D. Boly (2016)

Parcours scolaire des enfants et adolescents au Burkina Faso : le rôle de l'origine sociale. In *Acte du Colloque AIDELF*.

Gnoumou Thiombiano, B. et I. Kaboré (2017)

Evolution de l'éducation primaire au Burkina Faso : Persistance des inégalités régionales. In M. Compaoré, J.-F. Kobiané, & F. Compaoré (Eds.), *Dynamiques éducatives au Burkina Faso: Bilan et perspectives* (Harmattan Burkina Faso, pp. 27–64). Ouagadougou.

Haddad, S., A. Nougara et V. Ridde (2004)

Les inégalités d'accès aux services de santé et leurs déterminants au Burkina Faso. *Santé, Société et Solidarité*, 2, 199–210. <https://doi.org/10.3406/oss.2004.1012>

INSD (2003)

Analyse des résultats de l'enquête Burkinabe sur les conditions de vie des ménages. Ouagadougou.

<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/21129619>

INSD (2005)

Analyse des résultats de l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages et du suivi de la pauvreté en 2005 (EA/QUIBB 2005). Ouagadougou.

INSD (2007a)

Analyse des résultats de l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages en 2007. Ouagadougou

INSD (2007b)

Analyse des résultats de l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages en 2007 (EA/QUIBB, 2007). Ouagadougou.

http://cns.bf/IMG/pdf/eaquibb_2007.pdf

INSD (2012)

Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSBF-MICS IV)-2010. Ouagadougou.

https://doi.org/10.4324/9780203403099_burkina_faso

INSD (2015a)

Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014 : Alphabétisation et scolarisation. Ouagadougou.

INSD (2015b)

Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014 : Santé générale et santé de la reproduction. Ouagadougou.
http://www.insd.bf/n/contenu/enquetes_recensements/Enq_EMC/Sante_generale_et_Sante_de_la_reproduction.pdf

INSD (2015c)

Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014. Emploi et chômage. Ouagadougou.

INSD (2015d)

Profil de pauvreté et d'inégalités. Ouagadougou.

INSD (2016)

Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (ENESI-2015). Insertion sur le marché de travail. Ouagadougou.

INSD (2017a)

Enquête institutions sociales et égalités hommes-femmes au Burkina Faso (SIGI Burkina Faso). Thème 2 : Activités économiques et emploi du temps. Ouagadougou.

INSD (2017b)

Enquête institutions sociales et égalités hommes-femmes au Burkina Faso (SIGI Burkina Faso). Thème 6 : Accès restreint aux ressources et aux biens. Ouagadougou.

INSD (2017c)

Enquête sur institutions sociales et égalité Femmes-Hommes au Burkina Faso (SIGI BURKINA FASO). Thème 1 : Caractéristiques des ménages et des individus. Ouagadougou.

INSD (2017d)

Enquête sur institutions sociales et égalité Femmes-Hommes au Burkina Faso (SIGI BURKINA FASO). Thème 2 : Activités économiques et emploi du temps. Ouagadougou.

INSD (2018a)

Livret Hommes-Femmes au Burkina Faso 2016. Ouagadougou

INSD (2018b)

Tableau de bord social du Burkina Faso. Ouagadougou.

INSD et UNICEF (2015)

Inégalités d'accès à l'éducation des enfants et leurs déterminants au Burkina Faso. Ouagadougou.

Kaboré, I., J.-F. Kobiané, M. Pilon, F. Sanou et S. Sanou (2001)

Le Burkina Faso : Politiques éducatives et système éducatif actuel. In M. Pilon et Y. Yaro (Eds), La demande d'éducation en Afrique : Etat des connaissances et perspectives de recherche (Vol. 1, pp. 99-116).

Kaboré, I., T. Lairez et M. Pilon (2003)

Genre et scolarisation au Burkina Faso : Enseignements d'une approche statistique. In M. Cosio, R. Marcoux, M. Pilon et A. Quesnel (Eds), Education, Famille et dynamiques démographiques (CICRED, pp. 221-246). Paris.

Kamano, P.J., R. Rakotomalala, J.-M. Bernard et N. Reuge (2010)

Les défis du système éducatif Burkinabè en appui à la croissance économique. Washington.

Kobiané, J.-F. (2001)

Revue générale de la littérature sur la demande d'éducation. In M. Pilon et Y. Yaro (Eds), La demande d'éducation en Afrique : Etat des connaissances et perspectives de recherche (vol 1, pp. 19-47).

Kobiané, J.-F. (2017)

Analyse des programmes d'enseignement universitaire et de formation professionnelle et technique. Rapport produit pour la Commission d'enquête parlementaire sur le système éducatif au Burkina, Ouagadougou.

Kobiané, J.-F. et M. Bougma (2009)

Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006). Analyse des résultats définitifs. Thème 4 : Education : Instruction – Alphabétisation – Scolarisation. Ouagadougou.

Kobiané, J.-F., Gnomou Thiombiano, B., & Kaboré, I. (2018)

Enquête d'opinions sur la mise en oeuvre d'une politique éducative. Le plan décennal de développement de l'éducation de base (2002–2011) au Burkina Faso. In E. Grégoire, J.-F. Kobiané, & M.-F. Lange (Eds.), *L'Etat réhabilité en Afrique. Réinventer les politiques publiques à l'ère néolibérale* (Karthala, pp. 65–86). Paris.

Kobiané, J.-F. et M. Pilon (2013)

Parcours académiques des étudiants de l'université de Ouagadougou : 1995–2009 (Presses Universitaires de Ouagadougou). Ouagadougou.

Kobiané, J.-F., M. Pilon et J. Gansaonré (2017)

Les défis de l'enseignement supérieur au Burkina Faso. In M. Compaoré, J.-F. Kobiané et F. Compaoré (Eds.), *Dynamiques éducatives au Burkina Faso: Bilan et perspectives* (Harmattan Burkina Faso, pp. 373–416). Ouagadougou.

Lachaud, J.-P. (1997)

Exclusion du marché du travail, inégalités et "genre" dans les capitales africaines : une méthode nouvelle de mesure. *Revue Tiers Monde*, 38(152), 777–799.
www.jstor.org/stable/23592282

Lachaud, J.-P. (1998)

Les déterminants de l'inégalité du bien-être au Burkina Faso : une décomposition de régression. Bordeaux.

Lachaud, J., T. K. Le Grand, V. Adjiwanou et J.-F. Kobiané (2014)

Family size and intra-family inequalities in education in Ouagadougou. *Demographic Research*, 31 (December 2014), 1455–1476.
<https://doi.org/10.4054/DemRes.2014.31.49>

MEBA (1999a)

Plan décennal de développement de l'éducation de base (2000–2009). Ouagadougou.

MEBA (1999b)

Tableau de bord de l'enseignement de base et de l'alphabétisation 1997–1998. Ouagadougou.

MEBA (2000)

Statistiques scolaires 1999–2000. Ouagadougou.

MEBA (2002)

Plan d'action national de l'éducation pour tous. Ouagadougou.

MEBA (2004a)

La carte éducative du Burkina Faso 2003–2004. Ouagadougou.

MEBA (2004b)

Synthèse des données statistiques de l'éducation de base 2003–2004. Ouagadougou.

MED (2004)

Cadre Stratégique de lutte contre la pauvreté. Ouagadougou.

MENA (2013)

Evaluation des acquis scolaires, 2011–2012. Ouagadougou.
http://cns.bf/IMG/pdf/evaluation_acquis_sco_2011_2012.pdf

MENA (2015)

Tableau de bord de l'Enseignement primaire. Année scolaire 2014–2015. Ouagadougou.
http://cns.bf/IMG/pdf/tbe_primaire_2014-2015.pdf

MENA (2016a)

Annuaire statistique de l'enseignement post-primaire et secondaire 2015–2016. Ouagadougou

MENA (2016b)

Annuaire statistique de l'enseignement primaire 2015–2016. Ouagadougou.

MENA (2017)

Annuaire statistique de l'enseignement primaire 2016–2017. Ouagadougou.

MENA (2018)

Annuaire statistique de l'enseignement primaire (2017–2018). Ouagadougou.

MESRSI (2016a)

Annuaire statistique de l'enseignement supérieur (2015–2016). Ouagadougou.

MESRSI (2016b)

Annuaire statistique de l'enseignement supérieur (2013–2014). Ouagadougou.

MESRSI (2016c)

Annuaire statistique de l'enseignement supérieur (2014–2015). Ouagadougou.

MESRSI (2017)

Annuaire statistique de l'enseignement supérieur (2016–2017). Ouagadougou.

MESS. (2011)

Annuaire statistique de l'enseignement supérieur (2010-2011). Ouagadougou.

MESS (2012a)

Annuaire statistique de l'enseignement supérieur (2011-2012). Ouagadougou.
http://www.cns.bf/IMG/pdf/annuaire_superieur_2011-2012.pdf

MESS (2012b)

Tableau de bord de l'enseignement supérieur (2010-2011). Ouagadougou.

MESS (2013a)

Annuaire statistique de l'enseignement supérieur (2012-2013). Ouagadougou.

MESS (2013b)

Tableau de bord de l'enseignement supérieur (2011-2012). Ouagadougou.

MESS (2015)

Tableau de bord des enseignements post-primaire et secondaire (2013-2014). Ouagadougou.

MESS (2016)

Annuaire statistique de l'enseignement secondaire (2014-2015). Ouagadougou.

MESSRS (2011)

Tableau de bord des enseignements post-primaire et secondaire. Année scolaire 2010-2011. Ouagadougou.

Ministère de la santé (2011)

Plan national de développement sanitaire 2011-2020. Ouagadougou.

Ministère de la santé (2016)

Tableau de bord 2016 des indicateurs de la santé. Ouagadougou.

MJE (2008)

Politique nationale de l'emploi. Ouagadougou.

MJFIP (2018)

Tableau de bord statistique 2017 du ministère de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelles. Ouagadougou.

Nitièma, A.P., V. Ridde et J. Girard (2003)

L'efficacité des politiques publiques de santé dans un pays de l'Afrique de l'Ouest : le cas du Burkina Faso. *Revue Internationale de Science Politique*, 24(2), 237-256.

Ouedraogo, S. (2013)

Accès à l'enseignement au Burkina Faso : Dix ans de Plan de l'Éducation de base. In XXVII IUSSP International Population Conference (p. 21).

PASEC (2009)

Les apprentissages scolaires au Burkina Faso : les effets du contexte, les facteurs pour agir. Ouagadougou

PASEC (2015)

Performances des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone. Compétences et facteurs de réussite. Dakar.

Pilon, M. et M. Wayack (2003)

La démocratisation de l'enseignement au Burkina Faso : que peut-on en dire aujourd'hui ? *Cahiers d'études Africaines*, 169-170 (63-86).
<http://etudesafricaines.revues.org/190>

PNDES (2016)

Plan national de développement économique et social 2016-2020. Ouagadougou.

Richard, L. et R. Marcoux (2017)

Parcours académique et insertion sur le marché du travail dans cinq pays d'Afrique francophone.
https://www.odsef.fss.ulaval.ca/sites/odsef.fss.ulaval.ca/files/rapport_cic_3_parcours_academique.pdf

SCADD (2011)

Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (2011-2015). Ouagadougou.

Shifa, M. et V. Ranchhod (2019)

Handbook on Inequality Measurement for Country Studies Inequality Measurement. Ouagadougou.

Stewart, F. (2017)

Les inégalités horizontales : des obstacles au pluralisme. Oxford.

Stewart, F., Brown M. Luca (2010)

Monitoring and measuring horizontal inequalities.
http://www.crise.ox.ac.uk/pubs/CRISE_Overview_4.pdf

Wayack-Pambé, M. et S. Moussa, (2014)

Inégalités entre les ménages dirigés par les hommes et ceux dirigés par les femmes à Ouagadougou : entre déterminisme et spécificités. *Cahiers Québécois de Démographie*, 43(2), p. 315-343.
<https://doi.org/10.7202/1027981ar>

Wayack-pambè, M. et M. Pilon (2011)

Sexe du chef de ménage et inégalités scolaires à Ouagadougou (Burkina Faso). In : Henaff Nolwen (ed.), Lange Marie-France (ed.). *Inégalités scolaires au Sud*. Autrepant, 59, 125-144.

Wayack-Pambé, M. et

N. Sawadogo (2017)

1960-2015 : Plus d'un demi-siècle
de scolarisation des filles au

Burkina Faso : quelles politiques
pour quels résultats ? In

M. Compaoré, J.-F. Kobiané et

F. Compaoré (Eds.),

Dynamiques éducatives au

Burkina Faso : Bilan et

perspectives (Harmattan

Burkina Faso, pp. 65-

96). Ouagadougou.

WHO/UNICEF (2000)

Global Water Supply and
Sanitation Assessment 2000
Report.

Zida, Y. et S. H. Kambou (2014)

Cartographie de la pauvreté et
des inégalités au Burkina Faso.

Ouagadougou.

Annexe 1 : Tableaux issus de la revue de littérature

Tableau a1.1 : Evolution du TBS et de l'indice de parité au primaire par région et selon le sexe de 2000-2001 à 2017-2018

Source : Construit par les auteurs à partir des données de la synthèse nationale (MENA, 2017-2018)

G* : garçons ; F** : Filles ; T*** : Total ; IPS : Indice de parité des sexes.

Régions	2000/01				2004/05				2009/10				2014/15				2017/18			
	G*	F**	T***	IPS****	G	F	T	IPS	G	F	T	IPS	G	F	T	IPS	G	F	T	IPS
Boucle du Mouhoun	50,8	36,5	43,8	0,72	60,1	48,4	54,4	0,81	74,9	70,1	72,6	0,94	77,1	79,7	78,4	1,03	83,8	86,8	85,2	1,04
Cascades	58,1	38,5	48,3	0,66	62,2	47,0	54,6	0,76	76,4	67,3	71,9	0,88	79,4	77,8	78,6	0,98	84,5	82,6	83,6	0,98
Centre	92,7	87,3	90,0	0,94	88,8	84,7	86,7	0,95	83,5	84,2	83,9	1,01	97,8	102,9	100,3	1,05	101,9	106,6	104,2	1,05
Centre Est	47,6	33,0	40,3	0,69	62,4	48,0	55,2	0,77	77,1	67,8	72,6	0,88	87,5	83,9	85,7	0,96	93,8	89,5	91,7	0,95
Centre Nord	41,6	22,7	32,0	0,55	55,9	36,6	46,1	0,65	73,4	61,7	67,6	0,84	77,5	73,2	75,4	0,94	87,2	82,4	84,8	0,94
Centre Ouest	58,4	40,1	49,2	0,69	72,4	54,6	63,5	0,75	89,2	79,5	84,5	0,89	95,6	98,8	97,2	1,03	102,2	109,1	105,5	1,07
Centre Sud	55,3	39,8	47,5	0,72	69,7	58,3	64,1	0,84	88,0	82,8	85,5	0,94	96,5	97,3	96,9	1,01	100,1	101,6	100,8	1,01
Est	28,6	18,2	23,4	0,64	38,2	29,4	33,8	0,77	53,6	50,5	52,1	0,94	56,5	55,7	56,1	0,99	65,2	62,4	63,8	0,96
Hauts Bassins	67,4	49,1	58,2	0,73	74,3	58,3	66,3	0,79	86,5	78,4	82,5	0,91	91,0	92,5	91,7	1,02	100,2	101,5	100,9	1,01
Nord	65,8	34,8	50,1	0,53	85,1	54,2	69,5	0,64	105,1	88,1	96,6	0,84	100,8	98,1	99,5	0,97	113,6	111,0	112,3	0,98
Plateau Central	50,6	32,6	41,6	0,64	69,1	50,7	59,9	0,73	90,4	77,9	84,2	0,86	95,9	93,9	94,9	0,98	105,6	102,6	104,1	0,97
Sahel	24,7	16,2	20,5	0,66	35,5	28,4	31,9	0,80	46,4	43,1	44,8	0,93	53,4	50,3	51,9	0,94	54,5	52,2	53,4	0,96
Sud Ouest	50,1	31,8	41,3	0,64	62,4	48,1	55,5	0,77	75,5	73,0	74,3	0,97	77,2	81,6	79,3	1,06	80,3	84,8	82,4	1,06
Burkina Faso	53,9	37,9	45,9	0,70	64,9	50,5	57,7	0,78	78,3	71,2	74,8	0,91	83,6	83,9	83,7	1,00	90,6	90,9	90,7	1,00

Tableau a1.2 : Evolution du TBA et de l'indice de parité au primaire par région et selon le sexe de 2000-2001 à 2017-2018

Source : Construit par les auteurs à partir des données de la synthèse nationale (MENA, 2017-2018)

Régions	2000/01				2004/05				2009/10				2014/15				2017/18			
	G	F	T	IPS	G	F	T	IPS	G	F	T	IPS	G	F	T	IPS	G	F	T	IPS
Boucle du Mouhoun	57,1	43,4	50,4	0,76	70,5	60,8	65,8	0,86	86,6	83,6	85,2	0,97	87,2	83,8	85,5	0,96	97,9	96,1	97,0	0,98
Cascades	50,0	36,5	43,3	0,73	71,3	58,6	65,0	0,82	98,2	91,9	95,1	0,94	92,3	87,3	89,8	0,95	96,5	90,1	93,3	0,93
Centre	86,5	79,6	83,0	0,92	94,3	86,5	90,4	0,92	87,8	85,3	86,5	0,97	112,7	108,9	110,8	0,97	118,2	115,7	116,9	0,98
Centre Est	50,0	36,2	43,3	0,72	70,6	60,3	65,5	0,85	85,9	78,0	82,1	0,91	103,7	95,9	99,9	0,92	108,8	102,0	105,5	0,94
Centre Nord	40,5	25,5	33,0	0,63	69,3	51,5	60,5	0,74	79,9	72,3	76,2	0,90	97,3	87,0	92,2	0,89	107,9	96,8	102,5	0,90
Centre Ouest	57,6	42,3	50,1	0,73	87,5	72,9	80,3	0,83	87,1	83,9	85,6	0,96	115,4	115,2	115,3	1,00	112,9	116,6	114,7	1,03
Centre Sud	59,8	45,5	52,8	0,76	85,9	75,4	80,8	0,88	87,7	85,6	86,7	0,98	109,6	105,2	107,5	0,96	101,7	100,1	100,9	0,98
Est	32,1	22,5	27,4	0,70	53,0	45,7	49,4	0,86	61,8	62,0	61,9	1,00	76,1	70,1	73,2	0,92	80,3	74,6	77,5	0,93
Hauts Bassins	63,8	47,6	55,8	0,75	82,5	68,0	75,3	0,82	96,9	93,2	95,1	0,96	108,8	103,9	106,4	0,95	118,3	112,3	115,4	0,95
Nord	66,2	37,8	52,0	0,57	112,8	84,9	98,9	0,75	107,4	100,2	103,9	0,93	120,9	111,0	116,0	0,92	134,9	127,2	131,1	0,94
Plateau Central	52,2	35,7	44,0	0,68	88,0	71,1	79,7	0,81	104,4	97,0	100,8	0,93	106,7	100,6	103,7	0,94	123,4	116,7	120,2	0,95
Sahel	30,2	23,2	26,8	0,77	60,6	56,0	58,3	0,92	71,3	70,5	70,9	0,99	85,5	80,9	83,3	0,95	78,3	75,9	77,1	0,97
Sud Ouest	52,9	37,6	45,6	0,71	79,5	69,8	74,8	0,88	102,5	105,1	103,8	1,03	101,0	102,9	101,9	1,02	103,2	102,5	102,9	0,99
Burkina Faso	54,4	40,2	47,4	0,74	78,9	66,3	72,7	0,84	87,6	83,8	85,8	0,96	101,3	96,2	98,8	0,95	106,9	102,7	104,8	0,96

Tableau a1.3 : Evolution du TNS et de l'indice de parité au primaire par région et selon le sexe de 2000-2001 à 2017-2018

Source : Construit par les auteurs à partir des données de la synthèse nationale (MENA, 2017/2018)

Régions	2000/01				2004/05				2009/10				2014/15				2017/18			
	G	F	T	IPS	G	F	T	IPS	G	F	T	IPS	G	F	T	IPS	G	F	T	IPS
Boucle du Mouhoun	37,6	27,6	32,8	0,74	44,8	37,3	41,2	0,83	55,3	52,6	54,0	0,9	61,4	63,0	62,2	1,03	69,1	71,1	70,1	1,03
Cascades	44,4	30,8	37,8	0,69	51,2	40,1	45,8	0,78	57,7	51,9	54,8	0,9	62,8	61,5	62,2	0,98	69,8	68,1	69,0	0,98
Centre	74,5	70,0	72,2	0,94	73,1	70,5	71,8	0,96	62,1	63,0	62,6	1,0	76,6	80,6	78,6	1,05	81,3	85,2	83,2	1,05
Centre Est	35,0	26,2	30,8	0,75	47,5	39,1	43,4	0,82	60,4	53,3	56,9	0,9	69,3	65,8	67,6	0,95	76,9	73,0	75,0	0,95
Centre Nord	31,2	17,7	24,6	0,57	43,8	29,7	36,9	0,68	55,0	46,9	51,0	0,9	60,4	56,1	58,3	0,93	73,9	69,0	71,5	0,93
Centre Ouest	39,7	29,3	34,7	0,74	53,4	43,2	48,5	0,81	69,6	62,5	66,1	0,9	72,9	74,6	73,7	1,02	83,4	87,8	85,5	1,05
Centre Sud	37,0	28,1	32,7	0,76	48,7	43,1	46,0	0,88	68,6	64,3	66,5	0,9	73,2	73,3	73,2	1,00	77,6	78,1	77,8	1,01
Est	22,3	14,6	18,5	0,66	31,0	24,6	27,9	0,80	44,5	42,4	43,5	1,0	46,5	45,3	45,9	0,97	55,2	52,3	53,8	0,95
Hauts Bassins	49,2	38,2	43,8	0,78	54,4	45,3	50,0	0,83	63,1	58,2	60,7	0,9	70,5	71,1	70,8	1,01	79,9	80,7	80,3	1,01
Nord	45,2	24,5	34,8	0,54	59,4	37,5	48,4	0,63	77,8	66,6	72,2	0,9	81,9	78,1	80,0	0,95	96,8	93,2	95,0	0,96
Plateau Central	35,0	24,0	29,6	0,68	47,0	36,5	41,9	0,78	68,9	59,7	64,4	0,9	74,5	72,0	73,3	0,97	84,4	81,4	82,9	0,96
Sahel	19,9	13,7	16,9	0,69	28,6	23,6	26,2	0,83	38,5	36,5	37,5	0,9	45,0	42,5	43,8	0,94	47,6	45,9	46,7	0,96
Sud Ouest	35,2	23,8	29,8	0,68	49,5	39,2	44,7	0,79	59,8	58,2	59,0	1,0	59,4	62,3	60,8	1,05	66,4	69,6	67,9	1,05
Burkina Faso	39,4	28,9	34,3	0,73	49,1	39,8	44,6	0,81	59,8	55,0	57,4	0,9	65,9	65,5	65,7	0,99	74,4	74,1	74,3	1,00

Tableau a1.4 : Evolution du taux d'achèvement au primaire de 2000/01 à 2017/08 par région et selon le sexe

Source : Construit par les auteurs à partir des données de la synthèse nationale (MENA, 2017/2018)

Régions	2000-2001			2004-2005			2009-2010			2014-2015			2017-2018		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Boucle du Mouhoun	29,8	18,7	24,4	33,9	24,8	29,4	45,5	40,1	42,9	57,9	63,1	60,4	55,9	66,1	60,6
Cascades	36,6	21,5	28,9	41,1	24,4	32,7	48,1	37,1	42,6	57,6	58,3	58,0	56,6	61,0	58,7
Centre	63,2	64,0	63,6	61,8	62,2	62,0	58,8	62,9	60,8	67,5	79,3	73,2	70,8	86,7	78,5
Centre Est	24,7	14,4	19,4	34,5	24,8	29,5	49,4	42,0	45,7	60,0	58,0	59,0	63,6	67,8	65,6
Centre Nord	26,9	11,0	18,7	29,0	16,1	22,3	42,2	32,0	37,0	48,4	50,3	49,3	48,4	52,6	50,4
Centre Ouest	39,8	25,0	32,2	42,5	29,4	35,8	58,8	47,4	53,1	61,9	60,6	61,3	73,0	86,6	79,6
Centre Sud	36,9	23,4	30,1	34,6	27,3	30,9	56,2	51,4	53,8	62,8	68,4	65,5	73,4	88,4	80,6
Est	14,5	7,7	11,1	19,6	12,7	16,1	33,6	28,5	31,1	40,1	43,2	41,6	41,3	44,8	43,0
Hauts Bassins	43,2	27,5	35,3	46,9	34,9	40,9	54,7	48,2	51,5	62,1	66,4	64,2	64,9	76,3	70,3
Nord	37,0	16,8	26,6	43,2	23,8	33,2	60,6	44,3	52,4	62,6	69,5	66,0	66,0	76,2	71,0
Plateau Central	27,7	16,3	21,8	36,3	25,0	30,5	55,8	48,2	52,0	66,5	73,1	69,8	67,9	77,0	72,3
Sahel	12,2	5,5	8,8	15,1	8,1	11,6	25,5	21,0	23,2	29,5	27,7	28,6	28,6	26,9	27,8
Sud Ouest	32,1	16,2	24,3	36,2	21,4	29,0	49,3	41,7	45,6	57,7	60,9	59,2	50,6	58,2	54,1
Burkina Faso	33,3	21,5	27,4	37,4	27,1	32,2	49,2	42,5	45,9	56,6	60,4	58,4	58,8	67,6	63,0

Tableau a1.5 : Evolution du taux brut de scolarisation au post-primaire de 2006-2007 à 2017-2018 par région et selon le sexe

Source : Construit par les auteurs à partir des données de la synthèse nationale (MENA, 2017-2018)

Régions	2006-2007				2010-2011				2014-2015				2017-2018			
	F	G	T	IPS												
Boucle du Mouhoun	13,8	20,2	17,1	0,7	24,6	31,3	28,1	0,8	45,0	44,7	44,8	1,0	56,6	49,7	52,9	1,14
Cascades	18,3	29,8	24,0	0,6	27,7	38,9	33,3	0,7	43,9	50,0	47,0	0,9	50,7	51,1	50,9	0,99
Centre	49,5	50,2	49,9	1,0	58,4	54,5	56,5	1,1	70,3	59,5	64,8	1,2	84,5	67,6	75,8	1,25
Centre Est	14,9	21,7	18,2	0,7	25,6	32,2	28,9	0,8	39,9	41,2	40,6	1,0	49,0	46,6	47,8	1,05
Centre Nord	10,5	17,5	13,9	0,6	18,4	26,0	22,1	0,7	30,8	32,2	31,5	1,0	38,2	34,3	36,3	1,11
Centre Ouest	17,2	28,4	22,7	0,6	27,1	42,3	34,6	0,6	48,6	56,3	52,5	0,9	65,0	63,3	64,1	1,03
Centre Sud	16,3	22,3	19,4	0,7	30,8	36,4	33,6	0,8	55,7	54,8	55,2	1,0	65,6	59,1	62,2	1,11
Est	9,0	15,5	12,3	0,6	16,5	23,6	20,1	0,7	30,5	34,0	32,3	0,9	37,3	37,1	37,2	1,01
Hauts Bassins	25,8	35,4	30,6	0,7	34,3	44,5	39,4	0,8	49,6	52,6	51,1	0,9	61,6	56,7	59,1	1,09
Nord	15,0	25,0	19,9	0,6	26,4	38,0	32,1	0,7	45,3	46,2	45,8	1,0	55,5	49,5	52,4	1,12
Plateau Central	16,2	22,9	19,5	0,7	31,1	37,8	34,4	0,8	50,8	49,5	50,1	1,0	62,2	52,8	57,4	1,18
Sahel	4,2	8,7	6,4	0,5	7,7	13,8	10,7	0,6	10,9	15,8	13,4	0,7	11,9	15,3	13,6	0,78
Sud Ouest	12,5	23,6	18,3	0,5	25,5	39,8	32,9	0,6	40,8	47,9	44,6	0,9	50,2	50,9	50,5	0,99
Burkina Faso	19,0	25,9	22,4	0,7	28,6	36,0	32,3	0,8	44,4	45,3	44,9	1,0	54,6	49,6	52,0	1,10

Tableau a1.6 : Evolution du taux brut d'admission au post-primaire de 2006-2007 à 2017-2018 par région et selon le sexe

Source : Construit par les auteurs à partir des données de la synthèse nationale (MENA, 2017-2018)

Régions	2006-2007				2010-2011				2014-2015				2017-2018			
	F	G	F+G	IPS												
Boucle du Mouhoun	14,7	22,1	18,4	0,66	26,7	31,9	29,4	0,84	56,9	51,4	54,0	1,11	55,4	46,5	50,7	1,19
Cascades	18,7	29,9	24,3	0,63	25,8	33,4	29,6	0,77	53,4	54,1	53,7	0,99	47,2	44,6	45,8	1,06
Centre	44,5	46,7	45,6	0,95	53,9	51,8	52,9	1,04	68,2	60,2	64,1	1,13	74,8	63,2	68,8	1,18
Centre-Est	16,2	24,7	20,3	0,66	27,5	33,0	30,2	0,83	46,3	47,2	46,8	0,98	49,3	47,5	48,4	1,04
Centre-Nord	11,5	17,8	14,5	0,64	20,1	27,2	23,6	0,74	32,3	30,6	31,5	1,06	37,0	32,5	34,7	1,14
Centre-Ouest	15,8	27,5	21,5	0,57	29,2	42,1	35,6	0,69	63,3	63,9	63,6	0,99	67,7	60,7	64,1	1,12
Centre-Sud	16,5	23,7	20,0	0,70	36,7	40,5	38,6	0,91	72,1	64,9	68,4	1,11	65,5	59,5	62,4	1,10
Est	9,2	14,7	11,9	0,63	18,1	23,2	20,7	0,78	34,0	33,1	33,5	1,03	34,8	34,0	34,4	1,02
Hauts Bassins	24,2	34,0	29,0	0,71	33,1	40,5	36,8	0,82	56,6	55,2	55,9	1,02	58,5	51,8	55,0	1,13
Nord	16,5	28,2	22,1	0,59	31,1	41,8	36,4	0,74	55,2	51,0	53,1	1,08	60,7	52,6	56,5	1,15
Plateau Central	17,1	24,8	20,8	0,69	34,3	39,8	37,0	0,86	56,0	52,1	54,0	1,08	62,4	52,0	57,1	1,20
Sahel	4,5	9,4	6,9	0,48	9,6	15,3	12,5	0,63	14,1	17,9	16,1	0,79	12,6	14,6	13,6	0,86
Sud-Ouest	14,6	27,5	21,2	0,53	26,6	36,5	31,8	0,73	51,0	49,6	50,2	1,03	48,3	46,4	47,3	1,04
Burkina Faso	18,3	26,2	22,2	0,70	29,5	35,6	32,6	0,83	50,8	48,5	49,6	1,05	52,9	47,1	49,9	1,12

Tableau a1.7 : Evolution du taux net de scolarisation au post-primaire par région et selon le sexe

Source : Construit par les auteurs à partir des données de la synthèse nationale (MENA, 2017-2018)

Régions	2006-2007				2010-2011				2014-2015				2017-2018			
	F	G	T	IPS	F	G	T	IPS	F	G	T	IPS	F	G	T	IPS
Boucle du Mouhoun	9,1	13,5	11,4	0,67	13,2	16,9	15,1	0,78	25,6	24,6	25,1	1,04	30,0	25,8	27,8	1,17
Cascades	11,9	19,4	15,6	0,61	14,0	19,3	16,6	0,72	25,3	27,3	26,3	0,93	26,8	26,3	26,5	1,02
Centre	29,4	30,2	29,8	0,98	30,8	29,5	30,2	1,04	39,6	34,4	37,0	1,15	43,5	36,2	39,8	1,20
Centre Est	10,2	14,9	12,6	0,69	14,1	17,9	16,0	0,79	22,4	23,7	23,1	0,94	26,9	26,1	26,5	1,03
Centre Nord	6,9	11,6	9,2	0,60	9,5	13,7	11,6	0,70	16,2	16,3	16,2	1,00	19,4	17,4	18,4	1,11
Centre Ouest	10,7	17,6	14,1	0,60	14,4	22,7	18,5	0,63	28,0	31,8	29,9	0,88	35,2	33,8	34,5	1,04
Centre Sud	10,9	14,8	12,9	0,74	17,5	20,0	18,8	0,88	32,4	30,9	31,6	1,05	34,6	30,9	32,7	1,12
Est	5,8	9,8	7,8	0,59	9,3	13,1	11,2	0,71	17,4	18,4	17,9	0,95	18,9	18,4	18,6	1,03
Hauts Bassins	15,5	21,8	18,6	0,71	18,2	22,9	20,6	0,80	27,6	28,3	28,0	0,98	32,3	29,1	30,6	1,11
Nord	9,4	16,4	12,8	0,58	14,7	21,0	17,8	0,70	26,3	26,5	26,4	0,99	31,5	27,7	29,6	1,14
Plateau Central	10,8	15,8	13,3	0,69	19,2	22,7	20,9	0,85	28,4	27,6	28,0	1,03	32,8	27,8	30,2	1,18
Sahel	2,7	5,5	4,0	0,48	4,8	8,1	6,4	0,59	7,1	9,3	8,2	0,76	7,2	8,4	7,8	0,85
Sud Ouest	8,0	15,6	12,0	0,51	13,8	21,6	17,9	0,64	23,6	27,4	25,6	0,86	27,4	27,9	27,7	0,98
Burkina Faso	11,9	16,5	14,2	0,72	15,5	19,5	17,5	0,79	25,2	25,3	25,2	0,99	29,0	26,2	27,6	1,10

Tableau a1.8 : Evolution du taux d'achèvement au post primaire par région selon le sexe
 Source : Construit par les auteurs à partir des données de la synthèse nationale (MENA, 2017/2018)

Régions	2006-2007			2010-2011			2014-2015			2017-2018		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
Boucle du Mouhoun	5,9	10,2	8,2	7,7	14,9	11,2	20,1	23,2	21,7	42,0	38,3	40,0
Cascades	8,1	15,7	11,9	14,5	24,4	19,1	17,7	26,1	21,9	30,2	36,6	33,4
Centre	31,2	37,0	33,8	44,2	41,8	43,0	55,6	47,4	51,6	81,7	62,8	72,3
Centre-Est	5,4	9,9	7,7	9,6	15,5	12,3	19,0	21,1	20,1	34,9	32,2	33,5
Centre-Nord	4,3	9,0	6,6	8,0	14,3	10,8	16,1	20,5	18,3	32,5	29,0	30,7
Centre-Ouest	7,2	14,3	10,7	10,2	21,5	15,5	23,0	31,9	27,4	42,9	46,9	44,9
Centre-Sud	6,1	11,2	8,7	11,6	17,6	14,5	22,3	25,6	24,0	39,9	36,3	38,0
Est	3,6	8,5	6,0	6,2	13,7	9,5	17,9	23,7	20,9	30,3	33,7	32,0
Hauts Bassins	16,5	22,8	19,6	18,7	28,8	23,4	29,1	36,0	32,5	48,0	47,2	47,6
Nord	8,2	15,2	11,6	13,2	22,2	17,4	22,5	27,6	25,0	37,4	36,5	36,9
Plateau Central	6,6	10,5	8,6	11,7	17,4	14,4	23,7	26,7	25,2	43,3	38,4	40,8
Sahel	2,2	5,3	3,7	2,9	6,4	4,5	4,9	9,1	7,0	6,8	10,4	8,6
Sud-Ouest	4,9	11,7	8,5	8,0	20,6	14,1	14,6	22,8	19,0	25,1	30,9	28,3
Burkina Faso	10,5	15,3	12,9	14,3	21,2	17,5	24,8	28,0	26,4	42,1	39,2	40,6

Tableau a1.9 : Evolution du taux brut de scolarisation au secondaire par région et selon le sexe
 Source : Construit par les auteurs à partir des données de la synthèse nationale (MENA, 2017-2018)

Régions	2006-2007				2010-2011				2014-2015				2017-2018			
	F	G	T	IPS	F	G	T	IPS	F	G	T	IPS	F	G	F+G	IPS
Boucle du Mouhoun	2,9	6,7	4,8	0,43	4,6	9,3	7,1	0,49	6,9	12,8	10,1	0,54	12,8	18,1	15,7	0,71
Cascades	4,4	11,2	7,7	0,39	5,4	13,6	9,4	0,40	6,9	13,8	10,4	0,50	10,2	17,3	13,8	0,59
Centre	21,0	29,2	24,8	0,72	22,4	30,8	26,3	0,73	26,6	32,0	29,1	0,83	31,1	35,4	33,1	0,88
Centre Est	2,4	6,1	4,1	0,39	4,3	9,3	6,7	0,46	6,8	11,8	9,3	0,58	12,4	17,8	15,1	0,69
Centre Nord	1,4	5,4	3,2	0,26	2,7	7,0	4,7	0,39	4,4	10,7	7,5	0,41	8,0	14,1	11,0	0,56
Centre Ouest	3,7	10,6	6,8	0,35	6,2	14,3	10,1	0,43	8,5	17,5	12,9	0,49	13,6	24,1	18,8	0,56
Centre Sud	3,0	7,3	5,1	0,41	4,8	10,3	7,6	0,47	8,8	14,1	11,5	0,63	12,8	19,1	16,1	0,67
Est	1,4	4,9	3,0	0,29	2,3	7,2	4,7	0,32	3,5	9,6	6,5	0,36	7,2	14,1	10,7	0,51
Hauts Bassins	9,6	18,2	13,6	0,53	11,1	20,8	15,9	0,53	13,1	21,5	17,2	0,61	16,2	23,7	20,0	0,68
Nord	3,3	9,4	6,1	0,35	5,5	13,1	9,2	0,42	6,4	14,8	10,5	0,43	12,1	21,4	16,7	0,57
Plateau Central	1,8	6,4	3,9	0,28	4,2	9,7	6,9	0,43	8,0	14,3	11,1	0,56	13,7	19,8	16,8	0,69
Sahel	0,6	2,5	1,5	0,24	1,0	3,0	2,0	0,33	1,3	3,2	2,2	0,41	2,3	4,5	3,4	0,51
Sud Ouest	2,2	7,4	4,9	0,29	4,2	11,6	8,2	0,36	6,4	15,3	11,2	0,42	10,0	18,6	14,7	0,54
Burkina Faso	6,0	11,4	8,5	0,52	7,7	13,9	10,7	0,55	10,1	16,3	13,2	0,62	14,5	20,6	17,6	0,70

Tableau a1.10 : Evolution du taux brut d'admission par région et selon le sexe

Source : Construit par les auteurs à partir des données de la synthèse nationale (MENA, 2017-2018)

Régions	2006-2007				2010-2011				2014-2015				2017-2018			
	F	G	F+G	IPS												
Boucle du Mouhoun	3,5	6,9	5,3	0,51	4,4	8,8	6,7	0,50	6,7	11,7	9,4	0,57	13,9	17,3	15,7	0,80
Cascades	4,5	11,1	7,7	0,41	5,0	12,6	8,7	0,40	6,2	11,2	8,7	0,55	9,7	15,4	12,6	0,63
Centre	19,4	27,5	23,1	0,71	19,5	28,0	23,3	0,70	24,8	31,1	27,7	0,80	27,7	32,3	29,8	0,86
Centre-Est	2,8	6,3	4,5	0,45	4,6	9,0	6,8	0,51	7,6	10,9	9,3	0,70	14,0	17,6	15,8	0,80
Centre-Nord	1,8	6,0	3,8	0,30	2,9	6,9	4,9	0,42	4,8	10,4	7,6	0,46	8,2	12,4	10,3	0,66
Centre-Ouest	3,7	9,4	6,4	0,40	4,9	10,7	7,8	0,46	7,8	14,8	11,3	0,52	13,9	22,6	18,3	0,61
Centre-Sud	3,2	7,1	5,1	0,45	4,3	8,8	6,5	0,49	9,4	13,0	11,3	0,73	12,9	18,1	15,6	0,71
Est	1,7	5,2	3,4	0,33	2,7	8,1	5,4	0,33	3,1	7,1	5,1	0,43	7,8	14,0	11,0	0,56
Hauts Bassins	9,0	16,2	12,5	0,56	9,7	17,8	13,7	0,54	11,4	18,5	14,9	0,61	15,7	21,9	18,9	0,72
Nord	3,9	9,4	6,5	0,41	5,5	11,7	8,5	0,47	6,5	13,6	10,0	0,48	12,5	18,8	15,7	0,66
Plateau Central	1,7	5,9	3,7	0,28	4,2	8,0	6,1	0,53	8,7	12,8	10,8	0,68	13,6	17,2	15,5	0,79
Sahel	0,8	2,7	1,7	0,30	0,9	2,4	1,7	0,38	1,1	3,3	2,2	0,35	2,4	4,2	3,3	0,58
Sud-Ouest	2,4	8,3	5,5	0,29	4,7	11,6	8,3	0,41	6,3	13,3	10,1	0,47	10,4	17,3	14,2	0,60
Burkina Faso	5,9	10,7	8,2	0,55	6,9	12,3	9,6	0,56	9,6	14,5	12,1	0,66	14,2	18,9	16,6	0,75

Tableau a1.11 : Evolution du taux net de scolarisation au secondaire par région et selon le sexe
 Source : Construit par les auteurs à partir des données de la synthèse nationale (MENA, 2017-2018)

Régions	2006-2007				2010-2011				2014-2015				2017-2018			
	F	G	T	IPS	F	G	T	IPS	F	G	T	IPS	F	G	T	IPS
Boucle du Mouhoun	1,1	3,1	2,1	0,35	0,8	2,0	1,4	0,42	1,7	3,1	2,5	0,55	3,3	4,6	4,0	0,73
Cascades	1,8	4,8	3,2	0,37	1,3	2,9	2,1	0,45	2,1	3,2	2,6	0,65	3,0	4,6	3,8	0,66
Centre	10,2	14,4	12,1	0,71	7,4	9,7	8,5	0,76	9,5	11,7	10,5	0,81	12,1	12,9	12,5	0,94
Centre-Est	1,1	2,8	1,9	0,40	1,2	2,2	1,7	0,56	2,1	3,3	2,7	0,63	4,0	5,2	4,6	0,77
Centre-Nord	0,6	2,5	1,4	0,23	0,5	1,6	1,0	0,33	1,3	3,0	2,1	0,42	2,4	3,8	3,1	0,63
Centre-Ouest	1,3	4,4	2,7	0,30	1,3	3,0	2,1	0,43	2,0	4,8	3,4	0,43	3,5	6,3	4,9	0,56
Centre-Sud	1,2	3,4	2,2	0,34	1,2	2,5	1,8	0,46	2,6	3,8	3,2	0,68	3,2	4,6	3,9	0,69
Est	0,6	2,2	1,3	0,26	0,5	1,7	1,1	0,30	0,9	2,4	1,7	0,38	1,7	3,6	2,7	0,47
Hauts Bassins	4,3	8,0	6,0	0,53	2,8	4,9	3,8	0,57	4,1	5,7	4,9	0,72	5,3	6,9	6,1	0,77
Nord	1,4	4,4	2,8	0,31	1,4	3,1	2,2	0,45	1,9	3,7	2,8	0,51	3,7	6,2	5,0	0,61
Plateau Central	0,9	3,3	2,0	0,28	0,9	2,3	1,6	0,41	2,6	3,7	3,1	0,72	4,0	5,2	4,6	0,76
Sahel	0,3	1,1	0,7	0,23	0,3	0,7	0,5	0,35	0,4	0,8	0,6	0,46	0,9	1,3	1,1	0,67
Sud-Ouest	0,8	3,6	2,2	0,23	0,9	2,8	1,9	0,33	1,6	3,9	2,9	0,42	2,3	4,7	3,6	0,49
Burkina Faso	2,7	5,3	3,9	0,51	2,1	3,6	2,8	0,60	3,2	4,7	4,0	0,68	4,7	6,1	5,4	0,78

Tableau a1.12 : Evolution du taux d'achèvement au secondaire par région et selon le sexe

Source : Construit par les auteurs à partir des données de la synthèse nationale (MENA, 2017-2018)

Régions	2006-2007			2010-2011			2014-2015			2017-2018		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
Boucle du Mouhoun	5,9	10,2	8,2	7,7	14,9	11,2	20,1	23,2	21,7	42,0	38,3	40,0
Cascades	8,1	15,7	11,9	14,5	24,4	19,1	17,7	26,1	21,9	30,2	36,6	33,4
Centre	31,2	37,0	33,8	44,2	41,8	43,0	55,6	47,4	51,6	81,7	62,8	72,3
Centre-Est	5,4	9,9	7,7	9,6	15,5	12,3	19,0	21,1	20,1	34,9	32,2	33,5
Centre-Nord	4,3	9,0	6,6	8,0	14,3	10,8	16,1	20,5	18,3	32,5	29,0	30,7
Centre-Ouest	7,2	14,3	10,7	10,2	21,5	15,5	23,0	31,9	27,4	42,9	46,9	44,9
Centre-Sud	6,1	11,2	8,7	11,6	17,6	14,5	22,3	25,6	24,0	39,9	36,3	38,0
Est	3,6	8,5	6,0	6,2	13,7	9,5	17,9	23,7	20,9	30,3	33,7	32,0
Hauts Bassins	16,5	22,8	19,6	18,7	28,8	23,4	29,1	36,0	32,5	48,0	47,2	47,6
Nord	8,2	15,2	11,6	13,2	22,2	17,4	22,5	27,6	25,0	37,4	36,5	36,9
Plateau Central	6,6	10,5	8,6	11,7	17,4	14,4	23,7	26,7	25,2	43,3	38,4	40,8
Sahel	2,2	5,3	3,7	2,9	6,4	4,5	4,9	9,1	7,0	6,8	10,4	8,6
Sud-Ouest	4,9	11,7	8,5	8,0	20,6	14,1	14,6	22,8	19,0	25,1	30,9	28,3
Burkina Faso	10,5	15,3	12,9	14,3	21,2	17,5	24,8	28,0	26,4	42,1	39,2	40,6

Annexe 2 : Indicateurs sur la mesure des inégalités monétaires

Résultats des estimations avec le logiciel Stata

Tableau a2.1 : Quintile de dépenses de consommation en 2003

Source : Calcul des auteurs

deptopl	Coef.	Std. Err.	[95% Conf.	Interval]
0-20	5.666537	.0940979	5.482083	5.850992
20-40	9.266999	.1268688	9.018306	9.515693
40-60	12.96351	.1608042	12.64829	13.27873
60-80	19.13866	.2150993	18.71702	19.56031
80-100	52.96429	.5189411	51.94704	53.98154

Tableau a2.2 : Montant total des dépenses selon les quintiles en 2003

Source : Calcul des auteurs

Quintiles	Dépense totale	Part des dépenses	Fréquences cumulées
80-100	7,78E+11	53%	53%
60-80	2,81E+11	19%	72%
40-60	1,90E+11	13%	85%
20-40	1,36E+11	9%	94%
0-20	8,32E+10	6%	100%

Tableau a2.3 : Quintile des dépenses de consommation par tête en 2009

DEPTET	Coef.	Std. Err.	[95% Conf. Interval]	
0-20	6.698852	.0404885	6.619495	6.77821
20-40	10.69037	.0576297	10.57742	10.80333
40-60	14.65562	.0732435	14.51206	14.79918
60-80	20.89323	.0970655	20.70298	21.08348
80-100	47.06192	.245141	46.58144	47.5424

Tableau a2.4 : Montant total des dépenses selon les quintiles en 2009

Quintile	Montant de la dépense	Part	Part cumulée
80-100	1,36E+12	47%	47%
60-80	6,02E+11	21%	68%
40-60	4,23E+11	15%	83%
20-40	3,08E+11	11%	93%
0-20	1,93E+11	7%	100%
Ensemble	2,89E+12	100%	

Tableau a2.5 : Montant total des dépenses selon les quintiles en 2014

Quintile	Montant de la dépense	Part	Part cumulée
80-100	1,84E+12	44%	44%
60-80	8,59E+11	21%	65%
40-60	6,26E+11	15%	80%
20-40	4,87E+11	12%	92%
0-20	3,46E+11	8%	100%
	4,16E+12	100%	

Tableau a2.6 : Ratio 80/20 sur les dépenses de consommation de 2003 à 2014

		Coef.	Std. Err.	z	P>z	[95% Conf.	Interval]
2014	Palma	5.333856	.0983125	54.25	0.000	5.141167	5.526545
2009	Palma	7.025371	.0755215	93.02	0.000	6.877351	7.17339
2003	Palma	9.346853	.2309443	40.47	0.000	8.89421	9.799495

Tableau a2.7 : Déciles sur les dépenses de consommation en 2003

deptotpl	Coef.	Std. Err.	[95% Conf.	Interval]
0-10	2.281334	.0460057	2.191152	2.371517
10-20	3.385203	.0541837	3.27899	3.491416
20-30	4.205697	.0619302	4.084299	4.327095
30-40	5.061302	.068075	4.927859	5.194746
40-50	5.931152	.0761141	5.78195	6.080354
50-60	7.032358	.0884921	6.858891	7.205824
60-70	8.503618	.1035201	8.300694	8.706542
70-80	10.63505	.1223279	10.39525	10.87484
80-90	14.7394	.1706842	14.40481	15.07398
90-100	38.22489	.6054364	37.03809	39.41169

Tableau a2.8 : Déciles des dépenses de consommation par tête en 2009

DEPTET	Coef.	Std. Err.	[95% Conf. Interval]	
0-10	2.731533	.0188141	2.694657	2.768408
10-20	3.96732	.0235158	3.921228	4.013411
20-30	4.887952	.0274454	4.834159	4.941745
30-40	5.802423	.0311104	5.741446	5.863399
40-50	6.745612	.0345672	6.67786	6.813364
50-60	7.910006	.0399783	7.831649	7.988364
60-70	9.385773	.0456293	9.29634	9.475207
70-80	11.50746	.0544696	11.4007	11.61422
80-90	15.00314	.0697729	14.86639	15.1399
90-100	32.05878	.2897515	31.49086	32.62669

Tableau a2.9 : Déciles des dépenses de consommation en 2014

pcexp	Coef.	Std. Err.	[95% Conf.Interval]	
0-10	3.60136	.0491037	3.505108	3.697613
10-20	4.707406	.0503929	4.608626	4.806186
20-30	5.47792	.0546127	5.370868	5.584971
30-40	6.21194	.0562172	6.101744	6.322137
40-50	7.015094	.0608855	6.895746	7.134441
50-60	8.02971	.0673024	7.897785	8.161636
60-70	9.339075	.0750869	9.191891	9.48626
70-80	11.29973	.0870892	11.12902	11.47044
80-90	14.71643	.1276946	14.46612	14.96673
90-100	29.60133	.3999597	28.81733	30.38533

Tableau a2.10 : Ratio 90/10 sur les dépenses de consommation de 2003 à 2014

		Coef.	Std. Err.	z	P>z	[95% Conf.	Interval]
2003	Palma	16.7555	.5313439	31.53	0.000	15.71408	17.79691
2009	Palma	11.73655	.1717102	68.35	0.000	11.40001	12.0731
2014	Palma	8.219486	.1937398	42.43	0.000	7.839763	8.599209

Tableau a2.11 : Indice de Gini sur les dépenses de consommation par tête en 2009

Variable	Estimate	STE	LB	UB
GINI_DEPTET	0.397721	0.006183	0.385578	0.409864

STE : Standard error ; LB : Lower bound ; UB : Upper bound

Tableau a2.12 14: Quintiles sur les dépenses totales par tête en 2014

pccexp	Coef.	Std. Err.	[95% Conf.Interval]	
0-20	8.308766	.0937053	8.125086	8.492446
20-40	11.68986	.107074	11.47997	11.89975
40-60	15.0448	.1239861	14.80177	15.28784
60-80	20.63881	.150885	20.34304	20.93457
80-100	44.31776	.3819797	43.56901	45.06651

Tableau a2.13 : Indice de Gini sur les dépenses de consommation par tête en 2014

	Variable	Estimate	STE	LB	UB
	GINI_pcexp	0.353012	0.006649	0.339963	0.366062

Tableau a2.14 : Indice d'Atkinson sur les dépenses de consommation par tête en 2014

Variable	Estimate	STE	LB	UB
atk_pcexp	0.243245	0.007464	0.228596	0.257894

Tableau a2.15 : Indice de Gini sur les dépenses de consommation en 2014

Régions	Estimate	STE	LB	UB
1: HAUTS-BASSINS	0.345430	0.023659	0.298996	0.391865
2: BOUCLE DU MOUHOUN	0.253982	0.009600	0.235139	0.272824
3: SAHEL	0.242244	0.008008	0.226527	0.257962
4: EST	0.250922	0.012147	0.227083	0.274762
5: SUD-OUEST	0.336578	0.014928	0.307280	0.365876
6: CENTRE-NORD	0.278738	0.011213	0.256732	0.300745
7: CENTRE-OUEST	0.263177	0.015078	0.233585	0.292769
8: PLATEAU CENTRAL	0.243279	0.011812	0.220096	0.266461
9: NORD	0.238115	0.010528	0.217452	0.258777
10: CENTRE-EST	0.316915	0.010880	0.295561	0.338269
11: CENTRE	0.376768	0.011787	0.353635	0.399901
12: CASCADES	0.301385	0.013007	0.275858	0.326912
13: CENTRE-SUD	0.275597	0.010388	0.255209	0.295985
Population	0.353012	0.006649	0.339963	0.366062

Tableau a2.16 : Indice de Gini sur les dépenses de consommation selon le milieu en 2014

Milieu	Estimate	STE	LB	UB
1: URBAIN	0.383926	0.008490	0.367264	0.400589
2: RURAL	0.273459	0.004398	0.264827	0.282091
Population	0.353012	0.007276	0.338732	0.367293

Tableau a2.17 : Indice de Gini sur les dépenses de consommation selon la région en 2009

Group	Estimate	STE	LB	UB
1: Hauts bassins	0.412988	0.014042	0.385410	0.440567
2: Boucle du Mouhoun	0.331515	0.016757	0.298606	0.364425
3: Sahel	0.441455	0.020138	0.401905	0.481005
4: Est	0.368146	0.012748	0.343110	0.393182
5: Sud ouest	0.373604	0.049537	0.276314	0.470894
6: Centre nord	0.361053	0.016880	0.327900	0.394205
7: Centre ouest	0.352456	0.017680	0.317733	0.387179
8: Plateau central	0.332393	0.024505	0.284265	0.380521
9: Nord	0.377658	0.022929	0.332625	0.422691
10: Centre est	0.369247	0.022420	0.325216	0.413279
11: Centre	0.439897	0.014731	0.410966	0.468829
12: Cascades	0.328596	0.019206	0.290876	0.366315
13: Centre sud	0.307529	0.014773	0.278515	0.336544
Population	0.397721	0.006183	0.385578	0.409864

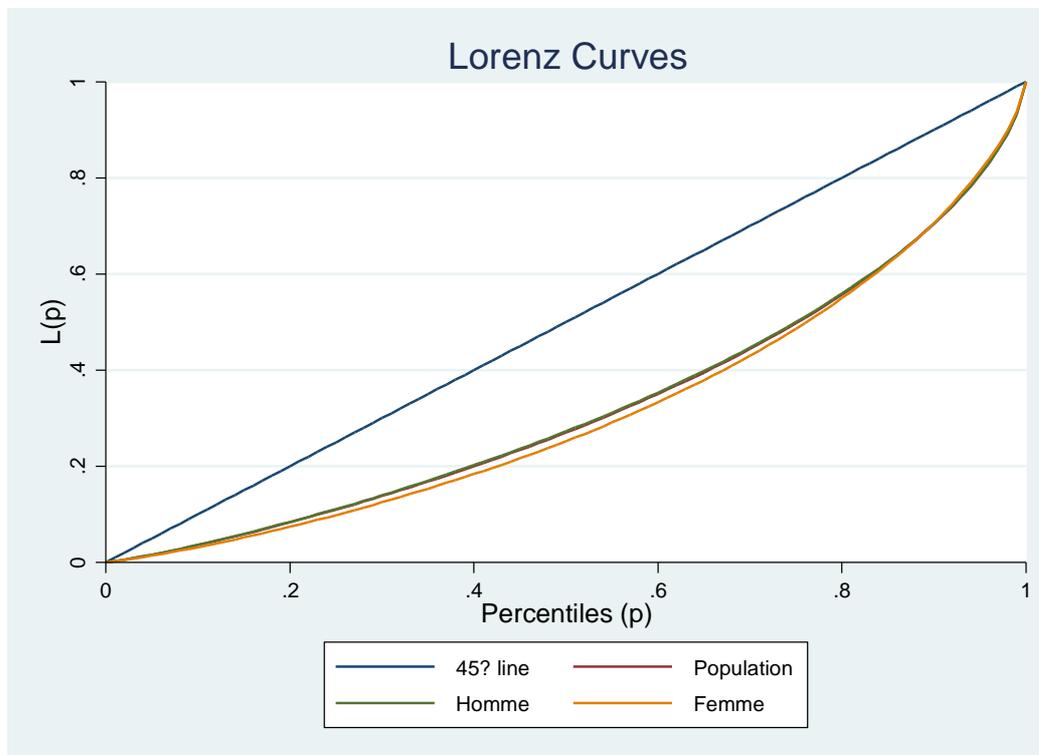
Tableau a2.18 : Indice de Gini sur les dépenses de consommation en 2009

Group	Estimate	STE	LB	UB
1: urbain	0.436458	0.009254	0.418283	0.454633
2: rural	0.349749	0.006506	0.336972	0.362526
Population	0.397721	0.006145	0.385653	0.409790

Tableau a2.19 : Indice de Gini sur les dépenses de consommation selon la région en 2003

Région	Estimate	STE	LB	UB
Hauts Bassins	0.444940	0.023435	0.398873	0.491006
Boucle du Mouhoun	0.362588	0.015657	0.331810	0.393366
Sahel	0.446526	0.041806	0.364347	0.528705
Est	0.382734	0.021940	0.339606	0.425862
Sud-Ouest	0.380481	0.038690	0.304426	0.456535
Centre-Nord	0.376363	0.025302	0.326627	0.426099
Centre-Ouest	0.426741	0.017965	0.391426	0.462055
Plateau Central	0.421919	0.044478	0.334487	0.509352
Nord	0.378619	0.024120	0.331204	0.426033
Centre-Est	0.433526	0.029968	0.374617	0.492435
Centre	0.519460	0.013631	0.492665	0.546254
Cascades	0.503750	0.033774	0.437358	0.570141
Centre Sud	0.357614	0.025135	0.308205	0.407023
Population	0.475501	0.007999	0.459777	0.491225

Graphique a2.1: Courbe de Lorenz sur les dépenses de consommation selon le sexe du Chef de ménage en 2014



Graphique a2.2 : Courbes généralisées de Lorenz sur les dépenses de consommation en 2014

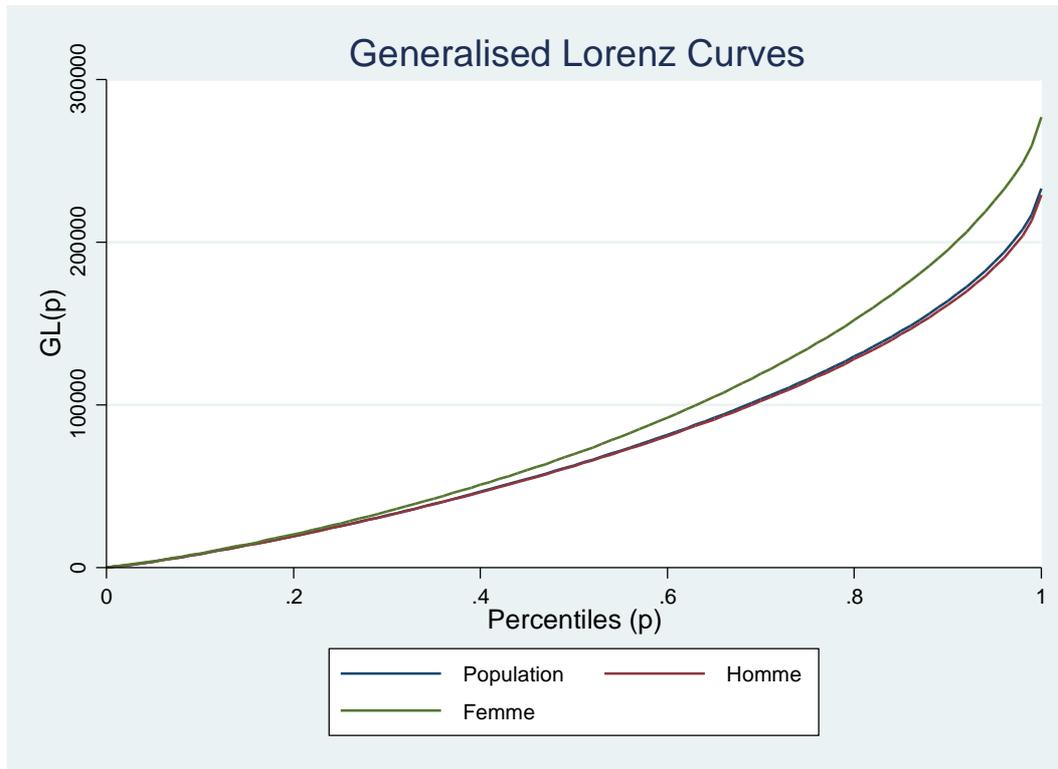


Tableau a2.20 : Décomposition de l'entropie de Theil-GE(1) sur les dépenses de consommation en 2014, selon la région

Group	Entropy index	Population share	(μ_k/μ) ^{theta}	Absolute contribution	Relative contribution
1: HAUTS-BASSINS	0.230827	0.106170	1.074165	0.026325	0.108583
	0.026683	0.006243	0.073711	0.005099	0.020240
2: BOUCLE DU MOUHOUN	0.118749	0.099097	0.699645	0.008233	0.033960
	0.010526	0.007930	0.024903	0.000737	0.003508
3: SAHEL	0.099190	0.068989	1.017697	0.006964	0.028726
	0.006346	0.006551	0.037518	0.000719	0.003396
4: EST	0.119287	0.087478	0.762136	0.007953	0.032804
	0.012504	0.007414	0.028932	0.000859	0.003919
5: SUD-OUEST	0.215062	0.043230	0.962494	0.008948	0.036911
	0.021405	0.003737	0.058110	0.001004	0.004491
6: CENTRE-NORD	0.147585	0.084058	0.816145	0.010125	0.041763
	0.013069	0.011528	0.048440	0.001241	0.005493
7: CENTRE-OUEST	0.150080	0.082155	0.766475	0.009451	0.038982
	0.021439	0.006575	0.027915	0.001320	0.005698
8: PLATEAU CENTRAL	0.113030	0.047680	0.768256	0.004140	0.017078
	0.012974	0.004303	0.031868	0.000582	0.002561
9: NORD	0.114821	0.081734	0.631787	0.005929	0.024457
	0.011650	0.006225	0.020406	0.000696	0.003146
10: CENTRE-EST	0.170879	0.079826	0.952950	0.012999	0.053618
	0.012287	0.006067	0.048442	0.001351	0.006172
11: CENTRE	0.247892	0.135887	1.905315	0.064181	0.264736
	0.017392	0.008524	0.067806	0.005457	0.015925
12: CASCADES	0.170584	0.039879	1.136878	0.007734	0.031901
	0.016597	0.003268	0.046469	0.000789	0.003582
13: CENTRE-SUD	0.130595	0.043815	0.866708	0.004959	0.020456
	0.010370	0.003883	0.045419	0.000557	0.002538
Within	---	---	---	0.177942	0.733975
	---	---	---	0.010153	---
Between	---	---	---	0.064494	0.266026
	---	---	---	0.002069	---
Population	0.242436	1.000000	---	0.242436	1.000000
	0.010261	0.000000	---	0.010261	0.000000

Tableau a2.30 : Décomposition de l'entropie de Theil-GE(1) sur les dépenses de consommation en 2014, selon le milieu de résidence

Group	Entropy index	Population share	(μ_k/μ) ^{theta}	Absolute contribution	Relative contribution
1: URBAIN	0.262015	0.218676	1.703690	0.097615	0.402643
	0.013455	0.013870	0.043268	0.007164	0.017158
2: RURAL	0.133789	0.781324	0.803053	0.083945	0.346257
	0.004871	0.013870	0.014927	0.004466	0.026801
Within	---	---	---	0.181560	0.748900
	---	---	---	0.009826	---
Between	---	---	---	0.060875	0.251099
	---	---	---	0.001781	---
Population	0.242436	1.000000	---	0.242436	1.000000
	0.010261	0.000000	---	0.010261	0.000000

Tableau a2.31 : Décomposition de l'entropie de Theil-GE(1) sur les dépenses de consommation en 2014, selon le sexe du chef de ménage

Group	Entropy index	Population share	(μ_k/μ) ^{theta}	Absolute contribution	Relative contribution
1: Homme	0.239749	0.918202	0.983229	0.216446	0.892799
	0.011182	0.004445	0.003479	0.010298	0.011834
2: Femme	0.251997	0.081798	1.188259	0.024493	0.101030
	0.017993	0.004445	0.038162	0.002387	0.010063
Within	---	---	---	0.240939	0.993829
	---	---	---	0.010259	---
Between	---	---	---	0.001497	0.006173
	---	---	---	0.000072	---
Population	0.242436	1.000000	---	0.242436	1.000000
	0.010261	0.000000	---	0.010261	0.000000

Tableau a2.32 : Décomposition de l'entropie de Theil-GE(1) sur les dépenses de consommation en 2014, selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Group	Entropy index	Population share	(μ_k/μ) ^{theta}	Absolute contribution	Relative contribution
1: Aucun	0.146260	0.808629	0.833912	0.098627	0.406816
	0.008883	0.007695	0.011345	0.006225	0.025105
2: Primaire	0.194388	0.101892	1.181420	0.023400	0.096520
	0.011625	0.004464	0.030355	0.001861	0.007323
3: Secondaire	0.216414	0.065463	2.062176	0.029215	0.120506
	0.013254	0.004144	0.060769	0.002299	0.008943
4: Supérieur	0.146925	0.016305	3.881270	0.009298	0.038353
	0.017535	0.002338	0.196892	0.001363	0.005136
Within	---	---	---	0.160540	0.662196
	---	---	---	0.008253	---
Between	---	---	---	0.080460	0.331884
	---	---	---	0.005497	---
Population	0.242436	1.000000	---	0.242436	1.000000
	0.010261	0.000000	---	0.010261	0.000000

Tableau a2.33 : Décomposition de l'entropie de Theil-GE(1) sur les dépenses de consommation en 2014, selon le statut d'occupation du chef de ménage

Group	Entropy index	Population share	(μ_k/μ) ^{theta}	Absolute contribution	Relative contribution
1: En emploi	0.243722	0.799713	1.024324	0.199648	0.823510
	0.009679	0.006650	0.005167	0.008063	0.018673
2: Au chômage	0.216193	0.025326	0.953753	0.005222	0.021540
	0.028804	0.003009	0.061675	0.000888	0.003738
3: Hors de la population active	0.231765	0.174961	0.895514	0.036313	0.149784
	0.032296	0.006232	0.021569	0.005709	0.020338
Within	---	---	---	0.241183	0.994834
	---	---	---	0.010261	---
Between	---	---	---	0.001252	0.005164
	---	---	---	0.000034	---
Population	0.242436	1.000000	---	0.242436	1.000000
	0.010261	0.000000	---	0.010261	0.000000

Sigles et abréviations

AFD	Agence Française de Développement
AIDELF	Association Internationale des Démographes de Langue Française
BDSP	Banque de Données en Santé Publique
BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CD/DVD	Compact Disc/Digital Versatile Disc
CEP	Certificat d'Etudes Primaires
CFA	Communauté Financière Africaine (francs)
CIPD	Conférence Internationale sur la Population et le Développement
CNS	Conseil National de la Statistique
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
DEMOSTAF	Demography Statistics for Africa
DOAJ	Directory of Open Access Journals
EA/QUIBB	Enquête Annuelle/Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base de Bien-être
EBCVM	Enquête Burkinabè sur les Conditions de Vie des Ménages
EICVM	Enquête Intégrale Sur les Conditions de Vie des Ménages
EMC	Enquête Multisectorielle Continue
ENESI	Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel
ERIC	Education Resources Information Center
GE	General Entropy
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie (Burkina Faso)
IPS	Indice de Parité selon le Sexe
IUSSP	International Union for the Scientific Studies of the Population
JSTOR	Journal Storage
KWH	Kilowatt-heure
LB	Lower Bound
MEBA	Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
MED	Ministère de l'Economie et du Développement
MENA	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
MESRI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
MESRSI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MESS	Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur
MESSRS	Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur et de la Recherche Scientifique
MJE	Ministère de la Jeunesse et de l'emploi
MJFIP	Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle

MPF	Ministère de la Promotion de la Femme
MPFG	Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre
MUH	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
ODD	Objectifs de Développement Durable
ODSEF	Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PASEC	Programme d'Analyse des systèmes éducatifs de la Confemen
PDDEB	Plan Décennal de Développement de l'Education de Base
PDSEB	Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base
PM	Premier Ministère
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RMAT	Rayon Moyen d'Action Théorique
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SIGI	Social Institutions and Gender Index
STE	Standard Error
TBA	Taux Brut d'Admission
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TNS	Taux net de Scolarisation
UB	Upper Bound
UNICEF	United Nations International Children's Emergency Fund
WHO	World Health Organization
ZD	Zone de Dénombrement

What is AFD ?

The Agence Française de Développement (AFD) Group is a public entity which finances, supports and expedites transitions toward a more just and sustainable world. As a French overseas aid platform for sustainable development and investment, we and our partners create shared solutions, with and for the people of the global South.

Active in more than 4,000 projects in the French overseas departments and some 115 countries, our teams strive to promote health, education and gender equality, and are working to protect our common resources – peace, education, health, biodiversity and a stable climate.

It's our way of honoring the commitment France and the French people have made to fulfill the Sustainable Development Goals.

Towards a world in common.

Publication Director Rémy Rioux
Editor-in-Chief Thomas Mélonio

Legal deposit 2nd quarter 2020

ISSN 2492 - 2846 © AFD

Graphic design MeMo, Juliegilles, D. Cazeils

Layout Denise Perrin, AFD

Printed by the AFD reprography service

To browse our publications:

<https://www.afd.fr/en/ressources-accueil>